



VENDREDI 11 JUIN 1993

No 35375 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Le Parlement plébiscite les Casques bleus, malgré l'ombre du référendum

Villiger gonflé à bloc

Bosnie

L'OTAN à l'aide

L'OTAN a proposé hier à l'ONU de lui fournir des avions de guerre pour protéger les Casques bleus déployés en Bosnie. Sur le terrain, les combats se sont poursuivis, notamment à Zepa.

Page 2

Propriétaire grâce au 2e pilier

«Oui» aux Etats

Celui qui rêve de devenir propriétaire ou désire amortir une hypothèque pourra à l'avenir puiser raisonnablement dans le bas de laine de son deuxième pilier. Emboitant le pas au Conseil national, le Conseil des Etats a approuvé hier une loi encourageant l'achat d'une maison ou d'un logement grâce à la prévoyance professionnelle.

Page 4

Soins à domicile

Fédération neuchâteloise en assemblée

Les soins à domicile sont désormais institués et fonctionnels dans le Canton de Neuchâtel et à l'heure où les hôpitaux réduisent lits et durée de séjour, l'encadrement du maintien à domicile apparaît indispensable. Mais remous au chevet du malade, les caisses-maladie ont dénoncé, pour la fin de l'année, la convention fixant leur quote-part automatique, basée sur le nombre d'assurés.

Page 15



JACQUES DESSANGE
Place de l'Hôtel-de-Ville 6
Téléphone 039/28 75 55
DIFFUSION 132-12375

Le Conseil national a mis un terme, hier, au débat parlementaire sur la formation d'un contingent de Casques bleus suisses. Par 106 voix contre 18, il a approuvé ce projet, sans créer de divergences par rapport à la version adoptée en mars par le Conseil des Etats (27 voix sans opposition). Seule inconnue: les opposants lanceront-ils le référendum? Personne ne l'a explicitement annoncé mais tous s'y préparent. Y compris Kaspar Villiger, chef du DMF, qui n'entend surtout pas s'y opposer, gonflé à bloc par le vote du week-end dernier.

Bern
François NUSSBAUM

Kaspar Villiger a d'ailleurs joué cartes sur table dans ce dossier, précisant parfois des points que certains auraient peut-être voulu ignorer. Il aurait pu se contenter d'accueillir avec satisfaction l'approbation de son projet par les Chambres, et de répondre mollement à la petite frange nationaliste qui s'y opposait. Il a préféré prendre les devants.

Budget de la Confédération: 1,3 milliard de supplément

Des sous pour les chômeurs

Le Conseil national s'est rallié hier à l'autre chambre pour accorder un prêt de 1,3 milliard à la Caisse de chômage. Cette somme fait partie d'un supplément au budget 1993 de la Confédération. Mais il faudra probablement un deuxième supplément pour permettre de verser toutes les prestations aux chômeurs.

La montée vertigineuse du chômage depuis 1991 a incité - tardivement - le Conseil fédéral à relever les cotisations de 0,4 à 2% en janvier dernier. Mais ces cotisations ne rapporteront que 3,7 milliards cette année, alors que le versement des prestations coûtera le double. La loi oblige, dans ce cas, la Caisse de chômage à emprunter, à parts égales, à la Confédération et aux cantons.

Comme ils n'ont pas d'argent, ils empruntent à leur tour, sur le marché des capitaux. La Confédération a déjà inscrit 500 millions, à ce titre, dans son budget 1993. Le supplément voté hier s'élève à 1,3 milliard et on s'attend à une nouvelle demande

On parle à mots couverts d'un référendum possible? Kaspar Villiger saisit la balle au bond. «Le Conseil fédéral pouvait parfaitement mettre sur pied ce bataillon de Casques bleus par voie d'ordonnance, sans passer par le Parlement, mais il a préféré une loi, soumise au référendum facultatif», dit-il avant d'ajouter: «Nous tenons à une légitimité populaire absolue pour ce projet». Il a gagné la bataille des FA-18 et des places d'armes, pourquoi pas celle des Casques bleus?

Le projet est contraire à la neutralité suisse? «Nous avons participé aux sanctions internationales décrétées par l'ONU contre l'Irak; personne n'aurait compris que nous les refusions, sous prétexte de neutralité», lance le chef du DMF, qui considère la neutralité comme un instrument dynamique de notre politique étrangère, et non comme un statut mythique interdisant toute solidarité. «Dans un projet de Casques bleus pour des opérations de maintien de la paix, la question de la neutralité ne se pose absolument pas».

BON POUR LES AUTRES

Mais ces opérations de maintien de la paix, ne sont-elles pas dangereuses (voir la Bosnie ou le Cambodge)? Kaspar Villiger devient incisif: «On ne peut pas, à la fois, critiquer l'inefficacité des Casques bleus en Bosnie, souhaiter une intervention militaire internationale et s'effaroucher à l'idée que des Casques bleus suisses puissent y être en danger. Il faut se faire à l'idée qu'il y aura peut-être des blessés, voire



des morts, dans les rangs helvétiques, ou alors admettre ouvertement que de tels risques sont juste bons pour des Français, des Suédois ou des Pakistanaïsi.

Un tel projet n'est-il pas un peu cher pour nos finances? Le chef du DMF n'hésite pas à en rajouter: «Il coûtera même plus cher que prévu. Les 155 millions budgétés peuvent être dépassés selon la mission que nous accepterons de la part de l'ONU, et

selon le matériel supplémentaire nécessaire (blindés pour le transport de troupe)». «Mais, ajoutait-il, il en va de la crédibilité du pays: la solidarité est à ce prix. Et nous ne voulons pas d'un bataillon d'oprette qui plie bagages au premier coup de feu».

BLOCHER?

Bref, Kaspar Villiger choisit un langage clair pour éviter tout reproche ultérieur de cachotteries.

Il fera de même face à la population, si le référendum est lancé. A cet égard, tout le monde lorgne du côté de Christoph Blocher, président de l'Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN). Mais le conseiller national (UDC) zurichois n'était pas dans la salle et n'a assisté à aucune séance de la commission préparatoire, selon son président Helmut Hubacher. F.N.

OPINION

Les chantres mous du nationalisme

On pensait nos chers ultra-nationalistes fervents admirateurs de Guillaume Tell et de Winkelried.

Les voilà qui, dans le débat sur les Casques bleus helvétiques, jouent les Tartarin de Tarascon et les Matamore.

Face à un Kaspar Villiger qui, «requinqué» par ses succès du week-end dernier, s'est montré à la fois brillant et courageux, les Automobilistes, les Démocrates suisses, les Ligueurs tessinois et une frange de l'UDC ont, avec des accents parfois pathétiques, défendu une notion de l'identité nationale pour le moins frileuse.

Très martiaux et combattifs lorsqu'il s'était agi de contrecarrer les initiatives du GSa contre le FA-18 et les places d'armes, les voilà transformés en partisans d'un repli stratégique total sur le réduit national dès que l'on évoque la possibilité d'envoyer des soldats - tous volontaires - aider à des opérations de maintien de la paix, au-delà de nos frontières. Repli au nom d'une conception tellement étriquée de notre neutralité qu'elle en devient mesquine et d'une interprétation si restrictive du vote négatif de 86 sur l'ONU qu'elle provoque un tollé jusque parmi les opposants d'alors (dont Kaspar Villiger!). La crainte quant aux coûts de l'opération confine à la

pingrerie. Ne parlons même pas de cette répugnance qui suinte du débat d'hier: la hantise de voir couler le sang de soldats suisses pour autre chose que la défense de la patrie... De quoi faire se retourner dans leurs tombes les innombrables Helvètes dont le courage, au fil des siècles, sur la plupart des champs de bataille européens, a, qu'on s'en réjouisse ou non, contribué de manière notable à la renommée de notre pays. C'était les mêmes conservateurs qui alors «vendaient» à l'étranger, pour s'en débarrasser, les jeunes de leurs villages qu'ils préféraient mercenaires qu'encombrants chômeurs.

Venant de milieux globalement hostiles à tout esprit d'ouverture, que ce soit à propos de Swissair, de l'EEE ou de l'ONU, on ne s'étonnera guère de cette position, pourtant contraire à la politique de sécurité définie par le Conseil fédéral qui considère que défense nationale intérieure et contribution à la recherche de la paix à l'extérieur sont étroitement complémentaires.

On en vient presque à souhaiter qu'un référendum permette à Kaspar Villiger d'expliquer enfin clairement aux citoyens qu'il est grand temps de ne plus confondre, au nom d'un nationalisme intégriste réducteur, patriotisme et peur de l'avenir.

Roland GRAF

GARAGE DES MONTAGNES



Tél. 039/23 64 44
Av. Léopold-Robert 107
LA CHAUX-DE-FONDS

Nouveau! à La Chaux-de-Fonds

Pour toujours mieux vous servir.

TAMOIL

OUVERT 24 H SUR 24 H

TAMOILCARD • EC DIRECT • POST CARD •

VISA • EUROCARD • DINER'S CLUB •



TOYOTA

132-12003

Vendredi 11 juin 1993

L'Impartial

Bosnie: des avions de guerre pour protéger les Casques bleus

Sous l'aile de l'OTAN

L'OTAN a proposé hier à l'ONU de lui fournir des avions de guerre pour protéger les Casques bleus déployés en Bosnie. De son côté, le gouvernement macédonien a accepté d'accueillir 300 soldats américains en renfort des troupes des Nations Unies chargées de surveiller les frontières. Sur le terrain, les combats se sont poursuivis, notamment dans l'enclave musulmane de Zepa, alors que les Croates chassés de Travnik affluaient en Croatie.



Réfugiés en Croatie

Quelque 1500 femmes et enfants Croates bosniaques ont fui Travnik (Bosnie). (Keystone-EPA)

Les autorités militaires de l'OTAN ont déjà commencé des travaux pour la préparation de ce soutien aérien, indique le communiqué publié à l'issue de la rencontre des ministres des Affaires étrangères à Athènes. Les Etats-Unis seront le plus important contributeur pour cette nouvelle opération. Les Français proposent d'envoyer huit avions Jaguar pour cette mission qui devrait compter 70 appareils. Les Pays-Bas, la Turquie et la Grande-Bretagne y participeront également.

Cette nouvelle tâche est séparée de l'opération en cours de la Bosnie qui est menée avec des intercepteurs. Pour la nouvelle mission, les avions devront être capables de bombardements et d'attaques au sol.

Par ailleurs, pour éviter que le conflit ne s'étende à la Macédoine, Skopje a donné officiellement son accord à l'envoi de 300

soldats américains sur son sol. Le communiqué ne précise pas la date d'arrivée des militaires. Les Etats-Unis n'ont pas envoyé de troupes jusqu'à présent au sein des Casques bleus dans l'ex-Yougoslavie mais seulement quelques spécialistes dont la présence est longtemps restée cachée.

Un contingent de la FORPRONU est déjà présent en Macédoine. Il compte 736 soldats suédois, danois et finlandais. La mission de la FORPRONU sur place est de surveiller les frontières de la Macédoine avec la Serbie et l'Albanie. Sur le terrain, l'enclave musulmane de Zepa a été attaquée pour la deuxième journée consécutive par les forces serbes. Les forces serbes auraient incendié sept maisons au nord ouest de

Zepa, alors que des tirs à l'arme légère étaient signalés sur la ligne de front dans cette enclave, l'une des six «zones de sécurité» décrétées par l'ONU.

Au nord de la Bosnie, les forces loyales au président Alija Izetbegovic ont lancé une attaque générale contre Brcko.

Cette ville verrouille le corridor reliant les régions sous contrôle serbe à la Serbie.

EXODE

Pour leur part, les chefs militaires des forces croates de Bosnie (HVO) et de l'armée bosniaque, majoritairement musulmane, ont appelé à un cessez-le-feu en Bosnie centrale. Cette annonce survient alors que quelque 1500 Croates bosniaques de Travnik, qui avaient fui les atta-

ques des Musulmans, sont parvenus hier à Novska, en Croatie. (ats, afp, reuter)

Convoi intercepté

Des membres du Conseil de défense croate (HVO) ont attaqué hier un convoi humanitaire de quelque 450 camions à Novi Travnik, en Bosnie centrale. Ils ont tiré sur huit chauffeurs, a annoncé un porte-parole du bataillon britannique de la FORPRONU basé à Vitez. L'incertitude plane sur le sort de ces hommes. (ats, afp, reuter)

Hypothèse de représailles de la communauté internationale en Somalie

Aidid dans le collimateur

Même si aucune décision en ce sens n'a été formellement annoncée, plusieurs indices sérieux laissent penser hier à l'imminence d'une intervention armée des forces de l'ONU contre le chef de clan Mohammed Farrah Aidid à Mogadiscio.

«On nous a dit, en termes très brutaux, qu'il y aurait une attaque décisive de façon imminente», affirmait mercredi Mike McDonagh, de l'organisation humanitaire irlandaise Concern. C'est l'une des rares à avoir maintenu son personnel sur place puisqu'il n'en reste plus que sept sur 38, qui se sont regroupés dans les locaux de Concern et de la Croix-Rouge.

Côté français, les deux derniers ONG encore présentes dans la capitale somalienne ont évacué leurs ressortissants. Pharmaciens sans frontières a évacué mercredi sur Nairobi (Kenya), la quinzaine de membres d'Action internationale contre la faim (AICF) étaient en cours d'évacuation hier et seul le coordinateur français devait rester sur place. Quant à Médecins du monde, qui a décidé mercredi de maintenir ses missions en Somalie, elle n'a pas de personnel à Mogadiscio.

L'ONUSOM-II continuait à se renforcer à Mogadiscio à la suite des violents affrontements de samedi (23 Casques bleus pakistanais tués). Dimanche, le

Conseil de sécurité avait condamné ces actions, réclamé des poursuites contre leurs auteurs (trois suspects ont été arrêtés) et demandé à l'ONUSOM-II d'achever le déploiement de son personnel afin d'assurer la sécurité dans le pays. Il avait tout particulièrement insisté sur «l'importance cruciale de mettre rapidement à exécution le désarmement de toutes les parties somaliennes».

Les derniers éléments étrangers de l'ONU étaient transférés dans l'ancienne ambassade américaine qui abrite maintenant le QG de l'ONUSOM-II.

Autre élément laissant penser à une éventuelle attaque, on affirmait mercredi au Pentagone

que quatre avions sophistiqués AC-130 avaient été envoyés à Djibouti, prêts à intervenir si nécessaire.

Néanmoins, les composantes militaire et politique de l'ONU seraient apparemment en désaccord sur la façon de réagir, la première souhaitant une attaque, la deuxième préconisant la diplomatie. Ainsi, l'envoyé spécial de l'ONU, l'amiral américain Jonathan Howe, avait démenti mercredi qu'une décision ait été prise sur la façon de répondre à l'attaque de samedi. «Nous avons une large gamme d'options, avait-il dit. Nous ne cherchons pas à tuer qui que ce soit. Il y a déjà eu trop de Somaliens tués.» (ap)

Attentats à la bombe en Angleterre

L'IRA opiniâtre

L'IRA a revendiqué hier la responsabilité d'attentats à la bombe contre un terminal pétrolier désaffecté et un dépôt de gaz dans le nord de l'Angleterre. L'Armée républicaine irlandaise a menacé de poser d'autres bombes.

Deux petites bombes ont explosé dans les installations pétrolières situées près de Newcastle, moins de 24 heures après l'explosion du gazomètre de Gateshead dans la même région. Ces explosions n'ont fait aucun blessé et seulement des dégâts mineurs. Le terminal pétrolier était

désaffecté et il n'y avait pas de pétrole stocké, ont précisé des responsables d'Esso.

«L'establishment britannique apprend lentement, à l'évidence. Mais, à l'IRA, nous sommes des professeurs patients. Nous continuerons à leur montrer que leur démembrement de l'intégralité territoriale de l'Irlande et leur négation des droits nationaux irlandais ont un prix que nous sommes déterminés à leur faire payer», dit l'IRA dans un communiqué.

Un attentat à la bombe avait déjà provoqué des dégâts peu importants le mois dernier à la raffinerie Esso. (ats, reuter)

Allemagne

Le feu, encore

Un groupe d'hommes non identifiés a mis le feu dans la nuit de mercredi à jeudi à un foyer de demandeurs d'asile à Singen.

La police a été prévenue à 1 h du matin par les résidents du foyer qui sont venus à bout des flammes à l'aide d'extincteurs. Personne n'a été blessé dans cet incendie survenant deux semaines après celui de Solingen.

Depuis le 29 mai, pas un jour n'est passé sans que soient signalées des attaques xénophones attribuées à des extrémistes de droite en Allemagne. (ap)

Eltisine au Parlement

Concession

Le président Boris Eltsine a fait hier une concession à ses adversaires conservateurs du Parlement.

Il a proposé de tenir compte aussi bien de leur projet que du sien dans l'élaboration d'une nouvelle Constitution.

S'adressant à la conférence constitutionnelle, le président russe a déclaré que deux projets étaient soumis aux quelque 700 délégués et qu'ils n'étaient pas exclusifs l'un de l'autre.

«Vous travaillez sur deux projets, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient en compétition», a dit Boris Eltsine. (ats, reuter)

Cambodge

Amorce de sécession

L'autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) a confirmé hier la victoire de l'opposition monarchique aux dernières élections. Des responsables du PPC et de l'ONU ont annoncé la sécession de six provinces dans l'est du pays.

Le parti d'opposition monarchiste, le FUNCINPEC, a obtenu 45,4% des voix aux élections législatives, selon les résultats définitifs annoncés hier à Phnom Penh par l'APRONUC. Pour sa part, le Parti du peuple cambodgien (PPC) a remporté 38,2% des suffrages. Le Parti libéral démocrate bouddhiste (PLDB), de l'ancien premier ministre Son Sann, n'a recueilli que 3,8% des suffrages. Les 17 autres formations qui ont disputé les élections du 23 au 28 mai se partagent le reste des voix. Ces résultats accordent 58 sièges aux royalistes et 51 au PPC, dans une assemblée qui en compte 120.

Le Conseil national suprême (CNS) cambodgien, qui regroupe les quatre principaux courants d'influence au Cambodge, doit prendre acte du résultat des élections et de la poursuite du plan de paix de l'ONU pour le Cambodge. Celui-ci prévoit la formation d'un gouvernement et la rédaction d'une nouvelle Constitution.

Le plan de l'ONU pourrait toutefois se heurter à l'opposition du Parti populaire cambodgien (PPC), au pouvoir à Phnom Penh et grand perdant des élections. Le premier ministre Hun Sen a immédiatement refusé de reconnaître les résultats, entachés selon lui d'irrégularités «nombreuses et massives».

Pour sa part, le chef de l'APRONUC a réfuté les allégations du PPC, en proclamant que le processus électoral avait été «libre et équitable». Mais la fermeté de l'APRONUC a incité six provinces de l'est du Cambodge à annoncer une sécession. (ats)

Conseil de sécurité

Débat relancé

L'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, Mme Madeleine Albright, a relancé mercredi soir le débat sur un éventuel élargissement du Conseil de sécurité, en particulier au Japon et à l'Allemagne.

«C'est un sujet dont nous allons parler» prochainement, a déclaré à la presse Mme Albright, alors que tous les Etats de l'ONU ont été invités à soumettre, en vue de la prochaine assemblée générale en septembre, des propositions écrites au secrétaire général Boutros Boutros-Ghali sur une possible recomposition du Conseil de sécurité.

Interrogée sur le point de savoir si les membres permanents actuels (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie, qui ont chacun un droit de veto) étaient tous assurés de conserver leur siège, la représentante américaine a répondu, dans un éclat de rire: «Certainement... Absolument».

La France et la Grande-Bretagne ont jusqu'à présent été réticentes à l'idée de changement.

Comme on lui demandait si, outre le Japon et l'Allemagne, des pays en voie de développement pouvaient prétendre à un siège permanent, l'ambassadeur des Etats-Unis a répondu, sans s'engager: «c'est un des sujets les plus intéressants... Rendre l'ONU la plus efficace possible, à l'aube du XXIe siècle.» (ats, afp)

BRÈVES

Sommet Clinton - Eltsine

Encore en 1993

Après Vancouver en avril, le président Bill Clinton et son homologue russe Boris Eltsine se rencontreront d'ici la fin de l'année pour leur second sommet, a annoncé hier le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher.

Massacre au Liberia

Le bilan s'alourdit

Selon le personnel médical travaillant au Liberia, 547 corps ont été inhumés après le massacre de civils dimanche au Camp Carter, près d'Harbel. Le bilan total pourrait atteindre 600 victimes. Le gouvernement transitoire a ordonné l'ouverture de deux enquêtes séparées. Il a accusé les Forces armées du Libéria (FAL) de ne pas avoir pris les mesures suffisantes pour empêcher la tuerie.

Vice-président Espina

Réfugié au Costa-Rica

Le président du Costa-Rica Rafael Angel Calderon annonce que son gouvernement a accordé l'asile au vice-président guatémaltèque Gustavo Espina Salguero, dont les tentatives de s'emparer du pouvoir sont demeurées infructueuses.

Sultan de Brunei

Le plus riche

Le sultan de Brunei, avec une fortune estimée à 37 milliards de dollars (plus de 56 milliards de nos francs), reste l'homme le plus riche du monde, selon le classement 1993 établi par le magazine américain «Fortune». Le sultan de Brunei, qui a fait fortune dans l'immobilier, le pétrole et le gaz, arrive loin devant la famille américaine Walton, installée dans l'Arkansas et en Californie.

Suède

Maitres volés

Quarante trois tableaux et dessins de Renoir, Rubens, Van Gogh et de Titien ont été volés dans l'appartement d'un collectionneur privé, Bengt Ekstrom, à Uppsala, à 60 kilomètres au nord de Stockholm.

Vie de château...



TOYOTA 4-RUNNER V6: 6 CYLINDRES. PUISSANCE DÉBRIDÉE. TRACTION INTÉGRALE. EQUIPEMENT LUXUEUX.

...au volant de celui qui vous emmènera jusqu'au bout du monde. Le 4-Runner V6 est doté de tout ce qu'il vous faut pour votre confort et pour les pires sollicitations: 143 ch, un couple de 240 Nm et un moteur V6 d'un silence de marche exceptionnel. Injection électronique d'essence. Boîte à cinq vitesses, traction intégrale et démultiplication tout-terrain. Ressorts hélicoïdaux et frein de différentiel à l'arrière. Direction

assistée. Sièges sport à 7 réglages. Et pour que votre aventure soit plus douce encore: système audio à 6 haut-parleurs, rétroviseurs extérieurs réglables électr. Et tout ce que vous désirez emporter, vous pouvez le remorquer (jusqu'à 2 000 kg de charge freinée). Mieux encore? Garantie intégrale de 3 ans ou 100 000 km. 6 ans de garantie contre la corrosion perforante. Demandez notre offre de leasing. Tél. 01 495 2 495.

LE TOYOTA 4-RUNNER V6: 2959 cm³. 105 kW (143 ch). A partir de Fr. 41 550.-. Avec boîte automatique à 4 rapports: à partir de Fr. 43 750.-. Le paquet RV (ill.) en option pour Fr. 2 250.-.

LE TOYOTA 4-RUNNER V6 SUPER SALOON. Intérieur cuir, sièges chauffants à l'avant, climatisation, toit de verre coulissant électrique, pneus larges, jantes alu, etc. Tout compris, à partir de Fr. 51 480.-.

LA PERFECTION AUTOMOBILE



LE N° 1 JAPONAIS

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-999 311 101-222/4x4

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: Centre de vente, Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107 et 117, 039/23 64 44/45 • Agences locales: Le Locle: Garage du Crêt, 039/31 59 33 • Saignelégier: Auto-Sport 3000 S.A., 039/51 12 20 • Sonvilier: J. C. Béring Automobiles, 039/41 15 55

DIVERS

IMMOBILIER

A louer

Halles de fêtes et accessoires

pour sociétés et privées de 20 à 4000 personnes

Pour tous renseignements:
Thomas Gutknecht SA
Pra Pury 7 D, 3280 Morat
Tél. 037 71 25 43, Fax 037 71 20 35

17-509



CARAVANES

H. TRAEGER S.A.

Journée portes ouvertes

Dimanche 13 juin 1993

Jeux et animation avec Gil Aubert
Un cadeau pour chaque enfant

Durant cette journée, offre spéciale à tout visiteur

Rendez-vous au Camping des Lacustres
1470 Estavayer-le-Lac Tél. 037 63 41 00

17-2036/4x4

A LOUER

NEUCHÂTEL

appartement de 2½ pièces

(Travaux de rénovation en cours)

- ★ Rue des Parcs 137
- ★ Libres tout de suite ou à convenir
- ★ Loyer Fr. 940.- + charges

LIVIT

22-3392

LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE
RUE ST-PIERRE 4
1003 LAUSANNE ☎ 021/312 28 15



À VENDRE

Quartier de l'Helvétie

APPARTEMENT 4½ PIÈCES

Tout confort. Accès direct au terrain de jeux

S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33

470-119

Accéder à la propriété avec l'argent du 2e pilier

Accord sans enthousiasme aux Etats

Celui qui rêve de devenir propriétaire ou désire amortir une hypothèque pourra à l'avenir puiser raisonnablement dans le bas de laine de son deuxième pilier. Emboitant le pas au Conseil national, le Conseil des Etats a approuvé hier par 28 voix sans opposition une loi encourageant l'achat d'une maison ou d'un logement grâce à la prévoyance professionnelle. Les sénateurs ont émis de sérieux doutes quant à l'efficacité de cette mesure.

La Chambre des cantons a donné son aval sans grand enthousiasme à cette loi encourageant l'accession à la propriété par le 2e pilier que le Parlement avait lui-même réclamée en 1990. Il est clairement ressorti du débat que ce projet ne constituait qu'un petit pas vers une plus grande dispersion de la propriété foncière. La difficulté de trouver un consensus sur des mesures plus radicales est tout aussi évidente.

Thomas Onken (PS/TG) a invité le Conseil fédéral à proposer, en tant que pendant à la loi votée jeudi, un droit de préemption pour les locataires. Lui-même doute que ce projet de loi serve à acquérir de nouveaux logements. Il pense plutôt que cela permettra d'alléger les charges pesant sur des maisons déjà ven-

dues et que les principaux bénéficiaires en seront les banques et les propriétaires.

Willy Loretan (PRD/AG) et Markus Kuendig (PDC/ZG) ont réclamé de leur côté la suppression des prescriptions en matière de construction, le droit d'équiper et de mettre en valeur son terrain pour un privé et des loyers fonction du marché.

Le président de la commission Kurt Schuele (PRD/SH) a appelé des cantons comme Berne, les Grisons, Vaud, Obwald à réduire la charge fiscale importante qui frappe les fonds de la prévoyance professionnelle. Le législateur se corrige d'ailleurs lui-même aujourd'hui: hier il contraignait le citoyen à épargner et maintenant il lui retourne une partie de cette épargne forcée.

La conseillère fédérale Ruth Dreifuss a convenu que cette façon d'encourager l'accession à la propriété par le 2e pilier augmenterait de 5% au plus le pourcentage de propriétaires en Suisse (30%). Le projet adopté est une voie moyenne entre l'égalité de traitement des assurés, les mesures pour éviter les abus et la sécurité des caisses. Le Conseil fédéral se déterminera cette année encore sur le droit de préemption.

LA SÉCURITÉ D'ABORD

Les sénateurs ont largement suivi le Conseil national lors de l'examen de détail de la loi. Ainsi un assuré pourra en tout temps toucher une partie du capital épargné avec le 2e pilier pour s'acheter et habiter un logement, pour amortir une hypothèque ou pour acquérir des parts d'une coopérative de cons-



Accession au logement grâce au deuxième pilier

Selon Ruth Dreifuss, la mesure augmenterait de 5% le nombre de propriétaires en Suisse. (Keystone)

truction et d'habitation. Les prestations vieillesse en seront raccourcies d'autant.

Par 21 voix contre six, les Etats, comme le Conseil national auparavant, ont mis en place une sécurité: l'institution de prévoyance proposera elle-même une assurance complémentaire afin d'éviter les conséquences d'une réduction de prestation en cas de décès ou d'invalidité. Battue, la minorité voyait dans cette disposition un encouragement

économique en faveur des assureurs. Un versement anticipé pourra entraîner une réduction de rente de 70% au plus. L'assuré doit connaître ce risque et pouvoir y faire face, a expliqué Ruth Dreifuss.

Les autres points ne furent pas contestés. Pour garantir la prévoyance des autres assurés, une restriction de revente de la maison figurera au registre foncier. En cas de revente, l'argent retournera dans les caisses du 2e

pilier. Les versements anticipés seront imposés au même taux que les prestations vieillesse ultérieures. Le futur propriétaire aura droit à la totalité de la prestation de libre passage accumulée jusqu'à 50 ans.

Le projet retourne au Conseil national pour élimination de deux divergences mineures. Le Conseil des Etats quant à lui se penchera à nouveau la semaine prochaine sur le 2e pilier et traitera du libre passage. (ap)

11 juin 1977 -
La commune appenzelloise de Gais (Rhodes extérieures) se voit attribuer le Prix Henri-Louis Wakker décerné par la Ligue suisse du patrimoine national. Cette distinction accompagnée d'un chèque de 10 000 francs récompense une station thermale qui a su conserver la place historique du village.

BRÈVES

Essence sans plomb Moins chère

Le litre d'essence sans plomb et de diesel coûtera un centime de moins dès aujourd'hui, ont fait savoir hier les compagnies BP, Esso, Migrol et Aral. Le prix de la super ne changera en revanche pas. Cette baisse a été provoquée par une diminution des prix sur la marché libre de Rotterdam.

Grobet - Ziegler La bagarre

Le conseiller d'Etat genevois Christian Grobet a intenté un procès au conseiller d'Etat Bernard Ziegler. Objet du litige: l'étude d'avocats que les deux magistrats socialistes ont acquise en copropriété en 1977. Christian Grobet veut récupérer sa partie des locaux. Bernard Ziegler et son épouse, avocate qui occupe actuellement les lieux, refusent.

Uni de Zurich

Numerus clausus

Le Conseil d'Etat du canton de Zurich a préparé un projet de loi pour l'introduction du numerus clausus et d'une limitation de la durée des études universitaires. Grand Conseil et peuple devront encore se prononcer. Le texte publié hier prévoit encore l'abaissement de l'âge d'admission de 18 à 17 ans.

Platzspitz à Zurich Réouverture

Le Platzspitz a rouvert hier matin à Zurich. Des écoliers en promenade de classe ont pique-niqué sur un gazon exempt de seringue. Le parc a été nettoyé à fond et restauré pour redevenir le «bijou» qu'il a été. Situé derrière le Musée national, le parc avait été durant près de huit ans le rendez-vous des toxicomanes à Zurich, avant d'être fermé le 5 février 1992.

Aéroport de Cointrin De droit public

L'aéroport de Genève-Cointrin sera transformé en établissement de droit public. Les 42 articles d'un projet de loi, conçu par le Conseil d'Etat et allant dans ce sens, ont été adoptés hier soir par la majorité bourgeoise du Grand Conseil. La gauche et les écologistes ont vu tous leurs amendements rejetés par l'Entente.

En bisbille avec Adolf Ogi, les écologistes rompent le dialogue

Les Verts en viennent à l'invective

La politique menée par le Conseil fédéral - et plus particulièrement par le conseiller fédéral Ogi et son département - en matière d'énergie est non seulement inconsistante et incohérente mais contrevient encore aux décisions populaires de 1990 sur l'énergie nucléaire.

Alors que le gouvernement dispose des compétences nécessaires, il n'entreprind pratiquement rien en vue d'économiser l'énergie.

Le programme «Energie 2000», en bref, n'est pas respecté. Telles sont, pour l'essentiel,

les critiques adressées au gouvernement, dans une lettre publiée jeudi, par 19 associations de protection de l'environnement.

Ces associations, en conséquence, ne veulent plus discuter et collaborer avec le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) que si ce dernier tient ses engagements et cesse de favoriser systématiquement le lobby de l'électronucléaire.

Les associations répondront à la fin de l'été à une première prise de position, datant de fin

avril dernier, du DFTCE. Elles réexamineront également d'ici la fin de l'année le programme «Energie 2000», programme qu'elles affirment soutenir.

La controverse entre le DFTCE et les associations de défense de l'environnement a, entre autres, pour cause le fait que le gouvernement avait autorisé une augmentation de la puissance de la centrale nucléaire de Muehleberg - ce qui constitue, de l'avis des associations écologistes, une contrevention au moratoire décidé par le peuple. (ap)

TVA: divergences

A éliminer avant l'été

L'élimination des divergences entre les deux Chambres fédérales sur la taxe à la valeur ajoutée (TVA) doit avoir lieu cette session encore. Le Conseil national a remis cet objet à son ordre du jour du mercredi 16, a annoncé hier la vice-présidente Gret Haller (PS/BE). Cette accélération des travaux parlementaires devrait permettre de soumettre le nouveau régime financier à la votation populaire le 28 novembre prochain.

Le Conseil des Etats a créé deux divergences importantes par rapport à la version du Conseil national. Il a décidé de

soumettre séparément au peuple le principe du passage à la TVA et le taux de cet impôt (6,2 ou 6,5%). Il a également modifié les mesures prévues pour compenser l'effet négatif que pourrait avoir la TVA sur les ménages à bas revenus. La commission du National se réunira au début de la semaine prochaine pour décider de ses positions.

Si toutes les divergences sont supprimées cette session encore et si le peuple donne son feu vert en novembre, la TVA pourra entrer en vigueur le 1er janvier 1995. (ats)

700e anniversaire de la Confédération

Les jeunes entendus

Lors de la session des jeunes, qui s'est déroulée à Berne le 25 septembre 1991, une pétition sur l'environnement a été adoptée. Son contenu a été repris par un postulat de la commission de l'environnement du Conseil des Etats, a indiqué un communiqué publié hier.

Le postulat invite le Conseil fédéral à rédiger un rapport sur les perspectives de la politique suisse dans le domaine de l'environnement. Il est prié de s'exprimer notamment sur les points suivants: introduction d'une taxe d'incitation remboursable sur l'énergie; système fiscal plus écologique; diminution de la consommation de carburant des véhicules; stratégies internationales. Dans une lettre au Conseil fédéral, la commission a d'autre part énoncé les principes qui lui paraissent judicieux pour mettre en place une taxe sur l'énergie. (ats)

Mariage princier au Liechtenstein

Nuit libre décrétée

Un mariage princier, ça se fête: le 3 juillet prochain, le prince héritier Alois de Liechtenstein passera la bague au doigt de la duchesse Sophie de Bavière.

Pour la circonstance, le gouvernement a décidé que les bus seront gratuits ce jour-là dans la principauté. Mieux encore: la nuit sera libre dans les établisse-

ments publics et les commerces pourront rester ouverts jusqu'à minuit, a annoncé le service liechtensteinois de presse et d'information.

Ce mariage de l'année va coûter 2,3 millions environ à la Principauté. Un crédit supplémentaire va donc être demandé au Parlement. (ats)

Chambres fédérales

Session à Genève?

Il n'est pas exclu que la session d'automne des Chambres fédérales ne se tienne pas au Palais fédéral. Selon un communiqué des services du Parlement, les travaux prévus ne seront pas terminés en septembre, et il est possible que la session se tienne «à l'extérieur». Dans la salle du Conseil national, il s'agira d'installer les appareils du vote électronique, d'agrandir les cabines des interprètes, et de remettre en état le plafond, les parois et le sol. Les travaux commenceront dès la fin de la session d'été, soit d'ici à une semaine.

Dès le mois de juillet, des travaux d'extension débiteront également dans les sous-sols du Palais fédéral.

Les anciens locaux des archives de l'assurance militaire abriteront 35 places de travail du Service du Bulletin officiel ainsi que les archives de la Centrale de documentation de l'Assemblée fédérale. (ats)

«Temps présent» sur le sang contaminé

La Croix-Rouge porte plainte contre la SSR

La Croix-Rouge suisse (CRS) porte plainte contre la SSR pour atteinte au droit de la personnalité et violation de la concession. Objet de la plainte: les deux émissions «Temps présent» de la télévision romande et «Brunch» de la radio romande sur «le sang qui tue».

Dans ces deux émissions, la SSR a reproché à la CRS d'avoir, «par négligence grave et pour des motifs commerciaux», causé la contamination de centaines d'hémophiles et de transfusés par le biais de son service de transfusion, estime jeudi soir la CRS dans un communiqué.

Le «Temps présent» du 13 mai a été annoncé par la Télévision suisse romande (TSR) comme la «révélation d'un scandale». Mais, pour la CRS, «on s'est servi de nombreuses

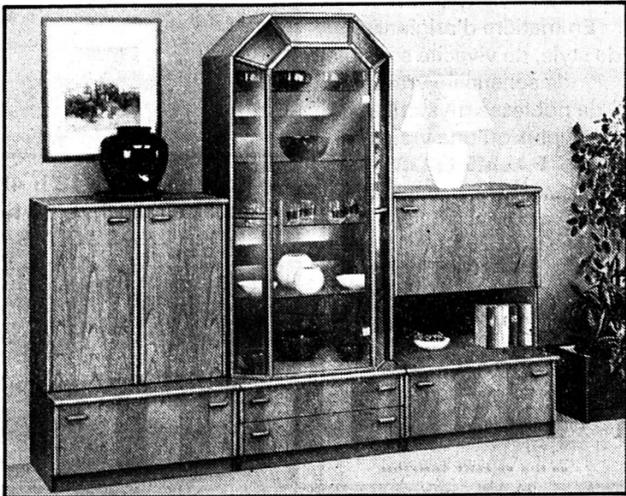
déclarations qui se sont révélées fausses par la suite» et de présomptions que la Croix-Rouge n'a «aucune possibilité de réfuter». Le «même type d'information unilatérale» a été répété en grande partie dans «Brunch». La CRS estime avoir le droit de pouvoir mener dans les médias une discussion «objective» sur le problème des contaminations des transfusés par le virus du sida. «Au mépris de l'information ouverte», «Temps présent» a préféré «construire un scandale particulièrement médiatique», reproche l'organisation.

La CRS estime avoir prouvé devant les médias qu'il y a eu «beaucoup moins de contaminations par le virus du sida en Suisse chez les transfusés que dans presque tous les autres pays européens, grâce aux mesures de sécurité prises par son service de transfusion». (ats)

meublorama

Bôle/NE C'est moins cher!
(près Gare CFF Boudry)

Le grand discount du meuble...



Beau et pratique

Panor murale en chêne véritable,
240 cm, avec éclairages, bar
et beaucoup de rangements...

Tout cela à un
prix super-discount Meublorama

1490.-

Vente directe du dépôt (8500m²)

Sur désir, livraison à domicile

Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires

Heures d'ouverture: de 9h à 12h et de 13h45 à 18h30
Samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Lundi matin fermé.

Automobilistes: dès le centre de Bôle,
suivez les flèches «Meublorama»

P Grand parking

meublorama

Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

IMMOBILIER

A louer tout de suite ou à convenir à
la rue du Locle 38,
La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

au 6e étage.
Loyer: Fr. 900.- plus Fr. 139.50 pour les
charges.
Pour visiter: Mme Miranda (concièrge)
☎ 039/26 46 06.
Pour renseignement et location:
**DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET
DE GÉRANCES SA, Seidenweg 17,
3000 Berne 9, ☎ 031/24 34 61.**

5-1622

A louer tout de suite ou à convenir à
l'avenue Léopold-Robert 80,
La Chaux-de-Fonds

LOCAL de 92 m²

au 4e étage, 4 pièces, conviendrait
comme bureau d'administration, cabinet
médical, etc.
Loyer: Fr. 1000.- plus Fr. 130.- pour les
charges.
Pour visiter: M. Schaefer (concièrge)
(vers le soir), ☎ 039/23 93 40.
Pour renseignement et location:
**DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET
DE GÉRANCES SA, Seidenweg 17,
3000 Berne 9, ☎ 031/24 34 61.**

5-1622



GÉRANCE
CHARLES BERSET
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33

À LOUER
POUR DATE À CONVENIR

BEAUX APPARTEMENTS
de 4 pièces, cuisine agencée, chemi-
née de salon, immeuble ancien entiè-
rement rénové, place de parc à dispo-
sition.

APPARTEMENTS
de 1, 2 et 3 pièces, chauffage central,
salle de bains, quartier Nord-Ouest.

APPARTEMENT
de 4 pièces, chauffage central, salle de
bains, ascenseur, au centre de la ville,
loyer de Fr. 980.- charges comprises.

BEL APPARTEMENT
de 3½ pièces, dans immeuble neuf à
l'Est de la ville, véranda, grand confort.
470-119
L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

MARCHE DE L'OCCASION

OPEL



Pratiquement neuve, mais bien
moins chère: une voiture d'occasion
sélectionnée par votre distributeur
OPEL

Corsa 1.3i Swing, blanc, 3 p.	64 000 km	6 900.-
Corsa 1.3i Style, noir, T.O., 3 p.	1989	7 900.-
Kadett 1.4i GL, vert mét., 4 p.	20 000 km	13 500.-
Kadett 1.6i ABS Spécial gris mét., 4 p.	7 000 km	14 900.-
Kadett 2.0i GT, blanc, 4 p.	1990	13 800.-
Kadett 2.0i GSI, blanc, 3 p.	54 000 km	13 800.-
Kadett 2.0i GSI 16V, noir, T.O., jantes, 3 p.	17 000 km	21 800.-
Astra 2.0i GT, blanc, T.O., 5 p.	9 000 km	20 800.-
Vectra 2.0i GL, blanc, 4 p.	30 000 km	16 800.-
Vectra 2.0i GLS, gris mét., 5 p.	1990	15 900.-
Vectra 2.0i GL 4x4, bleu mét., 4 p.	1989	16 800.-
Omega Cvan 2.0i GL, aut., rouge mét., 5 p.	53 000 km	16 900.-
Omega 2.4i Montana, ABS, bleu mét., 4 p.	1991	18 600.-
Calibra 16V, ABS, noir mét., T.O., 3 p.	1991	24 900.-
Isuzu Trooper 2.3i, brun mét., attel., 5 p.	1987	11 900.-
Isuzu Trooper 2.6i, blanc, automat., 5 p.	1990	19 800.-
Citroën BX 1.6 TRS, gris mét., 5 p.	1985	4 900.-
Fiat Panda 1000S, gris mét., T.O., 3 p.	1988	4 900.-
Renault 21 Nevada GTX 2.2i, aut., gris, 5 p.	1990	15 900.-
VW Bus LT31 2.0, fourgon tôlé, bleu, 4 p.	1982	11 900.-

ÉCHANGE, REPRISE, CRÉDIT AVANTAGEUX

Exposition permanente.
Choisissez la qualité!

**GMAC
FINANCIAL
SERVICES**

132-12008

Faites confiance au spécialiste!



Garage et Carrosserie du Collège
Distributeur officiel

Maurice Bonny sa
La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 28 40 45
24-29, rue du Collège

VAC

les magasins
où vous êtes sûrs
d'être bien servis

Av. Léopold-Robert 115
Rue des Crêtets 130
2300 La Chaux-de-Fonds

A. STUDER

Menuiserie
Ebénisterie
Vitrerie
Parc 8
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 33 73

Nos fromages sont affinés dans
notre propre cave naturelle



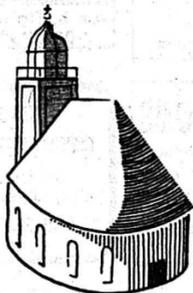
Passage du Centre 4
☎ 039/28 39 86
2300 La Chaux-de-Fonds

Gaille

Votre boucherie
Votre charcuterie

Hôtel-de-Ville 4
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 40 23

Médaille d'Or Jambon
Médaille d'Or Saucisse sèche
Médaille d'Or Saucisse à rôtir de porc
Parc privé à disposition



LE GRAND-TEMPLE fête !!!

KERMESSE

sur l'Esplanade

SAMEDI 12 JUIN 1993,
de 10 à 18 heures
(cantine couverte)

Marché aux puces – Stands divers – Espace jeux – TOMBOLA



avec le **CHŒUR MIXTE DES PLANCHETTES**, direction Eric Develey,
les «**WAEFLER BROTHERS**» – Musique country-western
Et le chanteur-accordéoniste: **SERGE BROILLET**

Animations et la Boîte à Musiques (dédicaces et danse) de **JACK FREY**

Visites guidées de la Tour et du Temple

Aux repas: Risotto géant, grillades, frites, salades, pâtisseries «maison», boissons

132-12852

Mirabeau

CONFISERIE TEA-ROOM

Neuve 7 – La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 79 50
Nos délicieuses
glaces maison
Grande carte de coupes
glacées et sorbets
au Tea-room

PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE

Avenue Léopold-Robert 7
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 06 87 – fax 039/23 06 88

La nouveauté dans
la continuité!

Chrys

LA BOUTIQUE JEUNE
SPÉCIALISÉE EN TAILLES

38 à 60

Avenue Léopold-Robert 4
☎ 039/28 57 81

Jeanrenaud S.A.

2300
La Chaux-de-Fonds
72, rue
Alexis-Marie-Piaget
☎ 039/28 71 71

Fabrique d'étampes et
mécanique de précision
Têtes de perçage multibroches

p e h r b a r

Sans
gêne

Dépositaire: eaux minérales

Parc 135
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 42 50

L'ÉTÉ SERA CHAUD...
PRÉPAREZ-VOUS!

Le plus beau choix de maillots
de bain, bikini
et ensembles de plage

CORSETS LINGERIE
LOUISIANNE

L. Zollinger
Rue Neuve 9 – ☎ 039/28 42 50
2300 La Chaux-de-Fonds

Artisanat
Alimentation

Heures
d'ouverture
Mardi-mercredi
Jeudi-vendredi
de 16 heures à
18 heures

Mercredi matin
de 9 h 30 à 11 h 30
Samedi matin
de 9 à 12 heures

Notre magasin:
Fritz-Courvoisier 20



CINEMA • Tél. 23 19 55
PLAZA

EN GRANDE PREMIERE SUISSE
16 ANS
Tous les soirs à 18 h 30 - 21 h
Samedi, dimanche, mercredi à 16 h.

Un thriller grandiose, cruel, captivant et sous haute tension de bout en bout



SELECTION OFFICIELLE CANNES 1993 • EN COMPETITION
MICHAEL DOUGLAS
L'histoire d'un homme ordinaire en guerre contre la société.
UN FILM DE JOEL SCHUMACHER
CHUTE LIBRE
FALLING DOWN

CINEMA • Tél. 23 19 18
SCALA



PREMIERE SUISSE • 12 ANS
Tous les soirs à 18 h - 20 h 30
Samedi, dimanche, mercredi à 15 h 30

3e semaine • Parlé français
Une totale maîtrise de l'art cinématographique

En matière d'originalité, de style, de vivacité sensible, de sensualité vraie, de noblesse mystérieuse, plus qu'une vraie
PALME D'OR

HOLLY HUNTER HARVEY KEITEL SAM NEILL
La Leçon de
PIANO
UN FILM DE JANE CAMPION

CINEMA • Tél. 23 28 88
CORSO

Tous les soirs à 21 h
Samedi, dimanche, mercredi à 16 h 40
LES VISITEURS
ILS SONT PAS NÉS D'HER!
1123 1993

Tous les soirs à 18 h 45
Samedi, dimanche à 14 h 30
DERNIERS JOURS
EDDIE MURPHY
THE Distinguished Gentleman
(MONSIEUR LE DEPUTE)

abc
Tél. 039/23 72 22
Le voyage
de Fernando SOLANAS
Du 10 au 14 à 20 h 30; les 12 et 13 à 17 h 30 et 20 h 30

cinéma
de Fernando SOLANAS
Du 10 au 14 à 20 h 30; les 12 et 13 à 17 h 30 et 20 h 30

musique/vidéo
Dans le cadre de «JOHN CAGE EN LIBERTÉ»
- 2 pièces: A FLOWER (2')
RADIO MUSIC (6')
- film vidéo JOHN CAGE réalisé par P. GREENAWAY
ma 15 à 18 h 30 et 20 h 30; Je 17 à 22 h 30 (vidéo seule)

cinéma
BENNO BESSON L'AMI ETRANGER
de Ph. Macasdar
Film-portrait du metteur en scène
Je 17, ve 18 à 20 h 30
Sa 19, di 20 à 17 h 30

concert
AU TEMPLE ALLEMAND
Pascal CONTE
accordéon et le quintette DA CHIESA cuivres
Vendredi 18 juin à 20 h 30

ASSOCIATION DEMOCRATIQUE **adfe** DES FRANCAIS A L'ETRANGER
Monique BEN GUIGA
Sénatrice des Français(es) de l'étranger à La Chaux-de-Fonds le 12 juin 1993
Vous pourrez l'interroger sur les questions de retraite et de protection sociale, de scolarité, de nationalité, d'emploi, militaires et sur tout autre sujet touchant à votre condition d'expatrié(e).
le 12 juin de 9 h 45 à 11 h 45
Hôtel Moreau, av. L.-Robert 45
ADFE-SUISSE case postale 2006 1002 Lausanne

CINEMA • Tél 23 13 79
EDEN
ROBERT REDFORD
DEMI MOORE
WOODY HARRELSON
proposition indécente
INDECENT PROPOSAL

4e SEMAINE • 12 ANS • TOUS LES SOIRS à 21 h
SAMEDI DIMANCHE MATINÉE à 16 h
Le nouveau film du réalisateur de «LIAISON FATALE»
2e film 18 ans TOUS LES JOURS à 18 h 30
CYCLE ALMODOVAR
Réédition VERSION FRANÇAISE
MATADOR
L'amour à mort. La tauromachie dans tous ses états. La muleta, c'est la cape que porte EVA COBO et qui rend les hommes fous

Hôtel de la Balance Pizzeria Pinocchio
Grillade mixte de poissons
Réservation conseillée
Balance 8 - ☎ 039/28 26 21
La Chaux-de-Fonds

Hôtel-Restaurant La Couronne
Les Planchettes, ☎ 039/23 41 07
Dimanche 13 juin
Le restaurant sera fermé toute la journée
Merci de votre compréhension

Restaurant Sternes Gampelen
Nous servons à midi et le soir des **asperges fraîches**
Veuillez réserver votre table assez tôt.
La famille Schwander se recommande.
☎ 032/83 16 22
Fermé le mercredi
VACANCES du 14 juin au 4 juillet

Publicité intensive, Publicité par annonces

LA LUNETTE QUI SOULÈVE VOTRE PERSONNALITÉ
470-433
Maître opticien diplômé fédéral von **gunten**
Av. L.-Robert 23 ☎ 039/23 50 44

CSP RAMASSAGE GRATUIT
CENTRE SOCIAL PROTESTANT
Meubles, vêtements, bibelots, vaisselle, livres
EN BON ETAT
NEUCHÂTEL Tél. 038/25 11 55
LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 039/28 37 31

PAVILLON DU CRÊT-DU-LOCLE
EXPOSITION
☎ 039/26 73 44

Vous n'en croirez pas vos yeux!
Nous avons préparé pour vous plus de 100 véhicules d'occasion expertisés et garantis.

Vos vacances 93 seront sans soucis!

FORD Escort 1600i Saphir	38000 km, 5 portes	Fr. 11 800.-
OPEL Kadett 1,6i ABS	1990, 5 portes	Fr. 11 800.-
PEUGEOT 205 GREEN	blanche, toit ouvrant	Fr. 11 800.-
FIAT Uno Turbo	1990, noire, kit complet	Fr. 13 800.-
LANCIA Y10 4x4	25 000 km, 1991	Fr. 10 900.-
FORD Probe GT Turbo	rouge, climatisation	Fr. 18 000.-
FORD Sierra 2,0i CLX	28 000 km, toit ouvrant	Fr. 18 500.-
OPEL VECTRA 2,0i GL	1991, bleu métal	Fr. 15 500.-
SEAT Ibiza 1,5 GL	38 000 km, kit	Fr. 8 800.-
OPEL Corsa GSI	rouge, options	Fr. 9 500.-
FORD Sierra 2,0i CL	blanche, toit ouvrant	Fr. 9 900.-
FORD Scorpio 2,9i Ghia 4x4	1989, toutes options	Fr. 18 500.-
LANCIA Thema Turbo 16V	1990, gris quartz	Fr. 22 800.-
FORD Fiesta 1,3 CLX	17 000 km, 5 portes	Fr. 14 500.-
FORD Escort 1,6i Saphir	5 portes, gris métal	Fr. 9 500.-
FORD Sierra 2,0i Leader	1989, ABS, toit ouvrant	Fr. 11 800.-
LANCIA Delta GT 1600	1989, 5 portes	Fr. 11 800.-

ÉCHANGE - REPRISE CRÉDIT IMMÉDIAT
Leasing Ford Credit
GARAGE DES 3 ROIS SA
LA CHAUX-DE-FONDS
NEUCHÂTEL
LE LOCLE

OCCASION A SAISIR
Cause changement de modèles
10 cuisines en chêne massif ou châtaignier **Fr. 7980.-** appareils compris
salles de bains (tous coloris) Fr. 1350.-
L'HABITAT - 1907 Saxon - Tél. 026/44 19 19
Téléphoner avant de venir ou
TAVANNE - Grand-Rue 8 - Tél. 032/91 32 44
Ouvert que le samedi 243-102476

PÉDICURE-PODOLOGUE
Madame I. Mondet
à l'honneur d'annoncer l'ouverture de son cabinet depuis le 7 juin 1993
Avenue Léopold-Robert 9
2300 La Chaux-de-Fonds
Reçoit sur rendez-vous au tél. 039/24 11 25

OCCASIONS
Marques diverses. Expertisées, garanties, échange.
☎ 077/37 53 28
28-776

Prêts personnels
Agence H. Minary
☎ 039/23 01 77
470-11

Kermesse de Perreux
Samedi 12 juin 1993 dès 9 heures
Grande tombola
Vente d'objets
Marché aux fleurs
Jeux pour enfants
Soupe aux pois
Pâtisserie maison
Gaufres
Exposition
Promenade en calèche
Présentation de groupes (théâtre et travail)

DU PRODUCTEUR VALAISAN au consommateur de La Chaux-de-Fonds
grande action de fraises
Fraises du Valais 1re qualité, Fr. 2.50/la barquette de 500 g, Fr. 25.-/le plateau de 10 barquettes.
Pommes Golden, Fr. 1.20/le kg par carton de 5 ou 10 kg
Livraisons: mardi 15 juin 1993
Devant la centrale laitière, rue du Collège, de 16 à 18 heures.
Commandes: par téléphone au 026/44 15 20 et 026/44 21 22

La Société romande des marchands forains
recherche: enfants pour vendre les badges officiels pour la braderie 1993.
Ecrire à: **BIGNENS ANDRÉ**, case postale 785, 2301 La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/28 32 95, répondeur.

EUST
TV • HIFI • VIDEO
NATEL • FAX • TELEPHONES
PRIX FOUS!
Téléviseur Philips 25 ST 2451
Ecran plat 63 cm, 60 programmes, récepteur hyperbandes, TOP-télétexte, son stéréo.
1180.-
Location 52.-/m., abo. de service inclus
Novatronic CTV-1430
Ecran plat 37 cm. 39 progr. Télécommande. **299.-**
Choix immense: toutes les grandes marques en stock, par exemple:
• BLAUPUNKT DENON FINLUX FONAL
GRUNDIG JVC Panasonic PHILIPS PIONEER
SAMSUNG SANYO SONY Technics
BOSE YAMAHA
• Durée minimum de location 6 mois •
• Livraison, raccordement • Elimination des anciens appareils • Service de réparation pour toutes les marques • Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez dans les 5 jours un prix officiel plus bas)
La Chaux-de-Fonds, 039 26 94 44
Neuchâtel, 038 25 51 52
rue des Terreaux 7 05-2569-42/44

DIVERS

Quand la chaleur pose un problème:

Les climatiseurs TOSHIBA

La solution économique pour les bureaux, centres de calculs, locaux de vente, caves, fromageries, ateliers, etc. La vaste gamme TOSHIBA offre des modèles mobiles, sur consoles, des appareils muraux, à monter sur fenêtre ou au plafond et nous permet de vous apporter une solution optimale à vos problèmes! Demandez la documentation détaillée dans un magasin spécialisé ou directement chez:

Krüger + Cie.
4203 Grellingen b. Basel
Stauseeweg 2
Tél. 061/741 23 23

KRÜGER

OFFRES D'EMPLOI

UTÉCA O.M.M. SA

11, allée du Quartz,
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 51 56

cherche à engager
2 mécaniciens de précision
sur machines CNC (Maho) et machines conventionnelles.

2 mécaniciens-tailleurs

Machine Wahl-Strausack.

Postes à responsabilité. 132-12726

Vous cherchez du travail ?

Vous êtes jeune, dynamique et ambitieux ?

Vous possédez une voiture ?

Alors vous êtes la personne que nous cherchons.

Nous vous offrons un travail.

Uniquement sur rendez-vous au

032/23 75 75, Elfenastrasse 5,

2502 Biel/Bienne. 36-530648/4x4

Votre avenir nous passionne

Nous cherchons
INSTALLATEUR SANITAIRE RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT

Devis, soumissions, facturation, planning, relations clientèle.

Nous demandons: personne autonome et expérimentée à un poste similaire.

Intéressé ?
Olivier RIEM attend volontiers votre appel.

132-12089

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDÉOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

– **Spécialiste sur machine EWAG**

– **Mécanicien de précision**
– **Aide-mécanicien de précision expérimenté**

Nationalité: Suisse ou permis C.

Faire offre avec curriculum vitae sous chiffres U 132-741077 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Nous répondons à toutes les candidatures.

Café-Restaurant Fédéral
Famille René Perret
2613 VILLERET

On cherche

sommelière

Sans permis s'abstenir.

S'adresser au 039/41 38 98

132-509720

Votre avenir nous passionne

Pour différentes entreprises de la région, nous cherchons:

contrôleuse qualité en 2x8
monteuse visiteuse de boîtes de montres
expérimentée

cariste sur machine Lansing

Olivier Riem se tient à votre disposition pour de plus amples renseignements. 132-12089

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDÉOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

PARTNER Job
107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

A la hauteur de vos ambitions!
Mandaté par une entreprise horlogère régionale, nous recherchons un(e)

ACHETEUR(EUSE)

de composants horlogers.

Vous êtes:

– acheteur confirmé maîtrisant la planification des achats sur bases de prévision de vente, sur informatique de gestion.

Place stable et salaire à la hauteur de vos ambitions.

Intéressé, curieux?



Veillez contacter au plus vite M. Dougoud. 470-176

Tél. 039/23 22 88

05-2018-44/4x4

La Régie fédérale des alcools cherche pour son entrepôt de Delémont un(e)

collaborateur(trice) qualifié(e)

ayant un certificat de fin d'apprentissage de serrurier(e) ou de mécanicien(ne) et de bonnes connaissances dans le domaine de l'électricité. Travaux de manutention d'alcools, entretien et maintenance d'installations techniques.

Domicile dans les environs de Delémont.

Service du feu, service de piquet.

Renseignements: M. R. Montavon, administrateur, Delémont, tél. 066 222991.

Les offres avec curriculum vitae et copies de certificats doivent être adressées à la Régie fédérale des alcools, case postale, 3000 Berne 9.

SPECTACLES - LOISIRS

NOIRAIGUE

Samedi 12 juin 1993, à 20 h

SALLE DES SPECTACLES

Grand match au

LOTO

SYSTÈME FRIBOURGEOIS

Organisation:

Football-Club Noiraigue

450-102209

APPELEZ ET GAGNEZ 155 12 33

C'est la ligne directe de la SEAT IBIZA. Vous obtiendrez des informations et participerez à un grand tirage au sort.
1er prix: une SEAT IBIZA
Le tirage au sort aura lieu de 31 octobre. Tous recours par voie de droit est exclu.

Fr. 14 450.- net

Plaisir accru à moindre compte: voici la nouvelle SEAT IBIZA. Puissance de 45 à 128 ch, équipement de série luxueux et multiples options (telles ABS/EDS, airbag dès 94.). Et afin que le plaisir ne s'arrête pas à l'annonce du prix: Fr. 14, 450.- net (1.05 CL/45 ch/3 portes)... et la nouvelle SEAT IBIZA vous appartient!

La nouvelle SEAT IBIZA vous ouvre ses portes pour un essai, chez nous.

La Chaux-de-Fonds: Garage Asticher, 039/26 50 85 • Courtelary: Garage des Martinets, 039/44 12 22 • Les Brenets: Garage des Brenets, 039/32 16 16 • Montfaucon: Garage du Centre, 039/55 11 88

2-7300/4+4

SEAT
GROUPE VOLKSWAGEN

Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir pour missions temporaires de courte, moyenne ou longue durée, plusieurs:

MANŒUVRE AIDES-MONTEURS ELECTRICIENS ELECTRONICIENS MÉCANICIENS

Pour travaux de remise en état de bâtiments et machines après incendie dans toute la Suisse. Bonnes conditions d'engagement, hôtel payé. Nous vous remercions volontiers.
Montage Christophe Ruetsch, Moutier, ☎ 032/93 60 36 ou 038/25 02 95.

480-1553

Nous cherchons un **boulangier-pâtissier** qualifié.

Salaire selon capacité. Possibilités d'être nourri et logé.

Boulangerie-pâtisserie F. Farettra
2853 Courfaivre/JU
☎ 066/56 71 62 (matin ou soir).

14-506919

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	370.—	373.—
Lingot	17.450.—	17.700.—
Vreneli 20.-	100.—	110.—
Napoléon	100.75	105.75
Souver new	128.25	132.25
Souver old	127.—	131.—

Argent	Achat	Vente
\$ Once	4.25	4.40
Lingot/kg	197.—	212.—

Platine	Achat	Vente
Kilo	18.135.—	18.385.—

CONVENTION OR

Plage or	17.900.—
Achat	17.480.—
Base argent	250.—

INDICES

	9/6/93	10/6/93
Swiss Index	1449,82	1448,95
SMI	2311,40	2310,00
Dow Jones	3511,93	3492,00
DAX	1673,07	—
CAC 40	1915,23	1908,72
Nikkei	20575,20	20493,30

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE

	9/6/93	10/6/93
Calida	1005.—	1000.—
Ciment Portland	570.—	570.—
Kuoni	25750.—	25750.—

ACTIONS SUISSES

Adia p	150.—	139.—
Alusuisse p	476.—	472.—
Ascom hold. p	1250.—	1250.—
Baer hold. p	1290.—	1280.—
Bäloise hold. n	1820.—	1820.—
BBC IA	826.—	821.—
B. C. C.	800.—	810.—
Bobst p	2660.—	2660.—
BPS	—	—
Bühle p	590.—	588.—
C. F. N.	825.—	825.—
Ciba p	690.—	691.—
Ciba n	653.—	653.—
Ciba bp	650.—	650.—
Cortailod n	5110.—	5110.—
CS hold p	2590.—	2590.—
CS hold n	499.—	503.—
Elektrowatt	2600.—	2600.—
EMS-Chemie p	2500.—	2440.—
Georg Fischer p	770.—	765.—
Forbo p	2020.—	2010.—
Galenica bp	365.—	368.—
Holderbank p	668.—	665.—
Jelmoli	631.—	635.—
Landis n	565.—	567.—
Logitech	161.—	161.—
Merkur hold. p	271.—	273.—
Möven p	3500.—	3650.—
Nestlé p	—	—
Nestlé n	1120.—	1110.—
Nestlé bp	—	—
Neuchât. n	730.—	730.—
Reassar p	3140.—	3160.—
Reassar n	3040.—	3020.—
Roche p	7950.—	8030.—
Roche bj	4770.—	4770.—
Sandoz p	3300.—	3250.—
Sandoz bp	3240.—	3210.—
SBS p	386.—	390.—
SBS n	188.—	190.—
SBS bp	—	—
Schindler p	4700.—	4650.—
SGS bj	1330.—	1435.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	9/6/93	10/6/93
Abbott Labor	37.50	38.50
Aetna LF	76.50	76.50
Alcan alu	27.50	27.75
Amx	31.75	32.50
Am Cyanamid	76.—	76.—
Amoco	83.50	84.75
ATL Richf	179.50	179.50
ATT	90.—	90.—
Baker Hu	42.25	42.50
Baxter	42.25	42.25
Boeing	55.50	57.—
Caterpillar	110.—	108.50
Citicorp	38.75	39.50
Coca Cola	59.50	58.75
Du Pont	76.25	76.50
Eastm Kodak	74.25	73.75
Exxon	96.50	99.—
Gen Elec.	136.50	136.50
Gen Motors	60.50	60.50
Halliburton	60.50	59.75
Homestake	25.50	25.50
Honeywell	54.—	54.—
Inco ltd	33.25	33.25
IBM	77.—	78.25
Litton	83.50	83.25
MMM	169.50	170.—
Mobil corp	105.—	107.50
Pacific Gas & El	49.25	48.75
Pepsico	52.—	51.50
Pfizer	102.—	101.—
Phil Morris	72.50	71.—
Philips pet	46.—	46.—
Proct Gamb.	70.25	70.25
Rockwell	46.75	47.25
Sara Lee	36.—	37.—
Schlumberger	97.75	98.50
Sears Roeb	76.—	76.—

PARIS

	9/6/93	10/6/93
Alcatel Alsthom	648.—	648.—
BSN	879.—	874.—
Euro Disneyland	67.40	68.75
Eurotunnel	36.70	36.50
Générale Eaux	2227.—	2230.—
L'Oréal	1037.—	1045.—
Lyonnaise Eaux	457.—	457.80
Sanofi	958.—	961.—
Paribas	389.—	391.10

LONDRES

	9/6/93	10/6/93
B.A.T.	4.34	4.32
British Petrol.	3.08	3.14
British Telecom	4.09	4.10
Cadbury	4.43	4.49
Glaxo	5.77	5.90
Imperial Chem	12.4050	6.94

TOKYO

	9/6/93	10/6/93
Ajinomoto	1370.—	1370.—
Canon	1560.—	1560.—
Daiwa House	2290.—	2290.—
Fuji Bank	775.—	775.—
Fujitsu	860.—	860.—
Hitachi	775.—	775.—
Honda Motor	1400.—	1400.—
Komatsu	857.—	857.—
Matsush el I	1300.—	1300.—
Mitsub. el	599.—	599.—
Mitsub. Heavy	703.—	703.—
Mitsui co	752.—	752.—
Nippon Oil	829.—	829.—
Nissam Motor	745.—	745.—
Nomura sec	2180.—	2180.—
Olympus opt	1280.—	1280.—
Ricoh	813.—	813.—
Sanyo	2360.—	2360.—
Sanyo elect.	461.—	461.—
Shiseido	1490.—	1490.—
Sony	4560.—	4560.—
Takeda chem.	1310.—	1310.—
Tokyo Marine	1330.—	1330.—
Toshiba	725.—	725.—
Toyota Motor	1660.—	1660.—
Yamanouchi	2320.—	2320.—

NEW YORK

	9/6/93	10/6/93
Aetna LF & CAS	53%	53%
Alcan	19%	19%
Alumino of Am	67%	67%
Amx Inc	22%	22%
Asarco Inc	20.—	20.—
ATT	61%	61%
Amoco Corp	58%	57%
Atl Richfid	123.—	121%
Boeing Co	38%	38%

UNISYS CORP

Can Pacif	16.—	16%
-----------	------	-----

MINI-ANNONCES

● demandes d'emploi

INFORMATICIEN, 10 ans d'expérience sur gros système BULL-TDS, bases de données réseau et relationnelles, COBOL, PC, réseaux, produits Microsoft, cherche emploi à temps partiel ou mandats. Ecrire sous chiffres G 28-762491, à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Homme, 28 ans, **CHAUFFEUR MÉCANICIEN POIDS-LOURD**, 8 ans d'expérience, sérieux, dynamique, désire changement de situation. Ecrire sous chiffres V 132-741229 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

JEUNE DEMOISELLE CHERCHE EMPLOI, au Locle ou à La Chaux-de-Fonds comme ouvrière, sommelière, vendeuse ou autres. ☎ 039/31 73 46

● immobilier

A louer, La Chaux-de-Fonds, quartier piscine, **3 PIÈCES**, cuisine, cave, galetas, Fr. 699.- charges comprises. Libre 1er août. ☎ 039/26 79 38

A vendre ou à échanger contre une ville dans le val de Saint-Imier, **UN IMMEUBLE LOCATIF**, comprenant 5 appartements. ☎ 039/41 45 91, dès 19 heures.

A louer, quartier Montbrillant, **GARAGE INDIVIDUEL**. Fr. 150.-/mois. ☎ 039/23 51 51, heures repas.

A louer, La Chaux-de-Fonds, Buissons 11, **3 PIÈCES**, balcon, ensoleillé, Fr. 900.- charges comprises. ☎ 039/23 68 18, heures des repas.

Le Locle, à louer, proximité du centre, dans petit immeuble, **APPARTEMENT 5 PIÈCES**, cuisine non-agencée. Fr. 879.- + charges. Garage à disposition. Libre 1er novembre ou à convenir. ☎ 039/31 75 71

A louer au Locle, **2 ATELIERS 2 x 75 m². BUREAUX 75 m²**. ☎ 039/31 28 70

A vendre à Maïche (France), **MAISON D'HABITATION (ANCIENNE FERME)**, comprenant: 2 appartements, 1 atelier, 1 grange, terrain 13 hectares, écurie. ☎ 0033/81 64 14 84, heures des repas.

Le Locle, à louer tout de suite, **DUPLEX 3 PIÈCES**, cheminée de salon, poutres apparentes, Fr. 1050.- + charges. ☎ 077/37 28 31

La Chaux-de-Fonds, **CHERCHE À LOUER 2 1/2**. Rez-de-chaussée ou sous-sol. Mi-confort. Offre, case postale 749.

A louer, quartier des Foulets **APPARTEMENTS DE 2 ET 3 PIÈCES**, avec cuisine agencée, ascenseur, garages à disposition. ☎ 039/23 26 57

Renan, à louer tout de suite, **3 PIÈCES**, cuisine agencée, douche-W.-C., jardin. Situation calme, Fr. 790.- + charges Fr. 80.-, 1er mois gratuit. ☎ 039/63 15 81 (le soir).

A louer pour le 1er octobre 1993, **DUPLEX**, 6 pièces, 120 m², cuisine agencée, poêle suédois. Quartier Bois du Petit-Château. Ecrire sous chiffres E 132-740890, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

● marché de l'occasion

Vends **JEEP SUZUKI 410, CABRIO**. Très bon état. Expertisée, Fr. 4800.-. ☎ 039/37 12 84

● amitié-mariage

MAURICIENNE EN SUISSE, la trentaine, divorcée, taille 165 cm, bonne présentation, désire rencontrer Monsieur libre ou divorcé âge en rapport, mariage désiré si entente. Ecrire sous chiffres H 132-741095, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Veuve, 75 ans, **RECHERCHE COMPAGNON POUR AMITIÉ** et petites sorties. Voiture souhaitable. Ecrire sous chiffres H 157-708631, à Publicitas, case postale 175, 2400 Le Locle.

● à vendre

Proximité Morteau, **TOUT MOBILIER MAISON**. Très beau, bois précieux, cuir, différents styles. Prix intéressant. ☎ 0033/81 43 51 80 après 19 heures ou week-end.

CHAMBRE À COUCHER, moderne, état neuf Fr. 800.-. ☎ 039/26 71 66

Cause départ dans un home, **MOBILIER ET ARTICLES DE MÉNAGES**. S'adresser Nord 147, 1er étage Est, samedi 12 juin de 14 à 17 heures, ou ☎ 039/23 13 13 ou 039/23 13 15

● nos amies les bêtes

A donner, **CHATONS**, couleur pastel. ☎ 039/28 61 77

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots) Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

Police-secours: 117

IMMOBILIER

Neuchâteloise Assurances

À LOUER à La Chaux-de-Fonds Jaquet-Droz 12

Appartement 2 pièces

- Cuisine
- Salle de bains
Libre: 1er juillet 1993.
Prix: Fr. 600.- charges comprises.
☎ 038/23 54 20 / M. Leuba.

A louer tout de suite ou à convenir à l'avenue Léopold-Robert 31, La Chaux-de-Fonds

LOCAL de 90 m²

au 2e étage, conviendrait comme bureau d'administration, cabinet médical, etc. Loyer: Fr. 900.- plus Fr. 99.- pour les charges.
Pour visiter: M. Da Nave (concierge) ☎ 039/23 12 03.

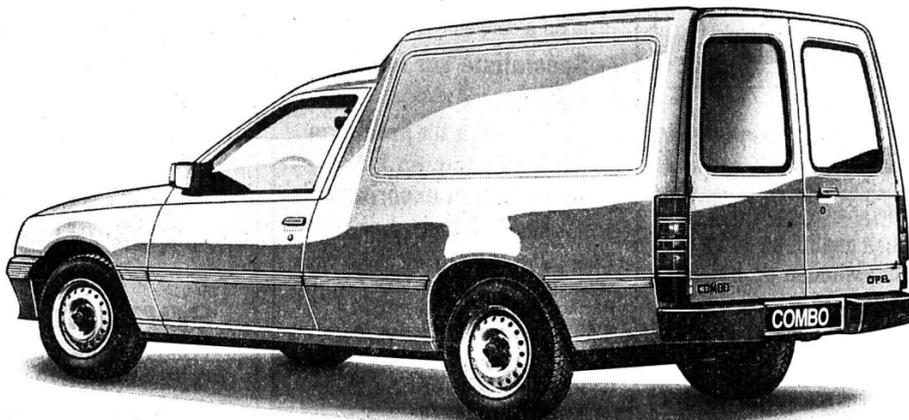
Pour renseignement et location: **DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA**, Seidenweg 17, 3000 Berne 9, ☎ 031/24 34 61.

OPEL CAMPO 4x4 & OPEL COMBO

DEUX TRANSPORTEURS ZÉLÉS ET FIABLES.



Opel Campo 4x4 avec double cabine pouvant accueillir 5 personnes.



Opel Combo 1.4i, 1.6i ou 1.7 diesel.

Opel Campo 4x4, disponible avec 2 différentes cabines pouvant accueillir jusqu'à 5 personnes, est un polyvalent fait sur mesure pour le travail et les loisirs. Moteur à essence 2.3 l (69 kW/93 ch) ou puissant turbodiesel de 3.1 l (80 kW/109 ch), traction intégrale enclenchable, boîte de réduction et différentiel autobloquant. Vaste surface de chargement surbaissée permettant une charge utile supérieure à 900 kg. Fiable, robuste et endurant.

Opel Combo, tel est le nom de notre deuxième fort à bras. Impressionnante, sa capacité de chargement est de 2220 l (VDA). Les battants de la porte arrière s'ouvrent à 180°. Traction avant. Moteurs économiques: 1.4i 44 kW (60 ch), 1.6i 55 kW (75 ch) ou 1.7 diesel 44 kW (60 ch).



La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit; Le Locle: Garage du Rallye SA; Villaret: Garage Gerster; et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler.

IMMOBILIER

A louer, centre ville **3 pièces** Fr. 890.- charges comprises ☎ 045/74 27 44

A louer, centre ville **magasin/boutique** Env. 170 m² ☎ 045/74 27 44

A louer, centre ville **3 et 4 pièces** Entièrement rénovés, cuisines agencées. Dès Fr. 950.- ☎ 045/74 27 44

La Chaux-de-Fonds A louer tout de suite ou à convenir à la rue du Président-Wilson 15

appartements de 2 pièces Loyer: Fr. 630.- charges incluses, ainsi qu'un

magasin avec arrière-magasin, chambre froide et W.-C. Loyer: Fr. 542.- charges incluses. Pour tous renseignements, veuillez vous adresser chez:

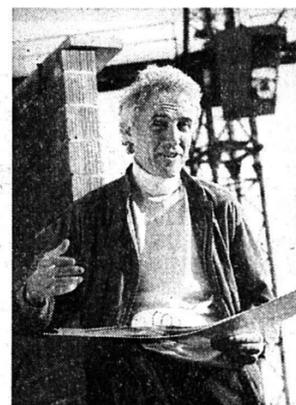
TRANSPLAN AG Liegenschaftsverwaltung ☎ 031/23 07 54 Langgassstrasse 54, 3000 Berne 3

CASTEL REGIE ☎ 038/31 78 03 A louer à La Chaux-de-Fonds Rue des Bouleaux 15

STUDIO Entièrement rénové. Libre tout de suite. Loyer: Fr. 580.- plus charges. Pour visiter: s'adresser à: M. Perrenoud, c/o Ducommun SA, ☎ 039/26 00 04 Château 23 UNPI 2034 Peseux

CONSTRUIRE

DE LA FRUSTRATION AU PLAISIR DE



«Vous devriez revoir sérieusement vos idées sur la construction.»

Mario Bernasconi propr. de Marex SA Bienne/Develier

Celui qui baisse les bras passe à côté de l'essentiel: c'est le moment de construire, car jamais la construction n'a été aussi avantageuse. Quant à nous, nous mettons tout en œuvre pour satisfaire clients et promoteurs. Mettez-nous à l'épreuve et venez voir notre exposition de cuisines, salles de bains, carrelages et boiserie. Merci de nous annoncer votre venue au 032 42 32 42.

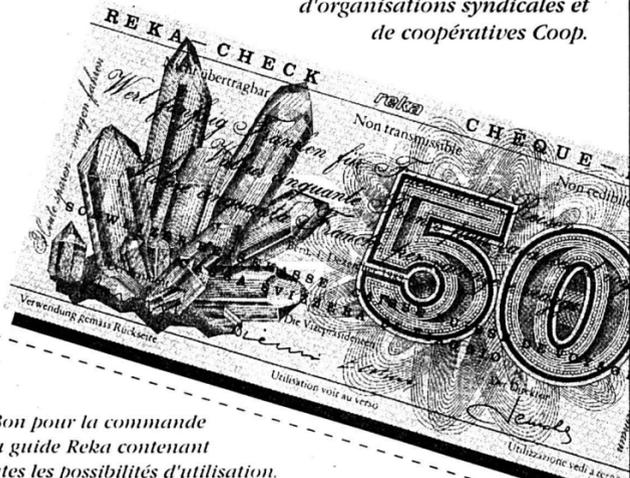


C'est le moment de construire!

Le chèque (épargne) vacances.

Plus de vacances pour moins d'argent, grâce aux chèques Reka.

On peut les acheter à prix avantageux auprès de beaucoup d'employeurs, d'organisations syndicales et de coopératives Coop.



Bon pour la commande du guide Reka contenant toutes les possibilités d'utilisation.

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ NPA/Localité _____
A envoyer à: Reka, Case postale, 3001 Berne



Hippisme - PMUR: dès mardi, les parieurs pourront jouer au 2sur4

«Pour gagner plus que souvent»

Les caciques du PMU ne sont jamais à court d'idées. Dès mardi 15 juin, les turfistes français et romands auront la possibilité de tester un nouveau pari sur les courses de chevaux — uniquement sur celles servant de support au Tiercé, Quarté+ et Quinté+ — pari appelé le 2sur4. «Au 2sur4, on gagne plus que souvent» affirme le slogan publicitaire du «bébé» qui a été présenté lundi à Paris à la presse spécialisée.

Par
Gérard STEGMÜLLER

Plus simple, tu meurs! C'est d'ailleurs le but avoué des responsables du PMU. Souvent, les paris sur les courses de chevaux, avec leurs multiples combinaisons et possibilités, peuvent tempérer l'enthousiasme de monsieur tout le monde qui désirerait mettre le plus d'atouts de son côté.

Avec le 2sur4, plus besoin de prendre congé l'après-midi pour remplir son ticket. Que non. Au 2sur4, le parieur gagne si les deux chevaux qu'il a sélectionnés figurent parmi les quatre premiers, quelle que soit leur place. Concrètement: les quatre premiers chevaux d'une course sont le 19-4-15-3. Les tickets gagnants sont le 19-4, 19-15, 19-3, 4-15, 4-3 et 15-3. Au 2sur4, le parieur possède au total six possibilités de gagner. La mise de base de ce nouveau jeu est de 5 francs. Le parieur peut jouer jusqu'à vingt fois la mise.

RAPPORT UNIQUE

Principal «attraction» du 2sur4: son rapport unique. Que vous désignez deux favoris ou deux outsiders, le gain sera identique. Il ne sert donc à rien de prendre des risques. Selon des simulations informatiques réalisées sur des courses réelles qui se sont déroulées plusieurs années en arrière, le parieur peut escompter un rapport moyen de l'ordre de 40 francs pour 5 francs misés.

Ça, c'est la base. Mais s'il le souhaite, le turfiste peut aug-

menter ses chances de gagner en jouant au 2sur4 combiné et le 2sur4 avec champ réduit. Nous n'allons pas entrer dans les détails. Dès maintenant, chez tous les dépositaires PMU de Suisse romande (77), des brochures sont à la disposition des clients. Et comme ce fut le cas lors de l'apparition du PMUR (juin 1991), les responsables des dépôts se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes les questions.

UN BON APPRENTISSAGE

Après l'introduction du Quinté+ (1989), dont l'objectif était avant tout de séduire une nouvelle clientèle en offrant des rapports élevés, le 2sur4 répond à une attente des parieurs selon une vaste étude effectuée à travers toute la France.

Toujours selon lesdites études de marketing, près de 80% des joueurs trouvent le 2sur4 intéressant et déclarent qu'ils y joueront certainement. Ces démarches ont surtout montré que les parieurs vont intégrer le mécanisme du 2sur4 dans leur stratégie de jeu, principalement comme pari de couverture.

Reste que le 2sur4 vise principalement les nouveaux joueurs, les non-initiés au turf. Et sur ce point, le PMU ne s'en cache pas. Il faut ratisser large, allécher le plus possible de nouveaux parieurs. D'ailleurs, parmi les huit atouts que les responsables du PMU affublent au 2sur4, il y a celui qui dit que le 2sur4 constitue un très bon apprentissage pour le monde des courses. Bref, si on ne gagne pas une fois ou l'autre au 2sur4, on a meilleur temps de gratter des billets!

Parmi les «professionnels» du monde des courses, les réactions à l'annonce de ce nouveau jeu au rapport modeste et événementiel (quatre fois par semaine, les jours fériés en sus) sont plutôt mitigées. Mis à part le fait qu'il peut servir de couverture — on tente le coup au Quinté+, on assure au 2sur4 —, ces stratégies du turf ne trouvent rien de mirabolant au nouveau jeu du PMU. «A quoi bon se lever le matin (réd: on peut jouer au 2sur4 jusqu'à 13 heures) pour ramasser quelques thunes» nous a glissé l'un d'eux?

Ben voyons: pour jouer le lendemain au Tiercé, Quarté+ et Quinté+ où là, les gains sont nettement plus alléchants.

Il faut bien commencer à un bout, non? G.S.



Encore du «boulot» pour les turfistes

Le tout est de savoir si le nouveau jeu du PMU va les brancher... (Team Reporters)

Il y a un an - Invités de la dernière heure, les Danois ne manquent pas leur entrée dans l'Euro 92. A Malmö, ils partagent en effet l'enjeu avec l'Angleterre, au terme d'une rencontre animée, à laquelle il n'aura finalement manqué que les buts. (Imp)

Football

L'Europe s'éloigne



Grâce à une réussite du Brésilien Adriano (photo Impar-Galley), NE Xamax est venu à bout de Servette hier soir aux Charmilles (1-0). Cet échec compromet singulièrement les chances de qualification européennes des Genevois.

Page 11

Cyclisme

Baffi: et de trois

Après Rieti (2e étape) et Palerme (8e), voici Adriano Baffi également vainqueur de la 18e étape, Sampeyre - Fossano, 148 km. Cette troisième victoire fait du coureur de l'équipe Mercatone Uno le «roi des sprinters» du 76e Tour d'Italie.

Page 13

Portrait

En toute modestie

Pour le plaisir, rien que pour le plaisir. Ils sont de plus en plus rares à s'adonner à un sport en faisant abstraction de l'esprit de compétition. C'est pourtant le cas du gymnaste André Tschumy.

Page 14

Concours de Boveresse: le championnat cantonal à la clé

Bernhard en embuscade

Qui succédera à Francis Oppliger? Les candidats au titre de champion cantonal sont nombreux, mais la Neuchâteloise Stéphanie Bernhard et son «Astérix IV» paraît la mieux placée pour conquérir cette couronne dimanche après-midi à Boveresse.

Si la finale du championnat neuchâtelois des cavaliers régionaux sera le clou du Concours hippique de Boveresse, elle ne constituera pas l'unique intérêt de cette manifestation.

En effet, dès cet après-midi (14 h), les épreuves d'ouverture mériteront le déplacement. Quelques ténors se déplaceront sur le paddock du Val-de-Travers pour se disputer la victoire sur les deux parcours M I et les deux de L II. On retiendra surtout les noms de Michel Pollien et Gian-Battista Lutta qui seront concurrencés par la famille Schneider, Shanon Manini et Thomas Balsiger. En tout, 110 départs seront donnés lors de cette première journée.

Demain, les régionaux envahiront la place de concours dès 7 h

du matin. Stéphanie Bernhard et quelques autres prétendants au titre cantonal s'attacheront surtout à prendre leurs marques car dimanche après-midi dès 15 h 30, après les épreuves R I et libre, la lutte sera serrée lors de la finale cantonale.

Une finale qui sera marquée par l'absence du champion en titre, Francis Oppliger, blessé. Largement en tête du classement qualificatif, celui de la Coupe neuchâteloise qu'elle remporte du même coup, Stéphanie Bernhard est donc la favorite logique.

Pour empêcher la Neuchâteloise de remporter son second sacre cantonal après celui de 1990, les Ligniéroises Anne-Christine Zbinden et Brigitte Stauffer auront fort à faire. Le danger pourrait aussi venir de la Chaux-de-Fonnière Virginie Bonnet et de quelques autres outsiders parmi les 25 qualifiés. Cette épreuve se déroulera sur deux manches et un barrage pourrait avoir lieu pour départager les cavaliers figurant aux trois premières places. J.C.

Un nouveau ticket

Indiquez ici les chevaux		Indiquez ici combien de fois vous jouez la mise	
1 ^{er} PARI →	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15	16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 X	1 2 3 4 5 10 20 50 100 200
		2 chevaux parmi les 4 premiers de l'arrivée, c'est gagné!	POUR JOUER Choisissez les numéros de vos chevaux et le nombre de fois que vous jouez la mise 2 chevaux = 5 Fr. Remplissez les cases correspondantes sur la ligne du 1 ^{er} pari.
2 ^e PARI →	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15	16 17 18 19 20 21 22 23 24 25	1 2 3 4 5 10 20 50 100 200
Champ réduit			
Au 2 sur 4, on gagne plus que souvent!			

Pour le 2sur4, le PMU a imaginé un ticket tout en couleurs, unique et spécifique à ce pari. Selon la Loterie romande, ce ticket «est amusant, esthétique et novateur, particulièrement simple à remplir.

Il a tout pour plaire aux parieurs et les attirer irrésistiblement vers ce nouveau pari.»

A voir. D'ici la fin de l'année, les chiffres décideront oui ou non de la survie du 2sur4. G.S.

CITRON PRESSÉ

Quels vieillards serons-nous?

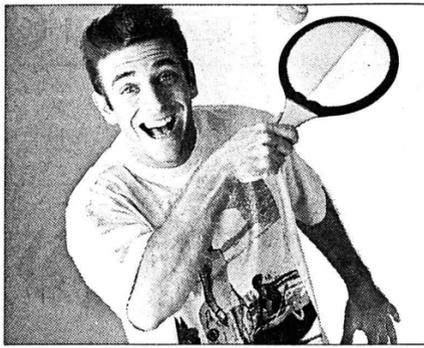
Avant il y avait cette image à la Ramuz de la vieillesse finissante, accoudée au vieux banc de bois, grignotant les derniers rayons et la tendre chaleur d'un soleil au soir de l'été. Les vieux étaient alors bien à leur place, immobiles parce que fatigués d'avoir vu leur corps tant donner pour donner à manger à leur famille. La génération qui vieillit après celle du banc de bois dans le village est prise entre deux feux. Elle a trimé dur au sortir de la guerre et bien après encore pour consommer avec la parcimonieuse jouissance qu'on lui connaît. La retraite a sonné, payée suffisamment tôt dans l'existence de quelques-uns pour qu'ils voient leur corps point trop usé commencer de tutoyer une activité sportive.

Le jogging, la marche ont rassemblé en quelques années une cohorte incroyable d'être humains du troisième âge, à qui la vie avait fait le cadeau d'un supplément de vitalité. Puis l'on s'est aperçu que ces gens-là voyaient eux aussi clignoter le feu rouge des alertes cardiaques, des accidents sportifs qui cassent des os devenus trop fragiles pour l'exercice à trop haute dose. Ils ont commencé trop tard, trop fort peut-être cette carrière de sportif

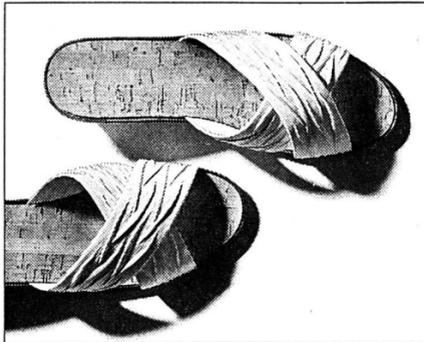
dynamique à cheveux blancs. Ils ont manqué d'entraînement. Parce que leur existence d'adultes cotisant à l'AVS n'était pas encore occupée durant les loisirs par ce culte du corps et de l'esprit qui donne à courir en cette fin de siècle à un nombre incroyable d'hommes, de femmes et d'enfants.

Alors quels vieillards serons-nous, nous qui courons, nageons, pédalons, gymnastiquons comme jamais on l'aura vu faire sur cette planète — la planète côté nantis, comme de bien entendu. Verrons-nous les maisons pour personnes âgées, les homes non médicalisés organiser leur bout de marathon? A cause de la verdure bien entraînée d'une majorité de pensionnaires? Verrons-nous nos collègues de chambrées délaissés la partie de cartes d'un après-midi pluvieux pour partir à la découverte pédestre d'un bout de ce pays? Verrons-nous les Services sociaux concernés vendre des passeports-vacances du troisième voire du quatrième âge, histoire d'occuper utilement les longues semaines de l'été des vieux qui n'ont pas dit leur dernier mot, éteint leur curiosité et franchi leur dernier kilomètre?

Ingrid



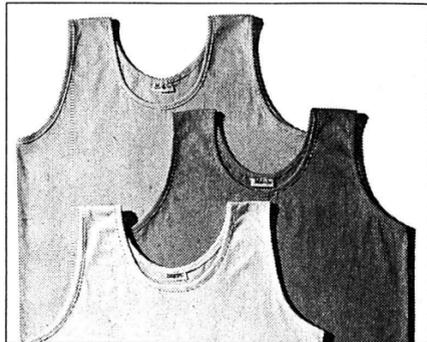
T-shirt, coton, diverses impressions, S-XL. **10.-**
Jeu de plage **10.-**



Mule dames, synthétique/liège, noir ou blanc **10.-**



Articles de voyage Denim, douche-shampooing 100 ml, déo 55 ml et après-rasage 50 ml **10.-**



Tops dames, coton, divers coloris, S,M,L. Lot de 3, **10.-**



Shorts boxer hommes, coton, divers coloris et dessins, S-XL. Lot de 2, **10.-**



T-shirt, coton, divers coloris et dessins, S,M,L. **10.-**
Radio Diamant, OM/FM, 6 mois de garantie **10.-**



Jolis ensembles pour enfants, pur coton, divers dessins et coloris. L'ensemble **10.-**



T-shirt maxi, coton, 128-164. **10.-**
Shorts, coton, imprimé ou uni, divers coloris **10.-**

10.

NI PLUS NI MOINS!



Top ou shorts, coton, divers dessins, S,M,L. **10.-**

44-600

Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Petit-Lancy · Sion · Vevey · Yverdon

VACANCES - VOYAGES

autocars voyager giger

Dimanche 13 juin dép.: 10 h 30
NET Fr. 55.-

**PROMENADE AVEC REPAS
FILETS DE PERCHE**

JUILLET. Voyage de neuf jours du samedi 17 au dimanche 25 juillet
PRAGUE, VIENNE, BUDAPEST
Hôtels sélectionnés - Guides locaux
Soirée folklorique - Spectacle à Prague, etc. Fr. 1830.- tout compris par personne en chambre à deux lits
Programme détaillé à disposition

Tous nos départs se font aussi depuis Le Locle

Inscriptions:
AUTOCARS - VOYAGES GIGER SA
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 75 24
Fax ☎ 039/23 47 82 132-12184

DIVERS

132-12385
tout pour la vue...
novoptic
2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

Achète
VOITURES
pour pièces
Vend pièces de rechange, pneus neufs et occasions
ANKER Démolition
2065 Savagnier
☎ 038/53 26 76
Fax 038/53 57 49
450-344

AMIS SPORTIFS

Je me tiens à votre disposition pour
**Massages - Relaxation
Réflexologie**
☎ 039/26 61 50 (12 h 30 à 12 h 45 et le soir dès 18 heures)
132-12279

La nouvelle Rover 220 GTi.



Elle cherchera vainement son équivalent, avec son puissant moteur 2 litres (136 ch), son ABS, son toit coulissant électrique, ses sièges cuir/tissus et un riche équipement de série. Version 3 ou 5 portes au choix. Une voiture est à votre disposition, venez l'essayer sans tarder!

GARAGE BÉRING ET CO

Fritz-Courvoisier 34
2300
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/284 280



132-12064

Mary Higgins Clark

La clinique du docteur H.

Roman

Droits réservés: éditions Albin Michel et Sciaky presse, à Paris

A l'instant même, le téléphone sonnait chez les parents de ces jeunes gens, les informant que leurs enfants ne rentreraient pas à la maison.

Richard parcourut son salon du regard. Il était agréablement meublé d'un vaste canapé, de larges fauteuils, d'un tapis d'Orient dans les tons bleus et bruns, d'une bibliothèque encastrée et de solides tables en chêne qui embellissaient autrefois la

maison d'un de ses ancêtres de la Nouvelle-Angleterre. Des aquarelles représentant des scènes de marine étaient accrochées avec goût sur les murs. Richard soupira. Sa confortable chaise longue en cuir était près de la bibliothèque. Il avait pensé se préparer un dernier verre et lire une heure avant d'aller se coucher. Au lieu de cela, il décida de se rendre à la morgue pour y accueillir les parents quand ils viendraient identifier leurs enfants. Dieu sait que l'on ne pouvait pas faire grand-chose pour ces gens, mais Richard savait qu'il se sentirait mieux s'il essayait.

Il ne regagna pas son appartement avant quatre heures du matin. En se déshabillant, il se demanda si son travail ne finissait pas par trop l'affecter. Ces gosses étaient dans un triste état; l'impact du choc avait été terrible. Une fille en particulier lui

fendait le cœur. Elle avait des cheveux bruns, un nez fin et droit, et même morte, elle restait gracieuse.

Elle lui rappelait Katie. Il frémit à nouveau à l'idée qu'elle avait eu un accident de voiture lundi soir. Il lui sembla qu'ils avaient progressé d'une année-lumière pendant ces deux heures passées ensemble hier soir au restaurant.

De quoi avait-elle peur, la pauvre petite? Pourquoi n'arrivait-elle pas à se détacher de John DeMaio? Pourquoi ne pouvait-elle pas dire «Merci pour le souvenir» et se remettre en route?

En se couchant, il se sentit amèrement réconforté à la pensée d'avoir pu apporter un peu de consolation aux parents. Il avait pu leur assurer que leurs enfants étaient morts sur le coup, qu'ils ne s'étaient sans doute rendu compte de rien.

Il dormit d'un sommeil agité pendant deux heures et fut à son bureau vers sept heures. Quelques minutes plus tard, on lui annonça qu'une vieille dame s'était pendue dans un quartier en démolition de Chester, une petite ville tout au nord du comté. Il se rendit sur les lieux. La morte avait quatre-vingt-un ans et l'aspect frêle d'un oiseau. Une note était épinglée à sa robe. *Il ne me reste plus personne. Je suis trop malade et fatiguée. Je veux retrouver Sam. Pardonnez-moi de vous causer des ennuis.*

La note lui fit penser à un détail qui l'avait tracassé. D'après tout ce qu'on lui avait dit sur Vangie Lewis, c'était le genre de femme à laisser une note pour expliquer son acte ou en rejeter la responsabilité sur son mari, si elle s'était supprimée.

(A suivre)

Football - LNA, tour final: NE Xamax vote contre un Servette européen

Pas de fête aux Charmilles

● **SERVETTE - NE XAMAX 0-1 (0-1)**

«Attendez l'orage, lui seul peut sauver Servette.» La réflexion acerbe d'un quidam mesurait toute l'impuissance des Servettiens face à NE Xamax. Les hommes de Ilija Petkovic avaient leur destin entre leurs mains. Une victoire les qualifiait définitivement pour la Coupe d'Europe. Mais voilà, les Xamaxiens ont voté contre l'Europe servettienne!

Et pourtant, les Neuchâtelois n'y ont pas mis tout leur cœur... On ne pouvait se départir de l'impression que les joueurs de Ulli Stielike étaient bons à prendre. Encore fallait-il s'en montrer capable!

Un but, rapidement marqué à la suite d'un coup de tête traître d'Adriano, à la suite d'un centre habile de Bonvin, à la 5e minute, a totalement déboussolé les Servettiens. Ils se sont alors échinés à remonter leur handicap tout en révélant leur faiblesse. Face à des Neuchâtelois sans grande agressivité, qui ne se créèrent par la moindre chance de but, mais qui gèrent parfaitement leur avantage en quadrillant remarquablement le terrain.



Un coup pour rien

La tête de Gertschen, au milieu de Ramzy et Fasel, ne fera pas de dégâts. (Keystone)

DES ÉLOGES POUR CORMINBOEUF

Empruntés, amorphes, à l'image de Gertschen, de Mielcarski et même d'Anderson, les Servettiens ne se créèrent pas moins quelques belles chances de but.

Sous l'impulsion de Neuville, qui, seul, émergea au milieu du terrain puis à la pointe de l'attaque lorsque le Polonais, absent, disparut définitivement.

Mais ils galvaudèrent toutes ces occasions. Une histoire de

malchance, mais aussi de maladresses. A laquelle prirent part Gertschen, Mielcarski, Neuville et surtout Anderson dans une noire soirée.

Bref, l'énorme domination servettienne, nonante minutes

durant, demeura stérile. Et NE Xamax, qui connut une réussite maximum, risque de priver les Servettiens de l'Europe après lui avoir, à l'époque, fait perdre le titre national. La dure loi du sport...

Mais relevons tout de même les mérites de quelques Xamaxiens. Dominés, mais vainqueurs. Corminboeuf a réalisé un match parfait, Ramzy, libero d'une classe exceptionnelle, a régné en défense et Negri se révéla extrêmement «présent» durant toute la rencontre. Une qualité que relevait Ulli Stielike: «Voilà qui me paraît fort encourageant pour la saison prochaine. Tout comme la performance de l'équipe qui a œuvré avec beaucoup de professionnalisme. Nous n'avions pas de cadeau à faire. J'ai apprécié le fait que tous l'aient compris. Et je mettrai particulièrement en évidence Corbinboeuf qui s'est montré tout simplement sensationnel.» (jac)

CLASSEMENT

1. Aarau	13 9 3 1	20-6 33	(12)
2. Young Boys	13 5 3 5	15-15	27 (14)
3. Servette	13 5 2 6	15-18	26 (14)
4. Zurich	13 5 4 4	13-12	26 (12)
5. Lugano	13 6 2 5	19-14	25 (11)
6. Sion	13 4 2 7	16-21	23 (13)
7. NE Xamax	13 4 4 5	15-15	23 (11)
8. Lausanne	13 3 2 8	11-23	20 (12)

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 12 juin. 20 h: Aarau - Servette. Lausanne - Young Boys. NE Xamax - Sion. Zurich - Lugano.

Charmilles: 4800 spectateurs. Arbitre: M. Meier (Wettingen).

But: 4e Adriano 0-1.

Servette: Pascolo; Djurovski; Stiel, Schepull, Rey, Schällibaum; Ohrel, Neuville, Gertschen (58e Baumann); Mielcarski (42e Aeby), Anderson. NE Xamax: Corminboeuf; Ramzy; Fasel, Negri, Fernan-

dez; Henchoz, Perret (84. Froidevaux), Adriano (78. Hotz), Wittl; Manfreda, Bonvin.

Notes: Servette évolue sans Sinval, Duchosal (blessés) et Renato (suspendu), alors que NE Xamax s'aligne sans Rothern, Cravero, Delay et Sutter (blessés). Avertissement à Negri (8e).

FCC: les mêmes!

C'est désormais officiel: le FCC version 1993/1994 aura pratiquement le même visage que celui qui vient de culbuter en première ligue. «Tout le monde a résigné» se félicite Eugenio Beffa. Tout le monde à deux exceptions près pourtant:

Sébastien Jeanneret «descendra» à NE Xamax, voire à Servette et Erik Villars s'en ira sous les drapeaux. Enfin, les dirigeants de La Charrière annoncent la venue de Francis Meyer qui portait jusqu'ici les couleurs de Bôle. (Imp)

Course d'orientation - Deuxième nationale A

Neuchâtelois placés

Récemment, les orienteurs suisses se sont retrouvés dans une forêt proche de Morat pour la deuxième épreuve nationale A de la saison. Cette compétition s'est déroulée par une température estivale et un magnifique soleil.

Le terrain de course, typiquement du Plateau - c'est-à-dire traversé par de nombreux chemins et sentiers recouverts de ronces, heureusement pas trop hautes - a particulièrement bien convenu à certains Neuchâtelois.

En hommes élite, le sociétaire du CO Chenau Luc Béguin a, malgré quelques petites fautes de quelques secondes, fait une excellente course en se classant au deuxième rang derrière le Bâlois Christian Hanselmann.

En dames 16 ans, la jeune Annick Juan (CO Chenau) a également terminé à une excellente deuxième place, mais à près de trois minutes de la gagnante.

En dames 18 ans, Janine Lauenstein (CO Chenau) a obtenu une bonne cinquième place

devant une forte concurrence. Toutes deux sont ainsi sélectionnées pour une compétition internationale en Tchèque, à la fin du mois.

En hommes 40 ans, les frères Cuche, Jean-Luc et Henri, ont respectivement pris les deuxième et troisième places.

CLASSEMENTS

D16: 2. A. Juan (CO Chenau). 12. S. Schürch (CO Chenau). **D45:** 11. A.-M. Monnier (CO Calirou). **H18:** 11. O. Villars (CO Chenau). **H20:** 7. S. Lauenstein (CO Chenau). 12. S. Blaser (CO Calirou). **HB:** 5. R. Zimmermann (CO Chenau). **H40:** 2. J.-L. Cuche. 3. H. Cuche. 11. A. Juan (CO Chenau). 44. J.-C. Guyot (CO Caballeros). 54. M. Stauffer (CO Chenau). 55. D. Villars (CO Chenau). **H50:** 32. F. Schürch (CO Calirou). 57. B. Monnier (CO Calirou). 71. C. Mermoud (CO Chenau). (sb)

ANF

Tous les matches

TROISIÈME LIGUE

FINALE (pour désigner le champion neuchâtelois)

Vendredi

19.30 Saint-Imier - Le Landeron (à La Sagne)

BARRAGE (entre les deux équipes respectivement classées deuxième de leur groupe afin de désigner l'équipe barragiste pour une promotion éventuelle et supplémentaire)

Dimanche

09.45 Deportivo - Trinacria (à La Sagne)

QUATRIÈME LIGUE

BARRAGE (entre les deux équipes respectivement classées premières de leur groupe afin de désigner l'équipe promue en 3e ligue)

Dimanche

09.45 Bevaix Ia - Bér.-Gorg. Ib (aux Gen.-s/-Coffrane)

CINQUIÈME LIGUE

BARRAGE (entre les deux équipes respectivement classées premières du groupe 3 afin de désigner l'équipe promue en 4e ligue et l'équipe classée deuxième)

Dimanche

09.45 Buttes - La Sagne III (à La Brévine)

BARRAGE (entre les deux équipes classées deuxième du groupe 1. Le vainqueur est qualifié pour la poule finale des équipes classées deuxième pour la promotion en 4e ligue)

Dimanche

09.45 R. Espagnol - Boudry III

PMUR

Hier à Auteuil, Prix de la Gualès de Mezaubran.

Tiercé: 12 - 7 - 5.
Quarté+: 12 - 7 - 5 - 6.
Quinté+: 12 - 7 - 5 - 6 - 2.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 374,90 fr.

Dans un ordre différent: 51,50 fr.

Quarté+ dans l'ordre: 2039,00 fr.

Dans un ordre différent: 170,80 fr.

Trio/Bonus (sans ordre): 10,50 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 19.596,40 fr.

Dans un ordre différent: 132,00 fr.

Bonus 4: 26,40 fr.

Bonus 3: 7,80 fr.

US Cup: les Etats-Unis s'offrent l'Angleterre

La tête de Graham Taylor mise à prix

● **ÉTATS-UNIS - ANGLETERRE 2-0 (1-0)**

Thomas Dooley et Alexi Lalas ont permis aux Etats-Unis d'écrire une page historique de leur soccer. Quarante-trois ans après l'exploit du Mondial au Brésil, où ils avaient déjà pris le meilleur sur l'équipe à la rose (1-0), les Américains ont en effet battu l'Angleterre 2-0 lors de la deuxième rencontre de l'US Cup.

Ce nouvel échec de l'équipe d'Angleterre, qui intervient après un résultat nul en Pologne (1-1) et une défaite en Norvège (0-2) en matches éliminatoires de la World Cup 94, a relancé la campagne de presse contre l'homme jugé responsable de tous les maux: le sélectionneur national Graham Taylor.

Les journaux de Londres, qui considèrent que Taylor, en poste

depuis 1990, est le responsable numéro un de la déroute de l'équipe nationale, demandaient hier sans détour son départ. Ils l'accusaient notamment d'être la cause de la retraite internationale de Gary Lineker et d'ignorer le talent de Chris Waddle.

«Maintenant, Taylor doit s'en aller» écrivait le Sun. «Mort ou vif, nous voulons le hors-la-loi du football anglais» renchérisait le Daily Mirror.

Mais Graham Taylor est décidé à résister à toutes les attaques dont il fait l'objet depuis plusieurs semaines. «Je ne partirai pas, dit-il. J'ai appris à me battre. Il y a des moments dans la vie qui ne sont pas agréables. Mais il faut savoir lutter et tenir bon en attendant des jours meilleurs.»

Graham Taylor, 48 ans, a été joueur au poste d'arrière au ni-

veau national entre 1962 et 1972 avant d'embrasser la carrière d'entraîneur à 28 ans. Il a succédé à Bobby Robson au poste d'entraîneur national en juillet 1990.

Depuis que Graham Taylor a pris en main l'équipe nationale, l'Angleterre a gagné 16 fois, obtenu 12 résultats nuls et perdu 5 fois seulement.

Foxboro: 37.650 spectateurs. Buts: 42e Dooley 1-0. 71e Lalas 2-0.

Etats-Unis: Meola; Armstrong, Lapper, Doyle, Agoos, Clavijo; Dooley (69e Lalas), Harkes, Ramos (82e Jones); Wegerle, Wynalda (61e Stewart).

Angleterre: Woods; Dixon, Pallister, Palmer (61e Walker), Dirigo, Batty; Ince, Sharpe, Clough; Ferdinand (35e Wright), Barnes. (si)

Les Allemands, fidèles à eux-mêmes, se sont battus jusqu'au bout

Le Brésil menait 3-0!

● **BRÉSIL - ALLEMAGNE 3-3 (3-0)**

Le Brésil a partagé l'enjeu avec l'Allemagne, dans le cadre de l'US Cup, à Washington. Après leur victoire en décembre (3-1) à Porto-Alegre, les hommes de Carlos Alberto Parreira ont dominé les champions du monde en titre en première mi-temps, en leur infligeant une belle leçon de réalisme.

Dans cette opposition des styles, le football spectacle a eu la part belle: les artistes étaient inspirés, les Allemands ont transpiré! Mais à la faveur d'une réaction salutaire, les hommes de Berti Vogts ont réussi à rétablir la parité à la dernière minute de jeu. Sous l'impulsion de Dunga flamboyant, Careca et Luizinho en verve, les Brésiliens ont déployé un jeu empreint de toute l'élégance qui les caractérise et

semblait pouvoir venir à bout d'une formation allemande bien empruntée.

A la 13e minute, Dunga et Luizinho unissaient leurs efforts, avec la complicité d'Helmer, pour ouvrir le score de manière tout à fait logique. En face, l'Allemagne tentait bien de donner la réplique, mais Klinsmann, trop isolé à la pointe de l'attaque, n'était que rarement sollicité.

A la 33e minute, Careca transformait un penalty consécutif à une faute d'Helmer sur Elivelton. Six minutes plus tard, Careca, encore lui, adressait une ouverture lumineuse à l'adresse de Luizinho. Le sociétaire de Vasco de Gama portait l'estocade.

A dix minutes du terme de la partie, l'Allemagne reprenait toutefois espoir. A la suite d'une mésentente de la défense brési-

lienne, Möller trouvait la faille. Les champions du monde puisèrent alors dans leur ultimes ressources et virent leurs efforts récompensés, sous la forme du but égalisateur de Klinsmann, servi par Strunz, dans les dernières secondes.

Washington: 40.000 spectateurs.

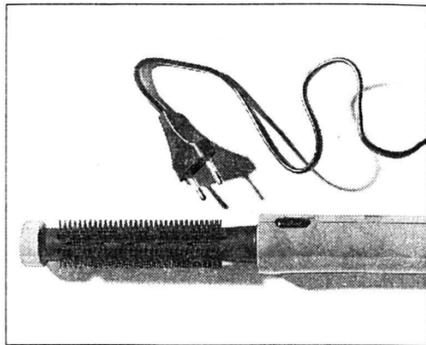
Buts: 13e Helmer (autogoal) 1-0. 33e Careca (penalty) 2-0. 39e Luisinho 3-0. 66e Klinsmann 3-1. 80e Möller 3-2. 90e Klinsmann 3-3.

Brésil: Taffarel; Jorginho, Julio Cesar, Marcio Santos, Branco; Dunga, Luizinho, Rai, Elivelton (71e Cafu); Valdeir (64e Almir), Careca.

Allemagne: Köpke; Buchwald; Kohler, Helmer; Effenberg, Matthäus Möller, Zorc (58e Strunz), Sammer (46e Riedle), Ziege (74e Schulz); Klinsmann. (si)



T-shirt et shorts, coton, divers coloris, imprimé, S-XL. Ensemble 20.-



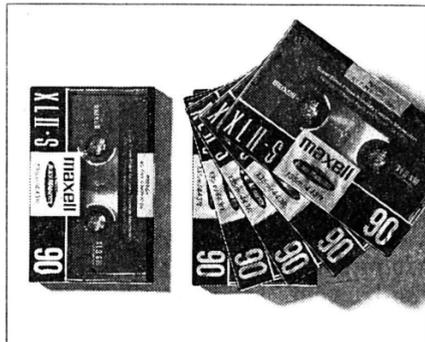
Fer à friser Trisa, brosse à cheveux soufflante 150 w, 1 an de garantie 20.-



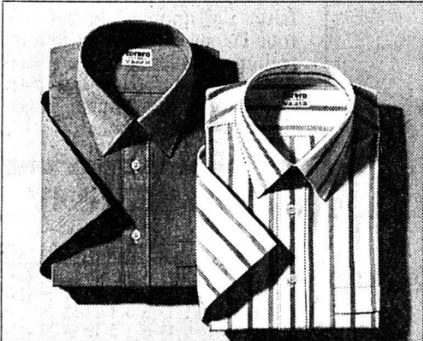
Blouse dames, coton, divers coloris, imprimé, S,M,L. 20.-



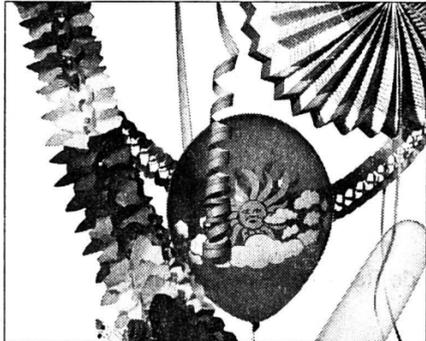
T-shirts dames, coton, divers coloris, S,M,L. Lot de 3, 20.-



Cassettes audio, Maxell XL-II 5 C 90, position chrome. 6 pièces 20.-



Chemise polo hommes, coton, divers coloris, S-XL. Lot de 2, 20.-



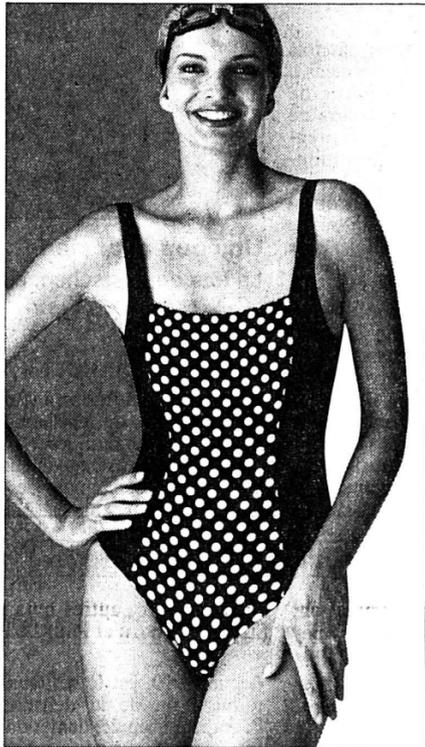
Articles de fête, couleurs de l'arc-en-ciel, 35 pièces 20.-



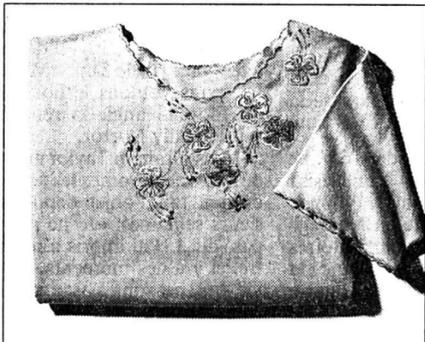
Top et jupe, coton/viscose, pink ou bleu, 128-152. Ensemble 20.-

20.

NI PLUS NI MOINS!



Maillot de bain, polyamide/élasthanne, divers coloris, S,M,L. 20.-



T-shirt avec paillettes et perles, coton, divers coloris, S,M,L. 20.-

Bienne • Ecublens • Fribourg • Genève • La Chaux-de-Fonds • Lausanne • Martigny • Neuchâtel • Petit-Lancy • Sion • Vevey • Yverdon

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE
 Demande de dérogation au règlement d'urbanisme
 En application du règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (RELCA) du 15 avril 1987, articles 10 et suivants, le Conseil communal met à l'enquête publique la demande de dérogation suivante:
Art. 163 RU: dépassement de l'indice d'emprise au sol de 28% au lieu de 20%
 présentée pour le projet de construction de trois garages, sur l'article 3042 du cadastre des Eplatures, rue des Primevères 8.
 Les plans peuvent être consultés à la Police des constructions, passage Léopold-Robert 3, La Chaux-de-Fonds, pendant 20 jours soit jusqu'au 30 juin 1993, délai durant lequel tout intéressé peut adresser une opposition écrite et motivée au Conseil communal.
CONSEIL COMMUNAL
 132-12406

ÉMILIE

Voyant
 de père en fils.
 Cartes indiennes, boule, aide efficace, affection, protection, solitude.
 Tél. 039 23 03 22.

BENFINA

Crédits rapides et sûrs

☎ 038/25 37 45
 ou 037/26 82 10
 Ecluse 61
 2000 Neuchâtel
 28-1356

MARCHE DE L'OCCASION

LES OCCASIONS DE PREMIÈRE MAIN.



VISITEZ NOTRE EXPOSITION PERMANENTE D'OCCASIONS AU 1er ÉTAGE, AU SEC ET AU CHAUD!!!

ALFA ROMEO		
33 1.7 ie	89	Fr. 9 800.-
33 1.7 16V Elegant	92	Fr. 18 900.-
75-3.0 America	89	Fr. 17 900.-
GTV 6 2.5	86	Fr. 10 500.-
155 2.0 TS + options	92	Fr. 26 500.-
164 3.0 V6 cuir, jantes alu	88	Fr. 22 900.-
AUSTIN		
Maestro 1.3	84	Fr. 4 500.-
CHEVROLET		
Mobil Traveler Motorhome		Fr. 35 800.-
CHRYSLER		
ES 2.5, turbo, climat.	90	Fr. 15 600.-
Saratoga 3.0 V6, climat.	90	Fr. 17 800.-
Le Baron coupé, climat. cuir	91	Fr. 27 500.-
Voyager AWD LE climat., cuir 4x4	92	Fr. 41 800.-
FIAT		
Panda 4x4 ie Cisley	88	Fr. 8 500.-
FORD		
Orion 1.6 Ghia	86	Fr. 7 300.-
Sierra 2.0i CLX, ABS	90	Fr. 17 500.-
Sierra XR 4x4 2.9i, ABS	90	Fr. 19 800.-
JEEP		
Cherokee Euro	88	Fr. 21 900.-
Cherokee Limited ABS, climat. cuir	92	Fr. 42 900.-
Cherokee Navy	92	Fr. 42 900.-
LANCIA		
Prisma 1500	85	Fr. 4 500.-
Dedra 2.0 ie	91	Fr. 21 500.-
Thema Turbo 16V ABS, t.o.	90	Fr. 25 800.-
MERCEDES		
350 SLC coupé	78	Fr. 17 500.-
280 SE aut. t.o	80	Fr. 21 500.-
MITSUBISHI		
Colt 1.3 GL EXE Limited	90	Fr. 11 800.-
NISSAN		
Sunny 1.6 Trend	90	Fr. 11 900.-
Prairie 2.0 SGX 4x4 aut.	90	Fr. 19 500.-
OPEL		
Vectra 2.0i GT, t.o.	90	Fr. 15 900.-
PEUGEOT		
605 SV 3.0, ABS, aut., t.o.	91	Fr. 32 800.-
PORSCHE		
911 S (voit. collect.)	69	Fr. 35 000.-
RENAULT		
19 GTX Elite	90	Fr. 12 400.-
ROVER		
Range Rover Vogue 3.9 aut., climat.	89	Fr. 37 500.-
SUBARU		
Justy 4x4	89	Fr. 9 400.-
Justy 4x4	88	Fr. 9 800.-
Justy 4x4	89	Fr. 10 500.-
Justy 4x4 1.2i	91	Fr. 13 500.-
Justy ECVT	90	Fr. 13 800.-
Justy ECVT aut.	89	Fr. 12 500.-
Station Jubilé 1.8	89	Fr. 12 900.-
Sup. Station turbo 1.8	90	Fr. 16 400.-
Legacy 2.2 Sup. Station ABS	90	Fr. 20 800.-
TOYOTA		
Corolla Break 1.6 RV GLi 4x4	90	Fr. 16 900.-
TRIUMPH		
TR7 Cabriolet	81	Fr. 17 800.-

Veuillez me verser Fr.
 Je rembourserai par mois env. Fr.
 Nom
 Prénom Date de naissance
 Rue No
 NP/Domicile
 Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12
Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

DIVERS

Airwell
 VOTRE CONFORT DU BOUT DES DOIGTS!

CLIMATISATION FIXE ?

CLIMATISATION MOBILE ?

HUBER AIR CONDITIONNÉ S.A.
 6, via Monnet - 1214 Vernier-Genève
 Tél. 341 18 00 (022) 18-2509-20/4x4

ROYAL LIT

Spécialiste du lit électrique
 Reprise de votre ancienne literie aux meilleures conditions
 Serre 3 Chaux-de-Fonds 470-27

Hotel * Ecureuil**
 1884 VILLARS 1250 m

RESTAURANT - PARKING - JARDIN
 Chambres à 2 lits avec salle de bains/W.-C., téléphone direct, TV, radio, terrasse au soleil, avec ou sans cuisine, dès
Fr. 54.-
 par personne, par jour, inclus petit déjeuner.
 Réductions: piscine, patinoire, centre de tennis.
 300 km de promenades balisées.
 720-211069/4x4
Fam. Ch. Seeholzer ☎ 025/35 27 95

Citroën ZX 1,9i Volcane
 5 Tüng, Kat., Jg. 2.92, 4000 km, silber-met., 5-Gang, el. Schiebedach, Radio, ZV, Servolenkung, Alu-Felgen, Garantie, Neupreis über Fr. 27 000.- jetzt Fr. 19 900.-.
 Tel. 331 61 61. 03-4665/4x4

DEMANDES D'EMPLOI

HORLOGER-RHABILLEUR
 cherche changement de situation. Poste à responsabilité, secteur: SAV, contrôle, fabrication. Parle couramment l'anglais. Ecrire sous chiffres H 157-708569 à Publicitas, case postale 175, 2400 Le Locle.

Cuore Sportivo

GARAGE ET CARROSSERIE AUTO-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS
 Fritz-Courvoisier 66 ☎ 039/28 66 77

Cyclisme - Giro: nouvelle arrivée massive au sprint

Baffi: et de trois

Après Rieti (2e étape) et Palerme (8e), voici Adriano Baffi également vainqueur de la 18e étape, Sampeyre - Fossano, 148 km. Cette troisième victoire fait du coureur de l'équipe Mercatone Uno le «roi des sprinters» de ce 76e Tour d'Italie. A Fossano, dans le Piémont, Baffi a devancé le Tchèque Jan Svorada et Fabio Baldato (It), qui visait également sa troisième victoire au finish.

Pinerolo à Sestrières et qui inspire les pires craintes à tous.

BAFFI CONTRE FONDRIEST

Les Mercatone se sont employés à fond pour annihiler les efforts d'un groupe de huit fugitifs (Juan-Tomas Martinez Oliver/Esp, Francis Moreau/Fr, Andreas Kappes/All, Stefano Colag/It, qui seront rejoints, plus tard, par quatre Italiens: Marco Saligari, le vainqueur de la veille après 211 km de fugue, Massimo Ghirotto, Giuseppe Calcaterra et Dario Bottaro). Bottaro, 3e de Liège - Bastogne - Liège, sera le dernier à faire de

la résistance, mais une accélération de Fondriest causait sa perte.

Le maillot «ciclaminio» constituait l'autre grand enjeu du jour. A «d'Intergiro», Baffi marquait les points nécessaires pour en déposséder Fondriest. Ce dernier démontrait, ensuite, une envie évidente de ne pas céder sa tunique à l'arrivée. Après sa vaine attaque à 10 km du but, il démarrait en force aux 800 m, mais fut débordé par les sprinters purs, dont Baffi, qui surgissait au dernier instant pour enlever l'étape et déposséder Fondriest de son maillot de leader au classement par points. (si)

Classements

Dix-huitième étape (Sampeyre - Fossano, 148 km): 1. Baffi (It) 3 h 22'00" (moy. 44,554 km/h/bonif. 12"). 2. Svorada (Tch/8"). 3. Baldato (It/4"). 4. Fontanelli (It). 5. Casartelli (It). 6. Manzoni (It). 7. Fondriest (It). 8. Leoni (It). 9. Boden (All). 10. Bauer (Can). 11. Aldag (All). 12. Bontempi (It). 13. Saitov (Rus). 14. Cassani (It). 15. Magnien (Fr) tous même temps. Puis: 33. Imboden (S). 116. Mächler (S) m.t.

Général: 1. M. Indurain (Esp) 88 h 13'51". 2. Ugrumov (Let) à 49". 3. Chiappucci (It) à 1'18". 4. Lelli (It) à 1'49". 5. Poulnikov (Ukr) à 2'43". 6. Fondriest (It) à 3'18". 7. Tonkov (Rus) à 3'19". 8. Roche (It) à 6'50". 9. Argentin (It) à 7'22". 10. Giupponi (It) à 7'39". 11. Hampsten (EU) à 8'26". 12. Leali (It) à 8'54". 13. Furlan (It) à 9'11". 14. Jaskula (Pol) à 10'06". 15. Chioccioli (It) à 10'27". Puis: 20. Imboden (S) à 16'15". 123. Mächler (S) à 2 h 25'30". (si)



Adriano Baffi

Une nouvelle victoire et le maillot «ciclaminio» en prime. (Keystone)

Perlotto à Union NE - Le basketteur David Perlotto (26 ans), a été transféré de Champel à Union NE, club avec lequel il avait déjà évolué il y a quatre ans. Le contrat de Perlotto porte sur un an. (si)

BRÈVE

Automobilisme
La nouvelle FIA

Le Britannique Max Mosley a été élu président de la Fédération internationale automobile (FIA), à Paris, lors de l'Assemblée générale extraordinaire convoquée également pour adopter une réforme des statuts de la FIA. M. Mosley succédera à partir du 1er octobre prochain au Français Jean-Marie Balestre, auteur de cette réforme et qui ne se représentait pas.

TV-SPORTS

DRS (chaîne sportive)

16.25 Hippisme.
CSIO de Saint-Gall.

TSI

15.30 Cyclisme. Giro.

France 2

20.40 Journal des courses.

ARD

23.25 Sportschau.

ZDF

22.40 Die Sport-Reportage.

Eurosport

08.30 Step Reebok.

09.00 Eurofun.

09.30 Duathlon.

10.00 Athlétisme.

11.00 Football.

13.00 Tennis. Tournoi de Rosmalen et du Queens.

19.00 Formule 1.

20.00 International motorsport.

21.00 DTM.

22.00 NBA action.

22.30 Boxe.

24.00 Moto magazine.

00.30 Formule 1.

01.30 News 2.

La bataille des hommes forts du dernier kilomètre avait été lancée par Maurizio Fondriest. Le Trentin entendait défendre son maillot cyclamen de leader aux points. Mais Fondriest n'a pas tenu la distance et fut débordé dans les ultimes mètres pour finir septième.

Au classement général, rien de neuf. Indurain devance toujours Ugrumov, Chiappucci et les autres avec les mêmes écarts. Cependant, les «girini» n'ont pas tous attendus les bras ballants le contre-la-montre en côte de vendredi, long de 55 km de

Hockey sur glace - Coupe Stanley

Le sacre aux Canadiens de Montréal

Les Canadiens de Montréal ont remporté leur 24e Coupe Stanley en s'imposant face aux Kings de Los Angeles (4-1) dans la cinquième manche d'une finale disputée au meilleur des sept rencontres.

Les Canadiens de Montréal avaient pourtant mal commencé cette série puisqu'ils s'étaient inclinés dans le premier match (1-4). Mais ils ont ensuite signé quatre succès consécutifs, dont trois après prolongations.

Dans le cinquième match, Paul Di Pietro a ouvert la marque après 15 minutes dans la première période. Moins de 3 minutes après la reprise, les Kings de Los Angeles conservaient l'espoir en égalisant par Marty Scortley. Les coéquipiers de Wayne Gretzky devaient impérativement s'imposer s'ils entendaient remporter la Coupe. Mais les Canadiens allaient reprendre l'avantage 71 secondes plus tard par Kirk Muller avant

d'inscrire deux autres buts par Stephan Lebeau et Paul Di Pietro.

Les Kings de Los Angeles se sont heurtés à un excellent Patrick Roy. Le gardien des Canadiens, élu meilleur joueur de ces play-off pour la deuxième fois après 1986, a fait le désespoir de Gretzky et de ses coéquipiers.

Les Kings, qui disputaient leur première finale - la cinquième pour Wayne Gretzky - ont certainement manqué d'expérience à ce niveau de la compétition face aux routiniers que sont les Canadiens de Montréal.

NUIT DE SACCAGE

Voitures renversées, vitrines brisées et magasins pillés: la célébration par une foule enthousiaste de la victoire des Canadiens de Montréal a dégénéré en saccage dans la nuit de mercredi à hier dans la métropole québécoise.

Selon diverses stations de radio, 168 personnes ont été blessées et plusieurs dizaines hospi-

talisées. La télévision, de son côté, a montré des images de voitures et camionnettes utilisées par des équipes de radio-télévision renversées sur le toit. De nombreux commerces situés près du Forum ont été pillés après que leurs vitrines eurent été brisées.

Dès la fin du match, les 18.000 spectateurs du Forum sont sortis en liesse, rejoignant une foule de plusieurs dizaines de milliers de fans pour manifester bruyamment leur enthousiasme dans les rues.

IMPORTANTES FORCES DE POLICE

D'importantes forces de police avaient pourtant été déployées dans le secteur afin d'éviter la répétition des incidents qui s'étaient produits lors de la dernière victoire en 1986 des Canadiens de Montréal dans la Coupe Stanley. Hier matin, des monceaux de débris divers jonchaient encore les rues de la ville. (si)

OÙ ET QUAND?

ATHLÉTISME

● MEETING C
Catégorie écoliers (17 h) et adultes (18 h), mardi 15 juin au stade de la FSG Saint-Imier.

CYCLISME

● PORRENTUROY - ZURICH
31e édition, amateurs-élites, samedi 12 juin, 11 h 30 à Porrentruy.

COURSE À PIED

● LES BRENETS - LA MAISON-MONSIEUR
Championnat cantonal hors stade, samedi 12 juin, 16 h aux Brenets (parking des Brenets).

FOOTBALL

● NE XAMAX - SION
LNA, tour finale pour le titre, samedi 12 juin, 20 h, à La Maladière.

● SERRIÈRES - RENENS
Finales de promotion en LNB, dimanche 13 juin, 16 h, au terrain de Serrières.

GYMNASTIQUE

● FÊTE CANTONALE DES JEUNES GYMNASTES
Samedi 12 juin (13 h) et dimanche 13 juin (13 h 30) à Fontainemelon.

HIPPISE

● CONCOURS DE LOVERESSE
Vendredi 11 juin (14 h), samedi 12 juin (7 h) et dimanche 13 juin (9h), avec notamment la finale du championnat neuchâtelois.

KARATÉ

● TOURNOI NATIONAL
Dimanche 13 juin, 8 h 45, au Pavillon des Sports.

MOTOCYCLISME

● BOÉCOURT - LA CAQUERELLE
Course de côte, samedi 12 juin et dimanche 13 juin.

NATATION

● 24 HEURES NAUTIQUES DU LOCLE
Piscine du Communal, samedi 12 juin (15 h).

VOILE

● TROPHÉE MULTICOQUE
Samedi 12 juin, départ de Neuchâtel (11 h).



IMMOBILIER

Vous cherchez un logement ?
Nous vous proposons

à Saint-Imier,
3 pièces

Mensualité dès Fr. 718.-
+ charges

Téléphone 032/91 25 45

28-440

A louer
cti

gestion immobilière sa

Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 22 44

La Chaux-de-Fonds
Rue Fritz-Courvoisier

APPARTEMENT
3 PIÈCES

Cheminée de salon, tout confort.
Fr. 850.-, plus charges.

☎ 038/24 22 45

28-152

UNPI
UNION NEUCHÂTELOISE
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

A vendre
à La Chaux-de-Fonds

Villa spacieuse

avec grand jardin
et garages.

Belle situation.

Ecrire sous chiffres
Z 132-741063 à Publicitas,
case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A louer dès le 1er janvier 1994 à l'avenue Léopold-Robert 76 / Rue des Armes-Réunies, La Chaux-de-Fonds

MAGASIN
de 46 m²

Avec cave et W.-C commun.
Pour visiter: M. Thourout (concièrge)
☎ 039/23 17 86.

Loyer: Fr. 1100.- plus les charges.

Pour renseignement et location:
DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET
DE GÉRANCES SA, Seidenweg 17,
3000 Berne 9, ☎ 031/24 34 61.

5-1622

A louer à La Chaux-de-Fonds
pour date à convenir

STUDIOS

Tout confort.

Dès Fr. 370.-, plus charges.

Pour tous renseignements:
☎ 038/24 22 45.

28-152

LA CHAUX-DE-FONDS
A louer

locaux entièrement
renovés 326 m²

Très bien équipés. Convientraient
pour artisanat ou industrie. Places
de parc à disposition. Prix et
conditions à discuter.

Faire offre sous chiffres 450-3460
à ASSA Annonces Suisses SA,
2, faubourg du Lac,
2001 Neuchâtel.

Exceptionnel

A vendre

magnifique
appartement
de 4½ pièces

Rustique, poutres apparentes, cuisine
agencée, cheminée en pierre de taille,
grande cave voûtée et galetas.
Situé au rez-de-chaussée dans un
immeuble entièrement rénové de la
vieille ville de La Chaux-de-Fonds.

Fr. 295 000.-

Pour tous renseignements:
☎ 039/28 47 18.

132-508913

A louer à La Chaux-de-Fonds,
rue du Bois-Noir 39 et 41

studios
et deux pièces

Libres tout de suite.
☎ 039/26 06 64.

28-1257

A LOUER

NEUCHÂTEL

Appartements
de 3 pièces

avec cuisines agencées

★ Rue des Fahys 59

★ Libres tout de suite ou à
convenir

★ Loyers Fr. 1090.- + charges

LIVIT

LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE
RUE ST-PIERRE 4
1003 LAUSANNE ☎ 021/312 28 15

A louer à
Saint-Imier

Magasin

Tout de suite
ou à convenir
☎ 061/302 22 25

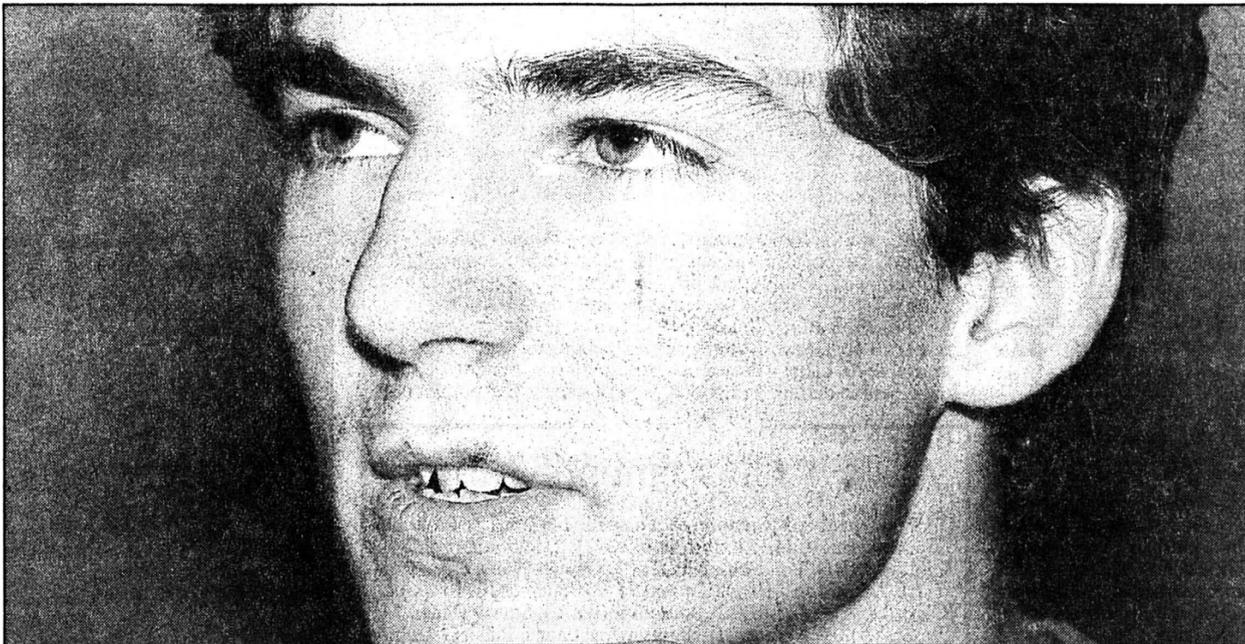
3-511387

SOS
DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 24 45

22-2231

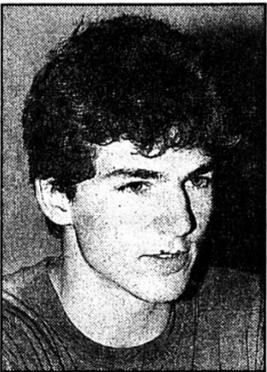
Portrait - Antoine Tschumy pratique la gymnastique pour le plaisir

En toute modestie



Une remise en question - Certains accidents peuvent bouleverser une carrière. Antoine Tschumy: «L'année passée, un copain de club a eu un accident lors d'un exercice à la barre fixe. Finalement, il y a eu plus de peur que de mal. Reste que pendant quelque temps je n'ai plus touché à cet engin et que je me suis sérieusement remis en question.» (jgb)

FICHE SIGNALÉTIQUE



Nom: Tschumy.
Prénom: Antoine.
Date de naissance: 20 mars 1974.
Etat civil: célibataire, «mais plus pour très longtemps...»
Domicile: La Chaux-de-Fonds.
Taille: 178 cm.
Poids: 75 kilos.
Profession: étudiant en bijouterie à l'Ecole d'Art.
Pratique la gymnastique depuis: 1984.
Palmarès: «Pas grand chose de bien en fait. En général, je me situe dans la première partie d'un concours complet et je me sens particulièrement à l'aise dans les exercices au sol et au saut de cheval. Je suis le deuxième Neuchâtelois derrière Alain Rüfenacht.»
Autres sports pratiqués: «Tous ou presque... Volleyball, tennis, ski, badminton, je suis polyvalent.»
Hobbies: les minéraux, l'architecture et la musique classique.
Sportif préféré: Valentin Mogilny. «Multiple champion du monde, le Soviétique a eu le mérite de revenir au premier plan après un accident de voiture qui lui avait valu de nombreuses fractures.»
Sportive préférée: «Personne en particulier. Le fait que les femmes pratiquent un sport ne me dérange pas, au contraire. Cela leur permet d'avoir de belles jambes...»
Qualité préférée: «Il faudrait demander à mon entourage. Je crois pourtant que je suis assez sérieux.»
Défaut premier: «Celui d'en avoir beaucoup...»
Plat préféré: «J'aime tout, absolument tout. Simple, cela dépend du moment.»
Boisson préférée: «Là aussi, c'est en fonction du moment. L'eau, la limonade, le vin...»

Antoine Tschumy

«L'esprit de compétition passe au second plan.»

Pour le plaisir, rien que pour le plaisir. Toutes disciplines confondues, ils sont de plus en plus rares à s'adonner à un sport en faisant abstraction de l'esprit de compétition. C'est pourtant le cas d'Antoine Tschumy qui, depuis bientôt dix ans, multiplie les séances d'entraînement et les concours dans le seul but de s'éclater, de se défouler. «Si je termine sur le podium, je suis content. Néanmoins, cela n'a jamais été mon ambition. Ce qui compte, c'est de passer un bon moment et le résultat est secondaire» confesse-t-il, en toute simplicité.

Par
Jean-François BERDAR

C'est à l'âge de 10 ans qu'Antoine Tschumy s'est lancé dans la gymnastique. «C'est tout bête, se souvient-il. Je voulais pratiquer un sport, sans trop savoir lequel. A l'époque, j'étais tenté par le football, mais mes parents m'ont déconseillé de sui-

vre cette voie, argumentant que la plupart de mes week-ends serait occupée. Ils m'ont donc aiguillé sur la gymnastique et, depuis, je n'ai plus une fin de semaine à moi...»

Quand bien même son sport accapare beaucoup de son temps libre, Antoine Tschumy ne regrette pas son choix. «La gymnastique est une discipline qui permet de travailler toutes les parties du corps. Indiscutablement, cela aide dans la vie de tous les jours, de savoir jusqu'où on peut aller...»

UN SPORT DE CONTACTS

Antoine Tschumy se distingue des autres sportifs par un état d'esprit qui peut surprendre. «J'ai très vite su que je ne parviendrais pas à un haut niveau. Si j'avais ambitionné de devenir un jour membre de l'équipe nationale, il aurait fallu intensifier mes entraînements, me perfectionner. Or, j'aime trop d'autres choses pour consacrer tout mon temps à la gymnastique. Non, je fais cela pour le plaisir et lorsque je parviens à réaliser une figure, je suis satisfait et j'essaie autre chose, histoire de voir ce dont je suis capable. En fait, j'ai toujours le sourire, même lorsque je me casse la figure.»

Apprenti bijoutier, Antoine Tschumy a trouvé avec la gymnastique le parfait complément. «Je suis assis toute la journée et, le soir venu, il faut que je bouge. Par ailleurs, l'ambiance qui

régne dans ce milieu est extraordinaire. La gymnastique est un sport de contacts et, pour moi, elle ne prendrait pas le même sens sans les copains.»

UN SPORTIF TOUT COURT

S'il ne recherche pas la victoire à tout prix - il s'en faut même de beaucoup - Antoine Tschumy, et c'est sans doute paradoxal, se soumet tout de même à un entraînement intensif, à raison de trois séances hebdomadaires. «Le plus, le week-end, je participe régulièrement à des concours où alors je me rends à Macolin où les installations sont idéales.»

Un «menu» qui aurait pu déboucher sur un autre parcours. «Bien sûr, reprend le Chaux-de-Fonnier, une carrière du genre de celle de Flavio Rota m'aurait tenté. Cela étant, je me suis vite fait à l'idée que je ne serais jamais champion suisse. Du reste, je vais beaucoup mieux depuis ce jour-là. Simplement, je prends tout comme cela vient...» Et d'assurer que bon nombre de gymnastes raisonnent de la sorte. «Il y a de tout dans ce milieu. Des gagners, des perdants et des gens comme moi, qui n'aspirent pas vraiment à passer devant. Si je me considère comme un vrai sportif? A mes yeux, le vrai sportif est celui qui gagne sa vie avec son sport. Moi, je suis un sportif tout court. J'aime la vie, j'aime mon travail et tout se complète...»

UN FUTUR ENTRAÎNEUR

Antoine Tschumy bouclera donc sa dixième année de gymnastique. Dix années qui demeureront comme une fantastique expérience, à plus d'un titre. «Ce que je trouve bien, c'est que la gymnastique représente un immense centre où tout le monde se connaît. Si ce sport me convient toujours, j'arrêterai tout de même l'année prochaine, essentiellement en raison de problèmes à un poignet.»

S'il tournera le dos à la compétition, le Chaux-de-Fonnier demeurera toutefois en étroite contact avec la gymnastique. «J'aimerais devenir entraîneur et permettre à des jeunes de réaliser ce que je n'ai pas fait. J'ai envie de faire découvrir ce milieu, de faire profiter la relève de mon expérience...»

Antoine Tschumy reprendra alors à son compte le rôle qu'un certain Raphaël Serena a tenu il y a bientôt dix années de cela. «C'est lui qui m'a pris en main lorsque j'ai débuté et je lui dois toute ma formation. Par la suite, c'est François Mügli qui m'a permis de me perfectionner, de parvenir là où j'en suis.»

D'ici là pourtant, nul doute qu'Antoine Tschumy réalisera encore ici ou là quelques parties volantes à la barre fixe et quelques exercices de haute voltige au sol.

En toute modestie...

J.-F. B.

Antoine Tschumy et...

«L'argent casse tout»

Le quotidien d'Antoine Tschumy ne s'arrête pas au sport. Pourtant, il ne tombe pas dans la routine. Ainsi, c'est au travers des discussions qu'il a avec ses camarades de club ou de classe qu'il porte un regard sur ce qui se trame sur cette planète. Antoine Tschumy et...

... le Giro: «Je ne regarde pas le sport à la télévision. En fait, j'ai presque peur de m'intéresser à ce qui se passe à travers le monde, peur de me laisser prendre au jeu. Les gens regardent d'autres gens se faire tuer en Irak ou en Bosnie et j'estime que c'est bête. On prétend que le malheur des uns fait le bonheur des autres... Dès lors, d'aucuns se disent qu'on est bien en Suisse et cela me gêne.»

... la Suisse: «C'est un pays magnifique. Pourtant, je trouve

les mentalités parfois un peu rudes. Ainsi, beaucoup de monde ignore ce qui se passe ici. J'estime qu'il y a un bon nombre de malheureux à travers le pays et qu'ils ont plus honte que ceux de Bosnie.»

... l'achat des FA-18: «Je suis déçu... J'aurais vraiment voulu que ces deux initiatives passent la rampe. Je ne suis pas un pro-armée, cette institution me paraît tellement stupide. Par ailleurs, la Suisse veut adhérer à l'Europe et elle achète du matériel américain. C'est tout de même paradoxal.»

... la relégation du FCC: «Je pratique mon sport et je ne regarde pas trop ce qui se passe à côté. Je trouve tout de même débile que des footballeurs touchent tant d'argent. En fait, l'argent casse tout. C'est facile

d'être un héros à ce tarif-là. Ce sont les sous qui font les sportifs!»

... les événements de Solingen: «Cela me fait peur. De tels événements pourraient parfaitement se produire dans notre pays. Peut-être faudrait-il réinstaurer la guillotine ou la chaise électrique... Cela pète dans tous les coins et plus personne n'arrive à maîtriser.»

... la religion: «Je ne m'y intéresse pas. Reste que c'est la cause de toutes les guerres.»

... l'été: «Ah, les vacances... Cette année, je partirai en Bretagne et je me réjouis de découvrir certains coins de cette contrée.»

... la drogue: «Elle ne me touche pas, car je suis sûr de moi pour ne pas en prendre. C'est tout de même regrettable qu'un

tel fléau sévisse. Passera-t-il, empirera-t-il? Si on le savait... Cela dit, au train où vont les choses, je ne suis pas très optimiste.»

... le chômage: «C'est génial et complètement fou. Si je sors de l'école, que je ne trouve pas d'emploi, je touche de l'argent. Pour moi, le chômage c'est cela. Néanmoins, il y a les profiteurs et les autres, qui sont sans emploi. Ceux-là, je les plains.»

... l'argent et la gymnastique: «Il n'y a guère que les Russes qui, grâce à des shows en Amérique, se remplissent les poches...»

... le XXIe siècle: «Je ne sais pas du tout de quoi il sera fait. Je fais beaucoup de rêves, mais je me demande s'ils se réaliseront. Vraiment, je ne sais pas que penser...»

J.-F. B.

BRÈVES

GRÂCE À LA FORCE

A en croire Antoine Tschumy, il ne possède aucune des qualités indispensables à faire un bon gymnaste. «Il faut notamment être souple, ce qui n'est pas mon cas. En fait, je m'en sors grâce à la force. Techniquement, ce n'est pas juste. Cela me permet de compenser, à mon niveau. Reste que j'arrive tout de même au grand écart, sans trop souffrir.»

Ce qui n'est pas à la portée du premier venu.

PAS DE RIVALITÉ

Antoine Tschumy peut donc être considéré comme un modeste qui se satisfait de son sort. «J'ai tout de même fait un bon bout de chemin, même si le niveau est assez bas chez nous. En fait, la relève manque terriblement. Ainsi, j'ai l'impression qu'une immense voie s'ouvre devant Alain Rüfenacht. Il a tellement envie, il fait preuve d'une telle rage de vaincre que je suis sûr qu'il y arrivera. Il n'y a jamais eu de rivalité entre lui et moi, tant il m'est supérieur.»

Voilà un constat qui a le mérite de la franchise.

UN NOUVEAU JUGE

Depuis quelque temps, Antoine Tschumy officie en tant que juge lors de différents concours. «C'est rigolo de passer de l'autre côté. Non, ce n'est pas difficile de porter un jugement sur une performance. En fait, je juge comme je l'ai été.»

BIENTÔT EN ALLEMAGNE?

Si tout va bien, Antoine Tschumy et quelques-uns de ses camarades de club auront prochainement l'occasion de prendre part à un concours en Allemagne. «Une équipe germanique a suivi cette année un stage à La Chaux-de-Fonds et les contacts ont été si bons que nous avons été invités là-bas. Ce sera ainsi la première fois que mon sport me permettra de sortir de nos frontières.»

Comme quoi, tout arrive.

PROCHE DE LA PERFECTION

Comme tout un chacun, Antoine Tschumy ne demeure pas insensible aux exploits des gymnastes qui approchent la perfection lors des JO ou des Championnats du monde. «Quand je les vois, je ressens l'envie de retourner à la salle et d'essayer de faire ce qu'ils font. Cela étant, je me demande parfois si les sommets n'ont pas été atteints. Pourtant, dans deux ans, on se rendra compte que ce n'est pas le cas.»

Mais où s'arrêteront-ils?

C'EST DANS LA TÊTE

Comment se fait-il qu'un gymnaste soit plus à l'aise au sol ou aux anneaux? «Cela dépend d'abord de sa morphologie, précise Antoine Tschumy. Ensuite, cela se passe dans la tête. Les sensations sont très fortes à chaque engin. Pour ma part, je ne les ressens pas au cheval-arçons. Non, vraiment, je n'y arrive pas, tant je manque de souplesse dans les poignets.»

MODESTE, ENCORE ET TOUJOURS

Lorsqu'on lui demande quelle est sa spécialité, Antoine Tschumy n'y va pas par quatre chemins: «C'est là où je suis le moins mauvais... lâche-t-il dans un large sourire.»

Modestie, quand tu nous tiens...

D'AUTRES PERSPECTIVES

Pour Antoine Tschumy, la gymnastique est ce qui se fait de mieux en matière de diversification. «Ce sport est très varié et chaque concours est différent d'un autre. Vraiment, l'ennui ne nous guette pas. Par ailleurs, cette discipline ouvre d'autres perspectives. On peut ainsi parfaitement bifurquer sur le trampoline ou le plongeon.»

Bref: il y en a pour tous les goûts... J.-F. B.

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Val-de-Ruz

Labours sur fond de procédure

Qu'en est-il de La Charrue, ce projet d'hôtel-restaurant à Vilars de 5 millions, rêvé par Charles Jaggi? Voilà tout juste un an que le rêve se vendait pas voie d'enchères publiques, laissant sur le carreau quinze artisans qui, aujourd'hui, labourent sec pour tenter de récupérer leurs sous.

Page 22

Tribunal de Courtelary

La route n'est pas la jungle

La route n'est pas un terrain de jeu, encore moins un ring. Quatre jeunes Neuchâtelois, qui s'en étaient pris furieusement à un automobiliste, dans le vallon de Saint-Imier, ont comparu hier devant le Tribunal de Courtelary. Ils ont tous écopé de 20 jours d'emprisonnement.

Page 23

Canton du Jura

Le démon du jeu

Ils grattent à tour de bras, remplissent des grilles et cochent des numéros à tout-va: les Jurassiens sont pris du démon du jeu. Ils tiennent la corde parmi les joueurs romands.

Page 24



Météo:

Temps le plus souvent très nuageux. Fréquentes averses, pouvant être localement orageuses.

Demain:

Temps changeant, frais et maussade, averses fréquentes.

Lac des Brenets
750,31 mLac de Neuchâtel
429,41 m

Fête à souhaiter vendredi 11 juin 1993: BARNABÉ

17°
Lever: 5 h 36
Coucher: 21 h 27

12°
Lever: 0 h 58
Coucher: 12 h 48

0°
2700 m



L'Impartial

Assemblée de la Fédération neuchâteloise d'aide, de soins et d'action sociale à domicile

Bon dodo, cher patient

On pouvait l'imaginer: soigner un patient à domicile demande un encadrement performant. Mais au-delà de la piqûre, de la toilette et du ménage, les intervenants veulent encore appréhender une globalité incluant le point de vue médical, infirmier, social et administratif. On a beaucoup parlé de communication, de collaboration et d'interdisciplinarité hier à La Chaux-de-Fonds lors de l'assemblée générale de la FENEDOM.

Quand tout le monde ne jurait que par l'hôpital, les défenseurs du maintien à domicile apparaissent de doux rêveurs. Le vieillissement de la population et les coûts galopants de la santé leur ont donné raison. Depuis quelques années, des services existants se sont améliorés et d'autres se sont créés, pour assurer des soins infirmiers à domicile et une aide ménagère pratique ou plus largement sociale. Ces différents services se sont regroupés sous le statut de fondations régionales, ou sont restés des associations ou autres organismes semi-privés. La FENEDOM (Fédération neuchâteloise des services d'aide, de soins et d'action sociale à domicile) a établi une convention-cadre pour déterminer les conditions de collaboration entre services prestataires et fondations régionales.

COMMUNICATION

Dans ce canton toujours orphelin d'une véritable et moderne loi sur la santé, que la FENEDOM espère voir soumise dans les meilleurs délais au Grand Conseil, c'est un dédale parfois difficile à cerner qui s'est mis en place. Dès lors, les intervenants de terrain en appellent instam-



ment à la communication, interne et externe, pour aller à la rencontre des vrais besoins de la population.

La FENEDOM a le pied solidement à l'étrier dans cette foule communicative. Cette Fédération neuchâteloise réunit 21 membres, soit les Fondations pour l'aide, les soins et l'action sociale à domicile, et d'autres associations professionnelles fatiées, Pro Senectute, la Croix-Rouge, etc., etc.

Heureux du travail accompli dans le développement de prestations de qualité dans le main-

ten à domicile, le président Jean-Philippe Uhlmann se félicitait de voir la FENEDOM devenir de plus en plus un partenaire reconnu par l'Etat.

Les groupes de travail de la Fédération ont créé quelques instruments pour améliorer la communication. En ballon d'essai au Val-de-Ruz (et pour Rochefort), elle a édité un guide, joliment fait et fort utile. Un tel document est en travail pour le Val-de-Travers.

La collaboration interdisciplinaire est un autre viatique des membres de la FENEDOM et

un groupe de travail, avec la bénédiction du Service de la santé publique, met la main à la réalisation d'un document de travail commun d'évaluation des situations rencontrées.

I.P.S. EST ARRIVÉ

Chef du Centre électronique de gestion de la ville de Neuchâtel, Jean-Marie Leclerc a certainement la clé de ce problème d'évaluation. Invité de l'assemblée, il a exposé le concept I.P.S. (Information-Patient-Santé).

Pas de crainte, ce n'est pas un «Big Doctor», mais un système

informatique à l'échelle du canton qui met en réseau toutes les informations et tâches gravitant autour du patient; des soins dispensés à l'hôpital aux soins infirmiers à domicile, de son environnement aux aides diverses apportées, de la facturation à toute la part administrative encore, rien ne devrait échapper à I.P.S. qui sait toutefois assurer la confidentialité des données.

Les hôpitaux de Neuchâtel (avec 149.800 patients et 45.000 dossiers médicaux!), la centrale d'encaissement, et nombre d'autres services ainsi que de médecins privés sont déjà reliés. I.P.S. accueillera bientôt l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds et dispose d'un serveur à l'Université de Neuchâtel; naturellement, il rejoindra aussi le «Nœud cantonal», système informatique général. I.B.

REGARD

Convention dénoncée

A l'heure des budgets, la consigne est claire: croissance zéro pour les services d'aide et de soins à domicile.

C'est le moment que choisissent les caisses-maladie pour dénoncer la Convention neuchâteloise qui instituait leur soutien financier en fonction de leur nombre d'assurés. Les caisses dont les «bons» assurés n'usent pas de ces prestations, ont mis les pieds au mur. On reviendra au vieux système avec un remboursement de l'aide familiale à bien plaisir.

Dans la suite de ce discours, et faisant partie de l'évaluation permanente envisagée par la FENEDOM, les patients et clients sont priés de réactiver leur réseau personnel, de se souvenir de la famille, de la voisine et des amis qui pourraient donner un coup de main. Pourquoi pas? C'est aussi une manière de limiter les abus, lorsque l'aide familiale est considérée comme une femme de ménage bon marché ou bien lorsque l'entourage de pépé et même confond soins à domicile avec hospitalisation à domicile. Ces situations limites provoquent des engorgements qui empêchent, à terme, un soutien là où il est urgent et primordial.

Le porte-monnaie fonctionne aussi comme sonnette d'alarme. Payant personnellement trois francs de l'heure, depuis février dernier, des clients des soins à domicile regardent leur montre devant l'infirmière. Le Service d'aide familiale de La Chaux-de-Fonds réajustera ses prix en juillet prochain, pour les catégories à revenus moyens ou élevés, ce qui limitera vraisemblablement la demande.

L'avertissement est valable pour tout le monde: ce confort à domicile, désormais à portée de main, doit rester du domaine de l'indispensable.

Irène BROSSARD

Nouveau bâtonnier de l'Ordre des avocats neuchâtelois

«Pas un Père fouettard»

L'Ordre des avocats neuchâtelois (OAN) a désigné hier son nouveau bâtonnier, en la personne du Chaux-de-Fonnier Eric-Alain Biéri. Par la même occasion, un nouveau conseil de l'Ordre a été élu. Il comprend deux nouveaux membres, Marc Lorenz, au poste de trésorier, et Philippe Schweizer, nommé secrétaire; deux anciens passent aux rangs de premier vice-bâtonnier pour Cyrille de Montmolin et de 2e vice-bâtonnière, pour Simone Walder-de Montmolin. Cette dernière pourrait être, en 1999, la première femme du canton, voire de Suisse, à remplir la charge de bâtonnière.

«Dis, maman, c'est méchant, un bâtonnier?» Apprenant qu'il était pressenti pour cette charge,

Me Biéri s'est livré à une petite recherche sur l'origine de ce mot. Il est ainsi en mesure de rassurer petits et grands. Le bâton en question est une bannière, celle de Saint-Nicolas, patron de la Confrérie des avocats au Moyen Age. Une filiation que Me Biéri revendique plus volontiers que celle du Père fouettard.

Agé de 47 ans, le nouveau bâtonnier a toujours vécu à La Chaux-de-Fonds. Sa licence en poche et obtenant son brevet d'avocat en 1972, il a effectué son stage à l'étude Aubert et Spira, dans sa ville natale. Aujourd'hui, il fait partie de l'étude «Biéri, Bauer, Kramer». Il succède, à la tête de l'Ordre, à Denis Oswald.

S'il ne veut brutaliser personne, Me Biéri entend tout de même s'attaquer à quelques problèmes qui concernent sa profession. Notamment celui de la situation des stagiaires. La mauvaise conjoncture économique n'épargne aucun secteur. Si une soixantaine de candidats au titre d'avocat effectuent actuellement un stage dans le canton, on peut compter sur ses doigts les études qui s'y sont récemment ouvertes: «Même si l'Ordre ne peut pas faire de miracles, nous devons nous préoccuper du sort de ceux qui risquent de se retrouver au chômage ou dans des emplois ne correspondant pas à leurs capacités.»

Autre thème de réflexion, l'accès à la justice. La perma-

nence juridique hebdomadaire, à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, est déficitaire malgré des consultations à 30 francs le quart d'heure et des prestations gratuites de la part des avocats. «Il faut absolument éviter», martèle Me Biéri, «que faire valoir ses droits en justice devienne trop cher pour un justiciable». En désaccord avec le Tribunal cantonal dans l'interprétation qu'il souhaite du nouvel arrêt du Tribunal fédéral, impliquant une avance entière et unique des frais encourus, il plaide pour que «certains idéaux de justice élémentaire soient impérativement respectés, au risque de dégrader quelque peu l'organisation de nos greffiers».

A.M.

LA CHAUX-DE-FONDS

Office du tourisme des Montagnes neuchâteloises.
Rue Neuve 11: lu-ve 9-17 h 30, sa 10-14 h. ☎ 039/28 13 13. Fax 28 29 21.
Le Locle, Daniel-JeanRichard 31: lu-ve 8 h 30-12 h, 14 h-18 h 30, ☎ 31 43 30. Fax 31 45 06.

● HÔPITAL
☎ 272 111.

● PHARMACIE D'OFFICE
Henry, L.-Robert 68, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.

● BIBLIOTHÈQUES

de la Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h, ma-ve 10-20 h, sa 10-16 h. Département audiovisuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.
des Jeunes: Président-Wilson 32, Ronde 9, lu-ve 13 h 45-18 h, sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.

● LUDOTHÈQUE

Serre 16, lu, je 15 h 30-18 h, ma 15 h 30-19 h.

● PLANNING FAMILIAL

Sophie-Mairet 31, ☎ 27 20 91, lu 12-18 h, ma, ve 15-18 h, me 15-19 heures.

● CONSULTAT. CONJUGALES

☎ 28 28 65.

● SERVICE D'AIDE FAMILIALE

rue du Collège 11, ☎ 28 22 22, lu-ve 8-12 h, 14-16 h.

● ÉCOLE DES PARENTS

Jardinière 15. Inscriptions pour garderie du ma, ☎ 26 63 52, du ve 26 72 12 ou 26 41 13.

● PARENTS ANONYMES

Groupe entraide pour parents, ☎ 039/26 89 94.

● PARENTS-INFORMATION

tél. 23 56 16, lu 18-22 h, ma + me 9-11 h, je 14-18 h.

● SOS FUTURES MÈRES

Montagnes neuchâteloises, ☎ 039/31 77 88, 24 h sur 24.

● GROUPE ALLAITEMENT

☎ 28 22 82 et 28 26 82, 038/53 44 15.

● MCPJN

Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois; aide en cas de séparation ou de divorce, case postale 387, 2301 La Chaux-de-Fonds. Tous les ma 18 h 45-20 h, rue du Collège 9 (rez-de-chaussée).

● CRÈCHES

de l'amitié, Manège 11: lu-je, 6 h-18 h 30; ve, 6-18 h, ☎ 28 64 88.
Beau-Temps 8: lu-je, 6 h 30-18 h 30, ve 6 h 30-18 h, ☎ 26 87 77.
Garderie La Farandole, N.-Droz 155: lu-ve, 6 h 30-18 h. ☎ 23 00 22.

Halte garderie Les petits loups (Progrès 13): lu-ve 7 h-18 h 30; ☎ 28 12 33.
Kit club Béat: Chapeau-Rablé 50: ☎ 26 84 69.

● CENTRE DE LOISIRS

pour enfants, ferme Gallet, lu-ma-je-ve 16-18 h, me 15-18 h, ☎ 23 96 44.

● SERVICES CROIX-ROUGE

Paix 71, ☎ 23 34 23. Conseils diététiques, 7 h 30-11 h 30, 14-17 h 30. Consultations pour nourrissons lu-ma et ve 13 h 30-16 h 30. Garde d'enfants malades à domicile, 23 35 77.

● SOINS À DOMICILE

tous les jours, ☎ 27 63 41.

● STOMATHÉRAPIE

Soins à domicile
Collège 9, ☎ 28 44 80.

● LIGUE CONTRE LA TUBERCULOSE

Serre 12, ☎ 28 54 55, lu-ve.

● INFORMATION DIABÈTE

Paix 75, ve après-midi; secrétariat lu-ve 14-17 h, ☎ 23 13 55.

● ASSOC. SUISSE POUR LES SOURDS DÉMUTISÉS

Jardinière 23. Centre d'orthophonie, perm. dernier je du mois, 13-15 h.

● PRO INFIRMIS

Marché 4, ☎ 28 83 28, lu-ve.

● SEREI

Service d'entraide pour handicapés. Moyens auxiliaires et vacances, tous les jours, ☎ 28 31 58.

● GROUPE DE MAINTENANCE CARDIO-VASCULAIRE

entraînements: lu 17 h, me 12 h, au Centre Numa-Droz. Rens. ☎ 23 65 13 ou 31 30 93.

● BOUTIQUE 3e ÂGE

Serre 69, lu-ve 14-17 h.

● VESTIAIRE CROIX-ROUGE

Paix 73, me 14-18 h 30, je 14-18 h.

● CSP
Habillerie, Soleil 2, me et ve 14-18 h, sa 9-11 h, ☎ 28 37 31.

Vieux puits: Puits 1, me et ve 14-18 h, sa 9-11 h, ☎ 28 37 31.

Boutique du Soleil, angle Versoix-Soleil, ma-ve 14-18 h, sa 9-11 h, ☎ 28 37 31.

Bouquiniste, Soleil 2, ma-ve 14-18 h, sa 9-11 h.

● PRO SENECTUTE
lu-ve, Service soc., gym, natation, L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.

● AVIVO
☎ 26 53 48 ou 23 50 85.

● ACCUEIL DU SOLEIL
Serre 67, lu, ma, me, ve (ap-midi).

● ÉGLISE RÉFORMÉE
secrétariat, ☎ 23 52 52.

● CENTRE DE PRÉVENTION ET DE TRAITEMENT DE LA TOXICOMANIE
Hôtel-de-Ville 27, ☎ 28 01 28. Ouv. lu-ve 8-12 h, 14-18 h. Urgences: s'adresser au médecin de service.

● SERVICE MÉDICO-SOCIAL
Paix 13, info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23, lu-ve.

● ALCOOLIQUE ANONYMES
☎ 23 24 06.

● GROUPE FAMILIAL AL-ANON
(aide aux familles d'alcooliques): ☎ 41 41 49 et ☎ 23 07 56.

● SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES
d'abus sexuels: Serre 12, lu-ve 8-11 h; lu 16-20 h; ma, je 14-18 h, ☎ 28 79 88.

● CONSOMMATEURS-INFORMATION
et Conseils en budget: Grenier 22, lu 14-17 h, ☎ 23 37 09.

● CONSULT. JURIDIQUES
Serre 67, je 16-19 h.

● CENTRE SOCIAL PROTESTANT
Temple-Allemand 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité, matin: lu à ve 8-12 h, après-midi: lu-je 13 h 30-17 h 30, ve 14-17 h 30, ☎ 28 37 31.

● CONFÉDÉRATION ROMANDE DU TRAVAIL
permanences syndicales, lu 19-20 h, L.-Robert 83, ☎ 23 30 50.

● SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX
Hôtel-de-Ville 9d, ☎ 28 64 24, 23 20 70, 28 57 35, 26 48 78, tous les jours.

● MAMAN DE JOUR
Marché 4; ☎ 28 27 48; ouv. lu-ma-je 9-11 h.

● SERVICE D'URGENCE MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

● PISCINE DES ARÈTES
lu 9-18 h; ma 9-19 h; me 10-21 h; je 9-18 h; ve 10-21 h; sa 10-12 h, 14-20 h; di 9-18 h.

● CHOUETTE - LUDOTHÈQUE
collège de La Sagne: chaque ve de 15-17 h 30.

● MAMAN DE JOUR
Marché 4; ☎ 28 27 48; ouv. lu-ma-je 9-11 h.

● SERVICE D'URGENCE MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

● PISCINE DES ARÈTES
lu 9-18 h; ma 9-19 h; me 10-21 h; je 9-18 h; ve 10-21 h; sa 10-12 h, 14-20 h; di 9-18 h.

● CHOUETTE - LUDOTHÈQUE
collège de La Sagne: chaque ve de 15-17 h 30.

● MAMAN DE JOUR
Marché 4; ☎ 28 27 48; ouv. lu-ma-je 9-11 h.

● SERVICE D'URGENCE MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

● PISCINE DES ARÈTES
lu 9-18 h; ma 9-19 h; me 10-21 h; je 9-18 h; ve 10-21 h; sa 10-12 h, 14-20 h; di 9-18 h.

● CHOUETTE - LUDOTHÈQUE
collège de La Sagne: chaque ve de 15-17 h 30.

● MAMAN DE JOUR
Marché 4; ☎ 28 27 48; ouv. lu-ma-je 9-11 h.

● SERVICE D'URGENCE MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

● PISCINE DES ARÈTES
lu 9-18 h; ma 9-19 h; me 10-21 h; je 9-18 h; ve 10-21 h; sa 10-12 h, 14-20 h; di 9-18 h.

● CHOUETTE - LUDOTHÈQUE
collège de La Sagne: chaque ve de 15-17 h 30.

● MAMAN DE JOUR
Marché 4; ☎ 28 27 48; ouv. lu-ma-je 9-11 h.

● SERVICE D'URGENCE MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

● PISCINE DES ARÈTES
lu 9-18 h; ma 9-19 h; me 10-21 h; je 9-18 h; ve 10-21 h; sa 10-12 h, 14-20 h; di 9-18 h.

● CHOUETTE - LUDOTHÈQUE
collège de La Sagne: chaque ve de 15-17 h 30.

● MAMAN DE JOUR
Marché 4; ☎ 28 27 48; ouv. lu-ma-je 9-11 h.

● SERVICE D'URGENCE MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

● PISCINE DES ARÈTES
lu 9-18 h; ma 9-19 h; me 10-21 h; je 9-18 h; ve 10-21 h; sa 10-12 h, 14-20 h; di 9-18 h.

● CHOUETTE - LUDOTHÈQUE
collège de La Sagne: chaque ve de 15-17 h 30.

● MAMAN DE JOUR
Marché 4; ☎ 28 27 48; ouv. lu-ma-je 9-11 h.

● SERVICE D'URGENCE MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

● PISCINE DES ARÈTES
lu 9-18 h; ma 9-19 h; me 10-21 h; je 9-18 h; ve 10-21 h; sa 10-12 h, 14-20 h; di 9-18 h.

● CHOUETTE - LUDOTHÈQUE
collège de La Sagne: chaque ve de 15-17 h 30.

● MAMAN DE JOUR
Marché 4; ☎ 28 27 48; ouv. lu-ma-je 9-11 h.

● SERVICE D'URGENCE MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

● PISCINE DES ARÈTES
lu 9-18 h; ma 9-19 h; me 10-21 h; je 9-18 h; ve 10-21 h; sa 10-12 h, 14-20 h; di 9-18 h.

● CHOUETTE - LUDOTHÈQUE
collège de La Sagne: chaque ve de 15-17 h 30.

● MAMAN DE JOUR
Marché 4; ☎ 28 27 48; ouv. lu-ma-je 9-11 h.

● SERVICE D'URGENCE MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

● PISCINE DES ARÈTES
lu 9-18 h; ma 9-19 h; me 10-21 h; je 9-18 h; ve 10-21 h; sa 10-12 h, 14-20 h; di 9-18 h.

● CHOUETTE - LUDOTHÈQUE
collège de La Sagne: chaque ve de 15-17 h 30.

● MAMAN DE JOUR
Marché 4; ☎ 28 27 48; ouv. lu-ma-je 9-11 h.

● SERVICE D'URGENCE MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

● PISCINE DES ARÈTES
lu 9-18 h; ma 9-19 h; me 10-21 h; je 9-18 h; ve 10-21 h; sa 10-12 h, 14-20 h; di 9-18 h.

● CHOUETTE - LUDOTHÈQUE
collège de La Sagne: chaque ve de 15-17 h 30.

● MAMAN DE JOUR
Marché 4; ☎ 28 27 48; ouv. lu-ma-je 9-11 h.

● SERVICE D'URGENCE MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

● PISCINE DES ARÈTES
lu 9-18 h; ma 9-19 h; me 10-21 h; je 9-18 h; ve 10-21 h; sa 10-12 h, 14-20 h; di 9-18 h.

● CHOUETTE - LUDOTHÈQUE
collège de La Sagne: chaque ve de 15-17 h 30.

● MAMAN DE JOUR
Marché 4; ☎ 28 27 48; ouv. lu-ma-je 9-11 h.

● SERVICE D'URGENCE MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

● PISCINE DES ARÈTES
lu 9-18 h; ma 9-19 h; me 10-21 h; je 9-18 h; ve 10-21 h; sa 10-12 h, 14-20 h; di 9-18 h.

● CHOUETTE - LUDOTHÈQUE
collège de La Sagne: chaque ve de 15-17 h 30.

● MAMAN DE JOUR
Marché 4; ☎ 28 27 48; ouv. lu-ma-je 9-11 h.

● SERVICE D'URGENCE MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

● PISCINE DES ARÈTES
lu 9-18 h; ma 9-19 h; me 10-21 h; je 9-18 h; ve 10-21 h; sa 10-12 h, 14-20 h; di 9-18 h.

● CHOUETTE - LUDOTHÈQUE
collège de La Sagne: chaque ve de 15-17 h 30.

● MAMAN DE JOUR
Marché 4; ☎ 28 27 48; ouv. lu-ma-je 9-11 h.

● SERVICE D'URGENCE MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

● CRÈCHE POUPONNIÈRE
garderie tous les jours, ☎ 31 18 52.

● GARDERIE
Marie-Anne-Calame 5 ☎ 31 85 18; ve 14-16 h 30.

● SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX
☎ 31 13 16 ou 31 41 65.

● VESTIAIRE CROIX-ROUGE
Envers 1, je 14-17 h.

● PERMANENCE MÉDICALE
en l'absence du médecin traitant, ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ 34 11 44.

● PERMANENCE DENTAIRE
☎ 31 10 17 rens.

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

● MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

● SERVICE AIDE FAMILIALE
☎ 31 13 41 (répondeur).

Vendredi 11 juin 1993

L'Impartial

Tour de ville en diaporama avec le Service d'urbanisme

Volets menacés d'extinction

La ville bouge. A la traverser en voiture ou en vélo, on ne s'en rend pas forcément compte. Mais, malgré la crise, on continue de rénover des immeubles. Concernant les teintes, la mode est passée des couleurs criardes aux roses tendres et aux jaunes pâles. Comme chaque année, le Service d'urbanisme proposait un petit tour de ville en diaporama, réalisé à partir des photos de Danielle Karrer.



Rue Jacob-Brandt 1

Une rénovation de façade représentative de la tendance actuelle, plutôt douce. (Impar-Gerber)

pole, après avoir été débarrassé de tous ses éléments «Belle Epoque», les retrouvera peut-être dans un avenir pas si lointain. C'est dans l'air, en tout cas.

Autre exemple d'évolution, Grenier 20. Avant d'avoir sa forme actuelle, typique des années 50-60, la maison est passée par plusieurs transformations en quelques décennies, sous le même propriétaire. Les «rajoutons» étaient monnaie courante au XIXe siècle. A des immeubles relativement sobres sont ve-

nues se greffer, quelques années seulement après leur construction, des annexes Renaissance sans doute très chic, destinées à montrer la réussite sociale du maître des lieux.

VOLETS ENVOLÉS

Si les teintes se font plus douces, donc plus consensuelles, Sylvie Moser constate avec regret que, très souvent, les volets ne sont pas réinstallés après une rénovation. Quand ce ne sont pas tous les éléments décoratifs de la

façade: frontons, bas-reliefs, fresques. Quitte à livrer une façade nue et froide.

Mais les aides existent pour les propriétaires soucieux d'esthétique. Vitraux et cages d'escaliers inventoriés bénéficient de subventions fédérales, cantonales et communales. Si le nouvel inventaire des murs de soutènement, actuellement en consultation à Berne, est accepté, ce sera une pierre de plus pour rebâtir l'image de la ville.

A.M.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Rue des Crétets Piétonne blessée

Un peu avant midi, hier, M. R. M., de la ville, circulait en voiture rue des Crétets en direction est. A la hauteur de l'intersection avec la rue David-Pierre-Bourquin, il a heurté Mme A. G., de la ville, qui traversait la chaussée du nord au sud sur le passage pour piétons. Blessée, Mme A. G. a été transportée par ambulance à l'hôpital.

Expo Bex & Art

Quatre Neuchâtelois

En taillant sur le thème de la «Mise en scène», quatre artistes neuchâtelois participeront à l'exposition de sculptures Bex & Art, qui s'ouvrira le 19 juin prochain et animera la propriété de Szilassy jusqu'au 3 octobre 1993. En compagnie de près de 60 sculpteurs de talent, venus de toute la Suisse et quelques-uns de l'étranger, se trouvent Carlo Baratelli et Fred Perrin, de La Chaux-de-Fonds, ainsi que Alois Dubach et Denis Schneider, autres Neuchâtelois. (ib)

BRAVO À

Zenalba Terranova...

... associée de la Gérance Charles Berset, appelée au comité de l'Union neuchâteloise des professions immobilières (UNPI). Mme Terranova est la première femme à siéger à la direction de l'UNPI. (comm)

AGENDA

Ferme Gallet

Journée portes ouvertes

Centre communal de créativité enfantine, la Ferme Gallet (dans le parc du même nom) convie le public à une visite de ses locaux, avec possibilité de voir les enfants à l'œuvre, à l'occasion de son vingtième anniversaire. Samedi 12 juin, de 11 à 17 heures. (sg)

Club 44

Conférence sur John Cage

En avant-première de la semaine consacrée à John Cage, Eric de Visscher consacrera une conférence à ce «poète du son et du silence», au Club 44, lundi 14 juin, à 20 h 30. (Imp)

Les Chaux-de-Fonniers (ré)apprennent à regarder et même à aimer leur ville. «Inimaginable il y a encore dix ans», se réjouit Alain Bringolf, directeur des Travaux publics. Les temps sont favorables à la redécouverte et à la conservation du patrimoine. Après la fuite dans le modernisme triomphant de l'après-guerre, l'incertitude actuelle favorise le repli vers un passé souvent idéalisé.

«L'architecture bouge», affirme Sylvie Moser, urbaniste communale. Le milieu du siècle rêvait de formes épurées, rejetant les fioritures d'avant-guerre. Aujourd'hui, les œuvres de cette époque paraissent souvent déshumanisées. Ainsi, le bâtiment de l'ancien café Métro-

Pique-nique du BEF

L'égalité au vert

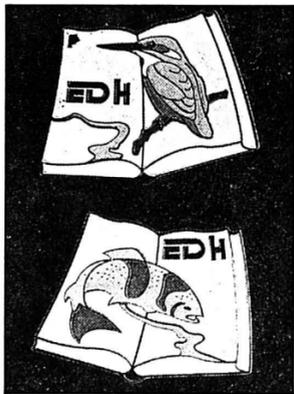


Quand on travaille sur les politiques de la famille et de l'égalité, il vous prend des envies de pique-nique et d'échanges informels, quand brille le soleil. L'équipe du Bureau de l'égalité et de la famille (BEF) n'a pas résisté et elle conviait hier les membres du Conseil de la famille et de l'égalité, ainsi que les membres de divers groupements

et sociétés et les amis et amies, à partager un repas canadien, dans les jardins de l'immeuble de Parc 53, toit du BEF. Entre midi et quatorze heures, 30 à 40 personnes, venues souvent en famille, ont participé à cette initiative originale qui a permis de donner quelques informations et de resserrer des liens d'amitié. (ib - photo Impar-Gerber)

EDH et le Doubs

A la boutonnière



Les amoureux du Doubs peuvent piquer leur boutonnière d'un martin-pêcheur, d'une truite, (photo Impar-Gerber) et d'une fritillaire, trois pin's créés par les Editions d'En Haut, en complément des ouvrages édités sur le Doubs; un autre motif, la plume de l'écrivain, complète ce quarté d'épinglettes, en couleurs sur fond blanc. Chaque pin's est tiré à 500 exemplaires. On peut les obtenir chez le fabricant chaux-de-fonnier Rickenbach S.A., au kiosque Lager, sur le Pod et à EDH (Case postale 825, 2301 La Chaux-de-Fonds). (ib)

Tribunal correctionnel

Retour à la case prison

Moins d'un mois après sa dernière condamnation, l'année dernière, S. G. rechutait. Le Tribunal correctionnel lui avait alors octroyé le sursis, contre l'avis de l'expert psychiatre. La jeune femme, alors âgée de 19 ans, semblait sur la bonne voie. Mais la perte de son ami, décédé accidentellement peu après, lui a porté un coup fatal. Cette fois-ci, c'est la prison ferme. Avec, espère-t-elle, la possibilité d'y terminer son apprentissage de coiffeuse.

Le choix de ses armes montre une imagination fertile, quoique morbide. Avant d'être condamnée une première fois par le Tribunal correctionnel en 1992, S. G. avait «braqué» un commerce avec une seringue censée être infestée. Puis elle remettait ça avec un pistolet à eau. Une troisième tentative, menée avec l'aide d'un comparse, devait échouer: les apprentis Bonnie and Clyde ayant battu en retraite devant... l'hilarité d'une vendeuse croyant à une farce.

Le jugement avait eu lieu en août dernier et S. G. s'en était tirée avec une peine d'emprisonnement avec sursis. L'expertise psychiatrique, réalisée en mars 92 alors que la prévenue était encore en détention préventive, recommandait le placement dans un établissement spécialisé pour toxicomanes. Mais dès sa sortie de prison, S. G. avait retrouvé du travail, envisageait d'effectuer un apprentissage de coiffeuse. D'où la clémence du tribunal.

RAPIDE RECHUTE

C'est à la mort accidentelle de son ami que l'avocat de la défense, Me Péquignot, attribue la rapide rechute de sa cliente, moins d'un mois après le juge-

ment. Courant septembre, S. G. laisse tomber son travail, recommence à prendre de l'héroïne, renoue avec ses anciennes fréquentations et se lance dans le vol par métier. Elle trouve désormais l'argent nécessaire à sa consommation en dérobant des cartouches de cigarettes. Sans oublier quelques petites «arnaches», quand l'occasion s'en présente.

Hier, à l'audience, la prévenue reconnaissait l'essentiel des faits qui lui étaient reprochés. En détention préventive depuis quatre mois, elle ne touche plus à l'héroïne. C'est désormais à coups de tranquillisants tout à fait légaux qu'elle soigne son mal de vivre.

A tout prendre, elle préférerait la prison au placement dans un centre pour toxicomanes: «Je pourrais y terminer mon apprentissage.» Dubitatif, le président Frédy Boand soupçonnait un calcul: «Vous êtes sûre que ce n'est pas pour retrouver plus vite la liberté?» Quant au suppléant du procureur, Pierre Heinis, il a choisi la sévérité: 30 mois fermes, assortis au placement.

Estimant qu'on n'obtient aucun résultat avec des gens placés contre leur gré, ce sera donc un retour à la case prison. Avec tout de même un soutien psychothérapeutique. A l'issue de l'audience, S. G. est repartie comme elle est venue: entre deux gendarmes. Mais sans menottes. Ce traitement est évité aux femmes, dans le canton de Neuchâtel. A.M.

● Composition de la Cour: Frédy Boand, président; Michèle Vuillemin, Willy Willen, jurés; Patricia Joly, greffière. Ministère public: Pierre Heinis, suppléant du procureur général.

Fête de la jeunesse

Achetez le pin's!

Qui n'aura pas envie d'arborer le joli pin's sorti pour la prochaine Fête de la jeunesse et que les enfants proposent dans la rue depuis aujourd'hui? Tiré à 5000 exemplaires dans sa série courante, vendu 5 francs, ce pin's est également édité en tirage numéroté, de 1 à 100, au prix de 10 francs pour les collectionneurs; ces exemplaires spéciaux ne sont vendus que dans le hall d'entrée de la Direction de l'école primaire, Serre 14, du lundi au vendredi, de 15 h 30 à 17 h 30.



Derrière cette épinglette, il y a une histoire, en forme de concours de dessins lancé dans les classes primaires et les jardins d'enfants. Le comité de la Fête de la jeunesse, assisté d'un graphiste, a fait son choix parmi un millier de dessins. C'est le projet de Julien Ochsner, tout de spontanéité juvénile, qui a fait l'unanimité. Avec le produit de la vente de ces pin's, le Comité propose diverses animations dans la semaine qui précède la fête, soit du cinéma, du théâtre, une disco, etc. Au programme, il y aura encore un spectacle de jongleries et d'acrobaties offert par des classes d'ACO de l'école secondaire. (ib - photo Impar-Gerber)

Au Bas-Monsieur

Caisses à savon

Ça roule, mais ça ne fait guère de bruit et ça ne pollue pas. Non ce n'est pas un vélo, encore moins un petit pois lâché du haut de la rue de Pouillerel, mais une caisse à savon ou «beursette». La Ire épreuve du championnat romand de cette discipline non olympique aura lieu dimanche, au Bas-Monsieur.

Départ des courses prévu vers dix heures.

ROUTE FERMÉE

Pas moins de sept catégories seront représentées: pneus gonflables, side-cars, bob-cars, formules X, série libres et régionales pour débutants... Au total, une centaine de participants sont attendus. Les courses se dérouleront en trois manches. La circulation sera fermée toute la journée sur le trajet des épreuves, soit entre la petite route qui sinue entre le haut du Chemin-Blanc et le Restaurant du Sapin. (am)

PUBLICITÉ

Votre réparateur-storiste



Baumann SA
Fabrique de volets roulants
8820 Wädenswil
Tél. 01/782 51 11



Baumann

Neuchâtel, Tél. 038/24 43 43

Construction, il y a 20 ans, du collège Jehan-Droz

«La fin d'un grand problème»

Il y a presque 20 ans, c'était en août 1972, que les premiers élèves franchissaient les portes du tout nouveau collège secondaire Jehan-Droz. Mais il fut officiellement inauguré quelques mois après, le samedi 12 mai 1973. «La fin d'un grand problème» s'exclamait le président de commune d'alors, René Felber, dans un éditorial paru en tête d'un cahier spécial que «L'Impartial» consacrait à cet événement. Et c'est donc ce samedi que sera célébré le 20^e anniversaire de cet établissement.



Son emplacement avait été solidement discuté

Depuis 20 ans, le collège secondaire Jehan-Droz a fait sa place dans l'espace urbain (Impar-Perrin)

«La fin d'un grand problème». René Felber n'avait pas tort, car Le Locle avait l'impérieuse nécessité de se doter d'un nouveau collège pour les écoles secondaire et de commerce. Mais le choix de son emplacement ne fut pas simple et suscita à l'époque un débat passionné qui agita les autorités et la population locloise.

Au milieu des années 60, les élus loclois décidèrent, au terme d'une étude, la construction de ce nouvel établissement sur les hauts du Locle, aux Fiottets. Mais des citoyens ne l'entendirent pas de cette oreille et réclamèrent avec succès, par voie de référendum, une décision populaire. Belle bagarre lors la campagne précédant cette consultation. Certains se rappelleront

cette photo-montage «choc» des auteurs du référendum mettant en scène une échelle appuyée et dépassant le clocher du Moutier pour signifier aux électeurs la hauteur que devraient franchir quotidiennement les élèves (avec des sacs de 2 à 3 kilos disaient-ils aussi) si ceux-ci devaient se rendre à ce nouveau collège prévu «là-haut».

Résultat: le référendum fut accepté et il fallut alors songer à un nouvel emplacement d'avantage centré. Fin février 1967, celui de la place du Technicum fut retenu et 13 mois plus tard le législatif accordait un crédit de 70.000 francs pour l'organisation d'un concours de projets de

construction sur ce lieu qui fut d'ailleurs, du moins partiellement, celui de l'ancienne patinoire.

UN PROJET BAPTISÉ «TIHIT»

L'urgence d'un nouvel établissement se manifestait surtout du fait de la réforme de l'enseignement secondaire qui créait quatre sections, en rattachant celle dite préprofessionnelle à l'Ecole secondaire. De sorte que depuis l'adoption, par le peuple neuchâtelois, de ces nouvelles structures, tous les élèves passent par l'Ecole secondaire, comme le soulignait Jean Klaus, alors directeur.

Qu'il était loin le temps, en 1830, où les élèves de la ville – répartis en huit classes – suivaient les cours dans le premier collège unique du Locle, créé par la Chambre d'éducation, situé dans la maison abritant actuellement la pharmacie Coop.

Pour Jehan-Droz, l'exécutif retint le projet «Tihit» de l'architecte biennois, Benoît de Montmollin et le Conseil général accordait en mars 68 un premier crédit de près de huit millions de francs sur la base d'un devis estimatif et limité au coût de construction du bâtiment. Les événements de mai 68 n'ayant pas trop perturbé les édiles de l'époque, une tranche complé-

taire de 3,2 millions était accordée en juin 1970.

A ces sommes s'ajoutèrent ultérieurement les dépenses consacrées aux aménagements extérieurs du nouveau collège. Au gré des modifications, le volume définitif de celui-ci passa à environ 45.700 m³, offrant quelque 10.000 m² de surface d'étage et un préau couvert pour les créations.

LE TOIT A TENU VINGT ANS, PUIS...

Cette réalisation contraignit donc les autorités à envisager la fermeture de ce tronçon de l'avenue du Technicum. Ce qui fut fait. Le rapport de mars 1969 notait qu'il faudrait «dans le futur installer des feux lumineux aux carrefours du Home Zénith et du Café des Sports». Ce fut le cas, près de 20 ans plus tard au carrefour du Home Zénith (devenu depuis l'Ecole neuchâteloise de nurses), alors que celui des Sports est devenu giratoire. L'Histoire s'y retrouve, mais il y aura fallu le temps. Et c'est vrai que le temps a passé depuis que le directeur des Travaux publics de l'époque, Frédéric Blaser signalait, en février 1973, que ce nouvel outil «a été conçu et construit aujourd'hui pour les jeunes de demain». C'est «en pensant beaucoup à l'avenir que le Conseil communal a contribué à cette réalisation». Celle-là même qui, vingt ans après, nécessite une dépense de 680.000 francs pour la réfection de la toiture. Et c'est avec regret que le même Frédéric Blaser, maintenant sur les bancs du législatif, l'a acceptée avec regret le 14 mai dernier. «Avertissant qu'il n'est pas certain qu'il n'y aura pas d'autres frais pour maintenir ce collège en bon état. D'où le risque d'en réparer – financièrement parlant – d'ici moins de 20 ans!» (jcp)

Rédaction

du LOCLE

Tél: 039/31 33 31

Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

AGENDA

Danse au Casino
Une supplémentaire



L'école de danse «Sun Star» du Locle a prévu une supplémentaire de son spectacle de modern-jazz, sur un conte inédit intitulé «La malle enchantée», samedi 12 juin à 20 h 15 au Casino-Théâtre. Rappelons qu'il met en scène une centaine d'enfants, d'adolescents et d'adultes qui arborent de somptueux costumes. Ils dansent sur des rythmes et musiques variées, selon leur niveau, au fil d'une histoire qui allie suspense, humour et rêve. (Texte et photo paf)

Chorale des Girardet
Une comédie musicale

Les 38 élèves du collège primaire des Girardet, de la 1^{re} à la 5^e année, ont préparé une comédie musicale qui a pour nom «Crats». Elle a déjà été présentée hier soir à Paroiscentre et sera encore interprétée ce soir vendredi dans la même salle, à 19 h 30. Ces élèves et leurs enseignantes permettent au public de passer de délicieux instants où la poésie et le chant sont reine et roi. (Imp)

Ce prochain samedi
Ramassage de papier

En collaboration avec la direction des services de la voirie de la ville du Locle, le Ski-Club organise ce prochain samedi 12 juin un ramassage de papier. Les habitants sont invités à sortir les paquets de papier avant 7 heures ou la veille. Cette opération aura lieu par n'importe quel temps. D'autre part les organisateurs recommandent à chacun de ficeler paquets et (ou) cornets afin d'éviter tous désagréments en cas de mauvais temps. (Imp)

Les Brenets

La fanfare en concert

Ce soir à 20 h 30, la Fanfare des Brenets offre à la population sa traditionnelle veillée villageoise à la halle. Sous la direction de Pierre Vuillemin, seront notamment présentés les morceaux qui seront exécutés lors de la Fête cantonale des musiques de dimanche. Chacun est cordialement invité à cette sympathique manifestation. (dn)

Ski-Club de La Brévine

Bilan de saison positif

Pour le Ski-Club de La Brévine, la saison d'hiver 1992-93 s'est soldée par un bilan globalement positif, pour ce qui est des résultats des coureurs en tout cas. Cependant, le manque décidément chronique de neige a une nouvelle fois joué de vilains tours à pratiquement tous les organisateurs de compétitions nordiques, la société brévine n'y ayant pas échappé. A ce niveau-là pourtant, elle a encore figuré parmi les mieux loties.

La Journée du ski et le concours des jeunes se sont en effet déroulés dans de relativement bonnes conditions d'enneigement, bien que la première de ces courses n'ait pas remporté le succès es-

compté. Afin de lui redonner un coup de dynamisme, elle sera inscrite en coupe suisse l'année prochaine, la date ayant été fixée au 6 mars 1994. Pour le reste, les entraînements ont été consacrés surtout au VTT, au cross, au ski à roulettes et à de l'endurance en salle, plutôt qu'au ski de fond.

«Ces problèmes de neige nous ont obligés à faire d'assez longs déplacements, tant pour les courses que pour les entraînements. Si cela devait se poursuivre, nous pourrions à l'avenir rencontrer passablement de difficultés à recruter de nouveaux membres.

Car effectuer des heures de voiture pour s'adonner à son

sport favori serait susceptible d'en décourager plus d'un», s'est inquiété Jean-François Pellaton, chef des OJ, lors d'une récente assemblée.

Ne reste plus qu'à souhaiter que «l'or blanc» soit au rendez-vous de l'hiver 1993-94. Pour rentrer au Ski-Club, il est nécessaire d'avoir dix ans révolus. L'idée d'abaisser cet âge n'a pas passé la rampe. Au comité, Delphine Arnoux et Karine Matthey ont remplacé François Baras et Claudy Rosat, démissionnaires. La traditionnelle fête de la Mi-Été est annoncée pour les 7 et 8 août, alors que l'estafette populaire (cross, vélo et natation) au lac des Taillères est programmée au 15 août. (paf)

Conseil général de La Brévine

Vente de terrain problématique

Réuni hier soir à l'Hotel de Ville, le Conseil général de La Brévine avait à se prononcer sur la vente de deux parcelles de terrain au lotissement «Chez Guenet» à un seul et unique propriétaire, pour la construction d'une maison familiale. Au terme d'une discussion acharnée de près de une heure et demie, l'arrêté a été accepté par onze oui contre une opposition.

Si le président Michel Gentil n'avait pas pris le soin de laisser un peu trainer les choses afin de permettre à chacun de s'exprimer, nul doute que la vente au-

rait été refusée à l'unanimité. Au départ en effet, il y avait dans la balance davantage d'arguments en sa défaveur. Pour Denis Huguenin, ce procédé allait «à l'encontre d'une politique d'urbanisme cohérente et risquait de créer des précédents».

«Les parcelles étant équipées, elles doivent être utilisées. Il faut faire preuve de fermeté, sinon nous n'aurons plus de ligne de conduite», ajoutait Yvan Jeaneret. «Tout cela me donne l'impression que nous bradons notre terrain», précisait encore Michel Gentil. Progressivement, la situation s'est débloquée. «Au

vu de nos comptes déficitaires, nous avons besoin d'argent. Nous ne pouvons donc pas nous permettre de passer à côté de cette offre», argumentait Robert Schmid, président de commune.

«Sans parler des avantages que va nous apporter ce nouveau contribuable; ce qui n'aurait pas été le cas avec les deux maisons de week-end, prévues à l'origine», poursuivait Bernard Steiner, conseiller communal. L'arrêté a passé la rampe, sous réserve qu'à l'avenir, les parcelles soient vendues selon un règlement d'aménagement consciencieux et strict. (paf)

Bol d'air pour les pensionnaires de La Gentilhommière

Pique-nique à 102 ans

C'est une tradition. Depuis sa création, les pensionnaires du Home de la Gentilhommière, que dirige Richard Mischler, sont en promenade chaque jeudi. Parfois même jusqu'en Valais, aux chutes du Rhin ou au lac Bleu. Mais hier, sortie beaucoup plus régionale de presque tous les pensionnaires, à La Combe-Girard sous le regard attentif de Mme Ida Saas, 102 ans.

C'est à côté de «La Baigne» de La Combe-Girard que le personnel de l'établissement a organisé un copieux pique-nique (avec grillades sur barbecue et salades) à l'attention de toutes les personnes logées dans ce home. «Chaque jeudi nous organisons une sortie, mais c'est la première fois que nous avons

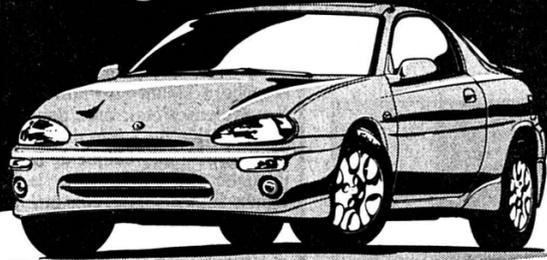
prévu une journée collective en emmenant presque tout le monde» explique M. Mischler. Ainsi, 20 personnes âgées accompagnées de 11 responsables de la maison, dont le cuisinier qui a assuré les grillades, trois infirmières, ont passé un agréable moment au vert.

Côté intendance, tout avait été prévu: tables, chaises, parasols étaient sur place, préalablement transportés par des responsables de l'établissement. Et c'est par conséquent dans des conditions très agréables que ces aînés et aînées ont participé (durant l'après-midi) à un match au loto. Mme Saas, malgré son âge avancé, a démontré qu'elle a conservé toute sa lucidité, criant «quine» lorsque la chance lui était favorable. (jcp)



Match au loto après les grillades de midi
La vice-doyenne du Locle, Ida Saas était de la partie.
(Impar-Perrin)

**La nouvelle Mazda MX-3:
V6, ABS, direction
assistée, toit ouvrant et
lève-glaces électriques.**



Un coup d'œil sous le capot et vous verrez ce que vous verrez:
le plus petit V6 du monde: 1.8i 24 V 136 ch. Venez lui faire faire un
tour de piste. Garantie 3 ans ou 100 000 km.

AU CENTRE AUTOMOBILE

R. ROBERT ☎ 039/37 14 14
Les Ponts-de-Martel

Rouler de l'avant. **Mazda**

157-14414

IMMOBILIER

PROGESTIM
GÉRANCES IMMOBILIÈRES
A louer, rue des Jeanneret 63 au Locle
appartement de 2 chambres
cuisine, salle de bains. Loyer Fr. 530.-
+ Fr. 80.- de charges. Garage à
Fr. 120.- par mois. 28-1538
7, rue des Terreaux - Case postale 1259 - 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 21 23 17 - Fax (038) 25 15 50

A louer à Saint-Mmier
4 pièces
- Tout de suite
ou à convenir.
Fr. 660.- + charges
☎ 061/302 22 25
3-511367

Le Locle, place du 1er-Août, à louer
un appartement
2 pièces, rez, à l'usage de bureaux
prix Fr. 575.- charges comprises.
1 place garage chauffé. Fr. 125.-.
☎ 039/31 55 77 157-14291

A vendre au Centre du Locle,
situation calme, petit

**LOCATIF DE
3 APPARTEMENTS**
3 garages, terrasse, jardin.
Ecrire sous chiffres U 28-761974,
à Publicitas, case postale 1471,
2001 Neuchâtel 1.

A louer au Locle, quartier Neuf
**APPARTEMENT
3 PIÈCES**
Loyer Fr. 1079.-
charges comprises.
**APPARTEMENT
2 PIÈCES**
Loyer Fr. 869.-
charges comprises.
Cuisines agencées.
Libres tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements
et visites, s'adresser à:
GÉRANCE ELIO PERUCCIO,
rue de France 22, Le Locle,
☎ 039/31 16 16. 157-14057

Undervelier/JU zu verkaufen oder zu
vermieten, alleinstehendes, renoviertes
5-Zimmer-Einfamilienhaus
(VB Fr. 350 000.-), zentral gelegen.
Auskünfte und Unterlagen: B. Suter,
Zythusmatt 26, 6330 Cham, Tel. 042
36 09 82 (Abends). 197-502904/4x4

A LOUER
Neuchâtel
Dans quartier calme
et entouré de verdure
**Joli appartement
de 3 pièces**
avec balcon
★ Rue de l'Évole 64
★ Libre tout de suite ou à convenir
★ Loyer Fr. 1040.- + charges
LIVIT
LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE
RUE ST-PIERRE 4
1003 LAUSANNE ☎ 021/312 28 15

A louer au Locle, rue du Progrès
**APPARTEMENT
3 PIÈCES**
Loyer Fr. 1029.- charges comprises.
**APPARTEMENT
3 PIÈCES
+ MEZZANINE**
Loyer Fr. 1105.- charges comprises.
Cuisines agencées, jardin.
Libres tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements
et visites, s'adresser à:
GÉRANCE ELIO PERUCCIO,
rue de France 22, Le Locle,
☎ 039/31 16 16. 157-14057

À LOUER
Au Locle, rue des Envers 48-50
Dans ancien immeuble entièrement rénové,
avec ascenseur, appartements neufs de:
3½ pièces
Fr. 960.-, plus charges
4 pièces
Dès Fr. 1080.-, plus charges
4½ pièces
Fr. 1190.-, plus charges
Centre ville, cuisines agencées avec lave-
vaisselle. 28-486
Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

A LOUER AU LOCLE
**1 appartement
3 pièces**
rez-de-chaussée, rue des Jeanne-
ret. Loyer mensuel Fr. 747.-
+ charges.
S'adresser Étude Jean Oesch,
avocat,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 40 44. 132-509642

A LOUER Quartier
Les Billodes-Le Locle
**APPARTEMENTS
DE 3 PIÈCES**
avec cuisine, salle de bains, W.-C.,
cave et chambre-haute.
Libre de suite ou à convenir.
Loyer modéré. 132-12083
**GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA**
75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

Offres économiques!

Radomat micro
Lessive complète 30°- 95°
Nombre de lavages
comparable à 5kg de
poudre normale.

9.95



Polo Shirt
• 100% coton
• 3 diverses
couleurs
• tailles:
S, M, L, XL

28.90



Vin rosé suisse

**Oeil de Perdrix VS
1992**



37.70
au lieu de
47.70
(6.29 la bouteille) 44-52/4x4

Colgate
• Gel dentifrice et brosse à
dents Colgate Plus



7.90

2 x 75ml

Piscine pour enfants
Ø 105 cm



24.90

1 pièce

Dior Dune
Eau de
Toilette Vapo

47.95



24.90

La plupart des articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER-satellites!
Valable dès le: 10.06.93 De-23/100693

Nous sommes toujours avantageux!

**DENNER
SUPERDISCOUNT**

IMMOBILIER

Cornol/JU ab sofort zu verkaufen oder
zu vermieten, neues alleinstehendes
6-Zimmer-Einfamilienhaus
(VB Fr. 520 000.-), 900 m², zentral und
doch ruhig gelegen, 1 Zimmer mit sep.
Eingang (als Büro geeignet), Auskünfte
und Unterlagen: B. Suter, Zythusmatt
26, 6330 Cham, Tel. 042 36 09 82
(Abends). 197-502904/4x4

Cause santé
le «CAFÉ
CENTRAL»
au Locle est
à remettre
**Affaire
exceptionnelle**
Prix correct.
☎ 022/312 07 89
18-5802/4x4

A louer aux Brenets
**5 pièces
tout confort**
Cuisine agencée.
Fr. 1140.- + charges
☎ 061/302 22 25
3-511367

A LOUER ou À VENDRE,
sortie Locle Est
**APPARTEMENT
NEUF
5½ PIÈCES**
de 141 m² dans VILLA.
☎ 038/31 30 55. 28-502985

*Aujourd'hui,
la performance compte!*

**Zenith Eurolife
dynamise le rendement
de votre capital**

- Conclue en ECU, cette assurance-vie vous permet pratiquement de doubler le revenu d'une police en francs suisses
- Pour plus de souplesse, les polices Zenith Eurolife sont convertibles en tout temps en francs suisses
- Vous pouvez aussi conclure cette assurance sous forme de rente viagère en bénéficiant de ses avantages fiscaux.

Zenith vie Info-conseil
☎ 021 / 728 13 56

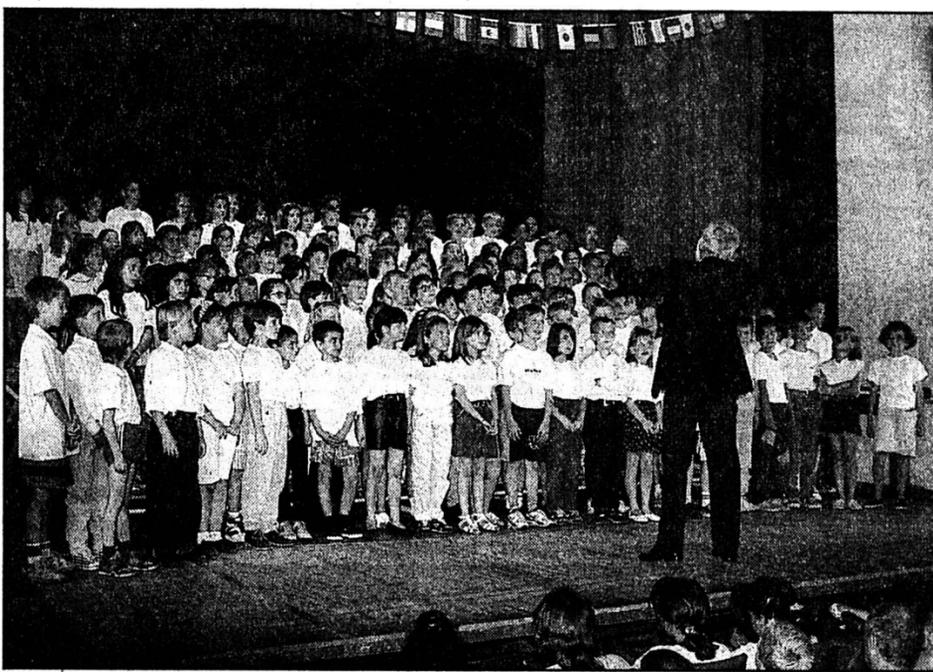
Pour obtenir plus de votre assurance-vie, contactez-nous!

Zenith Vie est une compagnie suisse, membre du Groupe GAN/CIC, premier groupe de bancassurance en Europe.
Agences en Suisse romande et au Tessin: Lausanne Pully Genève Neuchâtel Bienne Sion Sierre Locarno Lugano

Concert des écoles publiques à Morteau

Le monde en chansons

Perdu au milieu des «disciplines nobles», matières à notation et à examen, le chant est parfois un peu oublié dans nos écoles. Samedi soir, au théâtre municipal de Morteau, il a pourtant pris une éclatante revanche sur les mathématiques ou le français. Plus de deux cents enfants des écoles publiques de Morteau et Villers-le-Lac ont ravi le nombreux public qui avait répondu présent.



Théâtre municipal de Morteau

Le chant a pris une éclatante revanche sur les «disciplines nobles».

(Roy)

Cette production était le fruit d'un travail de longue haleine des instituteurs et institutrices du cycle trois, c'est-à-dire des cours élémentaires deuxième année et moyens. Organisant leur enseignement avec l'aide de M. Gilbert Cerf, conseiller pédagogique en éducation musicale, ils sont parvenus à un résultat remarquable.

La prestation des enfants était structurée autour de l'idée du monde et présentée, par une élève, comme un voyage autour du globe. Les étapes de ce périple nous ont ainsi conduits en Amérique, chez les esquimaux et en Russie pour terminer en France, sur les Champs-Élysées. Voyage dans le temps également avec un morceau Renaissance interprété par les enseignants toujours sous la direction de M.

Cerf. Beaucoup de clins d'œil à notre actualité et à nos débats: «Si les hommes, dans leur tête, étaient moins bêtes, ils aimeraient les couleurs de la vie.» En marge de cette production chorale, on pouvait remarquer également des productions picturales réalisées dans les classes suite aux interventions de M. Armand Cruicchi, conseiller pédagogique en arts plastiques. Présente à cette soirée, Mme Nicole Le-Grand, inspectrice de

l'Éducation nationale a pris la parole pour remercier les enseignants et féliciter les élèves pour leur brillante représentation. Elle a en outre rappelé l'importance de l'initiation artistique et plus précisément du chant chorale «qui réclame écoute, attention et rigueur». Se plaçant sur le plan de la formation plus générale de l'individu qui est aussi le rôle de l'école elle a ajouté: «Ce rassemblement important est un bel exemple de socialisa-

tion des enfants qui contribuera à leur épanouissement personnel.»

Les mines réjouies des deux cents élèves rassemblés sur la scène ne démentaient absolument pas ses propos. Nombreux furent les rappels en fin de spectacle. Les élèves ont même réussi, sous la direction de M. Cerf, à faire chanter une deuxième voix par leurs parents dans la populaire chanson des «Champs-Élysées». (dry)

Doubs franco-suisse

Raft hors-la-loi

Jean Wencker, pêcheur à la mouche, résidant au Plain de Fessevillers, s'était ému dans notre édition du 2 juin du développement anarchique de la pratique du rafting sur le Doubs franco-suisse, constaté lors du week-end de Pentecôte.

Frédéric Allemann, président de la ligue franc-comtoise de canoë-kayak avait fait une mise au point dans notre édition du 5 juin, assurant que «le raft, assimilé au canoë-kayak était par conséquent autorisé».

Or, J. Wencker persiste et signe, nous apportant la preuve du contraire en s'appuyant sur les termes de l'arrêté préfectoral du 13 juin 90: «Seul le canoë-kayak est autorisé à l'exclusion de toute autre embarcation, exception faite pour les bateaux chargés d'assurer les secours, la police des eaux, la surveillance de la pêche, le contrôle des ouvrages hydrauliques». (pr.a.)

Besançon

Feu de combles

Des flammes de plusieurs mètres de haut ont surgi hier après-midi dans le ciel de Besançon. La toiture d'un immeuble de la rue de la Préfecture s'est embrasée vers 15 heures mais les pompiers ont réagi rapidement. Quelques minutes après l'alerte ils étaient sur place et mettaient en action plusieurs lances dirigées vers les combles du bâtiment d'où provenait le sinistre. Pendant plus de deux heures une épaisse fumée, témoignant de l'intensité du brasier, s'échappait de ces greniers transformés en studios à proximité de l'ancienne clinique Saint Luc. Ce secteur du centre-ville était dès le début du sinistre interdit à la circulation pour faciliter le passage éventuel des ambulances. Elles n'ont pas eu à se déplacer puisque les studios étaient inoccupés et que les locataires des appartements inférieurs ont pu évacuer sans problèmes.

Les inspecteurs de la sureté urbaine enquêtaient dans la soirée sur les causes de cet incendie qui semblent être accidentelles. (p.sch)

AGENDA

Orgues du Russey

Inauguration et concert

A l'occasion de l'inauguration des orgues restaurées, Georges Cattin, titulaire des orgues St-Foy des Bois donnera, avec la participation du trompettiste delémontain Jean-Michel Nobs, un concert, demain samedi, dès 20 h 30, en l'Église du Russey. (Imp)

Orchamps-Vennes

Rencontres sur l'éducation

Les différents partenaires du système éducatif du canton de Morteau (directeurs d'école, parents d'élèves, élus locaux, transporteurs...) sont invités ce vendredi à 20 h à la salle des fêtes d'Orchamps-Vennes, aux rencontres sur l'éducation proposées par le Conseil général. Cinq thèmes seront débattus: les transports scolaires, les collèges, l'enseignement supérieur, la culture et les sports (pr.a)

TAPIS VERT

Tirage de jeudi

As de pique
As de cœur
Roi de carreau
Huit de trèfle

Rencontres sportives USEP à Morteau

Finale cantonale de balle ovale

Samedi matin, les élèves des écoles publiques du canton qui ont pratiqué la balle ovale durant cette année scolaire se sont retrouvés au stade de Morteau. Encadrés par leurs enseignants et les animateurs du Club de rugby de Morteau, ils ont disputé les rencontres éliminatoires qui ont permis de désigner les deux classes qui participeront à la finale départementale de Pontarlier.

Résultat d'une longue série de séances d'initiation animées par Jean-Marc Dumartin et ses camarades du club de Morteau, les rencontres disputées ont été d'un bon niveau et se sont déroulées dans un esprit sportif remarquable.

Savoir lutter de toutes ses forces pour la possession du ballon tout en respectant des règles strictes n'est pas toujours évi-

dent. On s'en rend compte en regardant jouer les adultes.

Garçons et filles, répartis chacun en dix équipes, s'en sont donc donné à cœur joie. Cela leur a valu, au moment de la proclamation des résultats, les compliments de Gérard Mina, conseiller pédagogique d'éducation physique. Celui-ci a tenu également à remercier les entraîneurs du rugby.

Chez les garçons, les premiers

sont les élèves de Morteau Centre, suivis par Grand Combe Chateleu et Morteau Pergaud. Pour les filles, Morteau Centre gagne également avec, comme dauphines, toujours Grand Combe Chateleu et Morteau Pergaud.

Le canton sera représenté à Pontarlier par Morteau Centre et Grand Combe Chateleu. Bonne chance pour cette finale départementale. (dry)

ALFA 33 ABSOLUTE.

Absolument différente.

Absolument exclusive.

La nouvelle série limitée Alfa 33 Absolute.

Avec volant et pommeau

du levier de vitesses en

bois précieux et toit ouvrant.

Avec lecteur CD-Tuner

Pioneer DEH-690 SDK, amplificateur de puissance

GM 620 et 6 haut-parleurs

dont 2 tweeter. Cette exclusivité absolue vous attend

chez votre concessionnaire

Alfa Romeo dès Fr. 22'700.-



GARAGE ET CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

Fritz-Courvoisier 66

☎ 039/28 66 77



Cuore Sportivo

132-12388

DIVERS

FUST CUISINES BAINS

SIERRA

5'750.-

Y compris appareils

Des façades synthétiques de qualité supérieure, une technique de tout premier plan signée FUST. Les cuisines? Parfaites, comme toujours chez FUST!

Appareils encastrables Bosch, cuisinière HEE 612 G, plan de cuisson NCM 685 C, réfrigérateur KIL 1633, Hotte d'aspiration Novomatic AH 906, évier Franke CP 611 78 A, mélangeur d'eau KWC 104123

Venez voir l'une de nos grandes expositions-cuisines! Apportez les mesures.

Grâce à l'organisation FUST: rénovation de cuisines/salles de bains comprenant maçonnerie, peinture, électricité, installations sanitaires, carrelage, etc. à un prix fixe garanti à 100%. *Pas de rénovation sans offre FUST!

LE SERVICE FUST:

• En permanence, cuisines d'exposition ou de fin de série à prix super-avantageux
• 5 ans de garantie sur les meubles • Organisation de l'ensemble des travaux de transformation/rénovation • Offre-minute par ordinateur en fonction des dimensions de votre cuisine • Comme immense d'appareils de marque ou choix

FUST Exposition à:

Neuchâtel, rue des Terreaux 5

038 25 53 70

Bienne, rue Centrale 36

032 22 88 77

Yverdon, rue de la Plaine 5

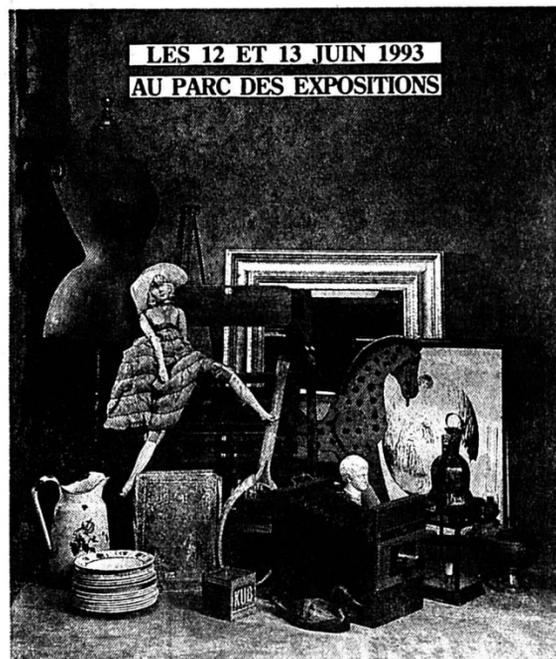
024 21 86 16

05-2569-11/4x4

L'annonce, reflet vivant du marché

LA BROCANTE - A BESANÇON -

LES 12 ET 13 JUIN 1993
AU PARC DES EXPOSITIONS



DE 9 H 00 A 19 H 00 - ENTRÉE GRATUITE

157-500168

L'Etablissement cantonal d'assurance immobilière en 1992

Ces chers sinistres

L'année écoulée aura permis d'enregistrer un record de tout établissement d'assurance redoute: celui des indemnités payées. Record homologué pourtant par l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière (ECAI) qui a déboursé 16,1 millions de francs en dommages incendie.

Pour la cinquième année consécutive, le total des sinistres feu, dans le canton de Neuchâtel, a dépassé la moyenne nationale. Et si le nombre d'incendies est resté stable, avec 359 sinistres (-8 par rapport à 1991), les indemnités de dédommagement versées par l'ECAI ont atteint 16,1 millions (11,6 millions); chiffre record auquel il convient d'ajouter 1,5 million (3,7) d'indemnités en réparation de dommages dus aux éléments naturels à quelque 727 bâtiments (+5). Fort heureusement, les primes nettes encaissées ont atteint 20,5 millions (19,3) et le capital assuré a progressé de 8,6% à 29,7 millions, pour un total de 41.160 bâtiments assurés (+532).



Les ruines du Château des Frêtes

Le 6 avril 1992, un incendie aux causes indéterminées ravageait complètement cette magnifique bâtisse.

GROS INCENDIES

Dans son rapport, Fred Besson, directeur de l'ECAI, souligne que quatre sinistres ont, à eux seuls, nécessité l'engagement de 11 millions de francs d'indemnité! Il s'agit des incendies du Château des Frêtes, aux Brenets (2,6 millions), de l'usine AS-

COM, de Bevaix (6,5 millions), de la ferme des Quarres, à Travers (0,9 million) et d'un immeuble au Locle (0,7 million). A souligner aussi que les 30 sinistres dont les causes sont à ce jour indéterminées, voire suspectes pour un quart d'entre elles, ont représenté le 30% des

montants versés, soit 4,8 millions...

A ce propos, M. Besson nous a précisé que la dégradation de la situation économique engendrait un phénomène inquiétant à ses yeux, celui de l'écart de la valeur assurée de certains immeubles avec leur valeur mar-

chande. Un élément clé qui va nécessiter cette année un recensement attentif des immeubles concernés, notamment de nombreux bâtiments ruraux.

Malgré le poids des charges, l'ECAI a bouclé son exercice avec un bénéfice d'exploitation de 277.600 francs et dispose de réserves légales de près de 81 millions de francs.

RÉÉVALUATION

Outre le commentaire des chiffres, le rapport insiste sur un autre dossier traité par l'ECAI l'an passé, à savoir la fameuse réévaluation générale des bâtiments selon le principe de l'assurance à la valeur à neuf, auquel il convient d'ajouter l'indexation périodique des sommes d'assurance au coût de la construction.

Une opération qui suscite encore de nombreuses réactions. Or, M. Besson justifie pleinement la décision par le fait qu'une sous-évaluation de l'assurance incendie peut causer de graves déconvenues au propriétaire d'un immeuble qui ne serait que partiellement endommagé. En cas de sous-évaluation, les indemnités versées sont souvent dérisoires en regard des frais effectifs de réparation. Un handicap corrigé par l'assurance à la valeur à neuf, même si elle engendre une hausse des primes.

M.S.

BRÈVES

Université

Directeur à l'IRER

Olivier Crevoisier, 30 ans, deviendra, le 1er octobre, directeur de recherche à l'Institut de recherches économiques et régionales (IRER) de l'Université. Docteur en sciences économiques, titre obtenu à Neuchâtel, M. Crevoisier a été assistant à l'IRER dans les domaines de l'économie régionale, de l'innovation, du marché du travail ainsi que dans l'économie industrielle et technique. Il a effectué des séjours d'études à l'Université catholique de Louvain (Belgique) et à la London School of Economics. Il assurera également une demi-poste de chef des travaux dans le cadre du programme fédéral de relève académique. (Imp)

Neuchâtel

La CCJN s'interroge

Quatorze membres, sur 46, ont assisté hier soir à la séance de la Chambre consultative de la jeunesse neuchâteloise (CCJN). La maladie du conférencier invité et l'absence des commissaires dont on espérait les rapports ont permis d'engager une discussion sur les motifs de ces absences. Pour savoir où se situe le désintérêt, une lettre-questionnaire sera envoyée aux membres de la CCJN. Les conclusions seront rendues le 1er septembre, lors de la séance de clôture de la législature, où chaque commission livrera un exposé récapitulatif de ses activités. (at)

Stoco S.A. à Colombier

Des rubis par milliards

Créée à Colombier en 1960 par Jean Stocker, un ingénieur entrepreneur, la société Stoco S.A. est devenue au fil des ans le leader mondial du chassage automatisé des pierres et goupilles d'horlogerie. Elle célébrait hier la mise en machine de son 10 milliardième lot de rubis!

Il ne peut y avoir d'horlogerie mécanique sans pierres d'horlogerie, le rubis principalement, un élément vital qui empêche une usure trop rapide des pièces mobiles montées sur des axes. Si

le chassage des pierres s'est longtemps fait à la main, dans les années soixante sont nées les premières machines automatiques dignes de ce nom.

Un de leurs concepteurs les plus géniaux a sans doute été Jean Stocker qui a réussi la mise au point de systèmes automatisés d'empierrement et de chassage de rubis et goupilles, qui ont fait de Stoco S.A. le leader mondial de la spécialité en 1975.

Une date clé de l'histoire de l'horlogerie, puisqu'elle s'inscrit

aussi dans une crise structurelle majeure pour cette industrie avec, entre autres, le passage au quartz. Heureusement, M. Stocker a eu l'idée de ne pas faire reposer son entreprise sur un unique pilier et y a ajouté un secteur non horloger, à savoir le micromontage de précision. Ce secteur prodigue aujourd'hui les deux tiers des quelque trois millions de francs de chiffre d'affaires réalisés au cours des trois dernières années. Stoco occupe une vingtaine de collaborateurs.

Aujourd'hui, grâce à l'intérêt croissant du public pour les montres mécaniques, le rubis a retrouvé ses lettres de noblesse et Stoco fournit en machines d'empierrement les plus grands groupes, dont ETA (SMH), Cartier, Ebel ou encore Rolex. La société sous-traite également l'empierrement en très grandes séries pour de nombreuses manufactures ne souhaitant pas s'équiper elles-mêmes.

Un rappel historique qui s'imposait à l'heure de ce fantastique jubilé auquel Claude Thalmann, administrateur de la société qui appartient au groupe industriel et immobilier Château de Vaumarcus, avait convié de nombreux invités, dont le conseiller d'Etat Pierre Dubois.

M.S.



Instant solennel chez Stoco S.A.

Mme Stocker lance la machine qui contient le lot de rubis portant le No 10 milliards. (Impar-Galley)

Société suisse de ciment Portland S.A. à Neuchâtel

Joint-venture avec une entreprise croate

Le résultat de la Société suisse de ciment Portland S.A. (holding) pour l'exercice 1992 se termine par un bénéfice net de 10,5 millions de francs, permettant de proposer la distribution d'un dividende inchangé de 200 fr par action et de 20 fr par bon de participation.

Pour la première fois, des comptes de groupe sont présentés sur la base des normes IAS. Il en ressort que le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice

1992 atteint 428,6 millions, le cash flow est de fr 83,2 millions (19,4% du chiffre d'affaires), alors que le bénéfice net s'établit à 22,2 millions (5,2% du chiffre d'affaires). La quasi totalité du chiffre d'affaires du groupe a été réalisée par CESI S.A., sa principale participation industrielle, contrôlée à raison de 60%.

Le groupe CESI a connu une très forte expansion au cours de ces deux dernières années. Plus de 250 millions ont été investis

tant pour développer les usines que pour acquérir de nouvelles sociétés.

L'effectif total du personnel du groupe est de 1273 personnes.

La société a également signé un important accord de joint-venture industriel en Croatie. Par cet accord, le groupe suisse prendra progressivement (avant fin 1995) le contrôle de Tvornica Cementa Koromačno, une cimenterie située en Istrie. (ats)

Chômeurs neuchâtelois

Timbrage suspendu

A l'instar de l'année passée, le canton de Neuchâtel a obtenu de l'Office fédéral des arts et métiers et du travail (OFIANT) le droit de dispenser les chômeurs du canton de

se présenter au contrôle obligatoire pendant les vacances horlogères. Le timbrage est donc suspendu du 12 au 30 juillet.

(Imp)

Neuchâtel: formation professionnelle

Nouvelles matus dès la rentrée 93

La maturité professionnelle, conçue dans le but d'améliorer l'image de la formation professionnelle, sera une réalité à partir de la rentrée 1993-94. Pour le type technique, l'entrée en vigueur ne fait aucun doute. La matura commerciale, en revanche, nécessite encore quelques mises au point.

A l'invitation de la Commission neuchâteloise pour la formation bancaire, Georges Vuilleumier, directeur du CPJN et François Burgat, directeur du CPLN, ont présenté hier les aspects peu connus de cette nouvelle filière. «La moyenne suisse des bacheliers se monte aujourd'hui à 14%, explique François Burgat. Sans vouloir viser un taux de 80%, comme en France, la maturité professionnelle permettrait toutefois d'atteindre le chiffre de 30% et contribuerait à ce que les élèves ne viennent plus à la formation professionnelle par choix négatif».

Echelonnée en quatre étapes, la maturité professionnelle donnera accès aux Ecoles supérieures de cadres pour l'économie et l'administration (ES-CEA) et de là aux Hautes écoles spécialisées avec, par la suite, des possibilités de cours post-grades. Une période de deux ans d'activité professionnelle est cependant prévue, une fois le titre obtenu. «Cette étape impérative est hélas combattue actuellement par l'OFIANT, par souci

de parallélisme et d'équité avec les détenteurs de CFC», déplore François Burgat. Quant à l'accès aux universités, il n'est pas le but premier de ces nouvelles matus, mais des «bretelles» sont à l'étude pour ceux qui désiraient s'engager dans cette voie.

Pour l'heure, la matura de type commercial «manque d'envergure et de crédibilité», selon les termes de Georges Vuilleumier. «Nous regrettons, ajoute-t-il, que pour une réforme aussi fondamentale de notre système éducatif, il n'y ait eu qu'une modification de l'ordonnance EPS». Autre point de litige, le déséquilibre entre la voie CFC + Ecole professionnelle commerciale supérieure, d'une durée de trois ans et la voie de l'Ecole supérieure de commerce assortie d'un stage, d'une durée de quatre ans. «Pour que les élèves ne choisissent pas systématiquement la première solution, constate Georges Vuilleumier, il conviendrait de la compléter par une année de cours théorique. Les effectifs seraient ainsi mieux répartis».

Le programme des Ecoles professionnelles commerciales supérieures comportera donc dès la rentrée une demi-journée de cours supplémentaire, destinée à satisfaire aux exigences des Hautes écoles spécialisées. En tête: une meilleure maîtrise de la langue maternelle, ainsi qu'une culture générale plus étendue.

(ir)

AGENDA

Le Landeron

Planche à voile

Pour la 7e année consécutive, l'Ecole nautique «Bellevue» du Landeron organisera demain une régata de planche à voile ouverte à tous. Plusieurs dizaines de planchistes prendront le départ, à 14 h (reporté à dimanche en cas de mauvais temps). Cantine et exposition de planches à voile durant la manifestation. (at)

Val-de-Ruz: La Charrue, à Vilars, est plantée dans les choux depuis plus de deux ans. Qu'en est-il?

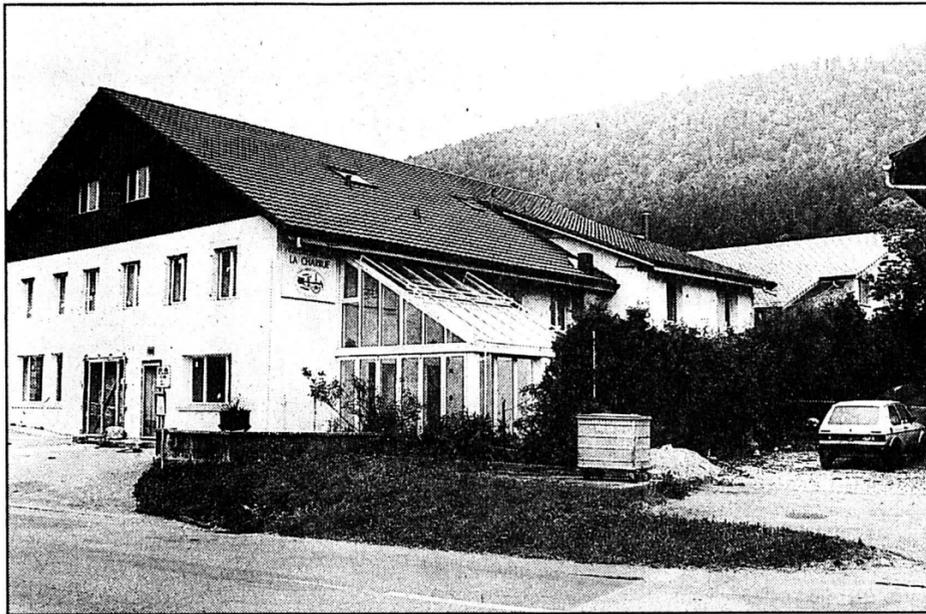
On laboure sur fond de procédure

Qu'en est-il de La Charrue, ce projet d'hôtel-restaurant à Vilars de 5 millions, rêvé par Charles Jaggi? Voilà tout juste un an que le rêve se vendait pas voie d'enchères publiques, laissant sur le carreau quinze artisans qui, aujourd'hui, labourent sec pour tenter de récupérer leurs sous.

En rachetant le restaurant de La Charrue, Charles Jaggi décide de le rénover. L'UBS - La Chaux-de-Fonds le suit dans son projet. Mais M. Jaggi imagine mieux. Il souhaite l'agrandir (des travaux qui passeront par la démolition du bâtiment et sa reconstruction). Au nord, côté Chaumont, le projet de construire un hôtel trois étoiles pour compléter son offre. Par deux fois, le projet est corrigé à la baisse. L'hôtel n'aura finalement «que» 16 chambres en plus d'un sauna-solarium, d'une salle de séminaire pour 100 personnes, d'un bar, etc.

Les premiers coups de pioche interviennent en août 90. Le hic, c'est qu'à ce moment-là, M. Jaggi n'avait aucune garantie de financement. Ni de l'UBS, ni du Crédit hôtelier, un partenaire qui renonce à s'engager. Prise de court, la banque tente de faire un montage financier. Après coup, explique-t-elle, c'est beaucoup plus difficile et ce d'autant plus que la conjoncture change de ton.

Après six mois de travaux, dé-



Vilars

Une fois le chantier bloqué, La Charrue est passée aux enchères publiques. Le dénouement de son histoire se jouera devant la cour civile du Tribunal cantonal.

(Schneider)

but 91, le chantier est en panne. La banque ferme le robinet à sous, après avoir englouti près de 3,2 millions (prêt hypothécaire et crédit de construction). Les rumeurs de faillite se confirment le 24 juillet 91. Puis plus rien pendant une année. Le 5 juin 92 se joue, en deux minutes, un nouvel épisode lors de la vente aux enchères à Cernier. Dans le public, 15 artisans et entrepreneurs attendent, soucieux. Ensemble, ils ont déposé des hypothèques légales pour un montant de près d'un million

(des factures restées impayées). L'UBS est seule à miser. Son prix? 1,3 million. Adjudé.

A ce prix, la banque couvre le montant de sa dette hypothécaire «avant les travaux de 1990». Les artisans, eux, se retrouvent le bec dans l'eau. Ils avaient dix jours pour réagir. Neuf d'entre eux se sont ligüés derrière un avocat, un autre a choisi le sien. Ils ont ouvert action contre la banque. Que vaut exactement le complexe immobilier de La Charrue? Toute la question est là. Pour l'hôtel, seul

le gros œuvre est achevé. Côté restaurant, il reste à entreprendre les finitions intérieures et extérieures. Par leur travail, les artisans estiment avoir apporté une plus-value au complexe immobilier. L'immeuble de base, le restaurant, a été démolit et presque reconstruit totalement. De plus, ils en ont édifié un deuxième, l'hôtel. La banque leur doit-elle quelque chose? Le jugement le dira.

En début d'année, le litige a donné lieu à une première audience devant le juge instructeur

de la Cour civile du Tribunal cantonal. Un architecte a été mandaté pour une expertise. D'ici deux à trois mois, il devrait l'avoir terminée. Voilà où en est la situation. Sur la base de l'expertise, on saura qu'elle est la valeur du travail effectué par les artisans. A moins qu'une des parties ne demande une contre-expertise... Ce qui rallongera encore la procédure.

En filigrane de cette affaire, apparaît la problématique de ces fameuses hypothèques légales. «A l'époque de la belle conjoncture, explique un avocat, vous en inscriviez une pour un artisan, la banque rouspétait auprès du maître de l'ouvrage et dans les mois qui suivaient, on était payé». Aujourd'hui, la donne a changé. Les maîtres de l'ouvrage tombent en faillite, l'artisan doit se retourner contre la banque.

PLUS PERSONNE N'Y CROIT

Un procès s'engage, l'artisan brandit son hypothèque légale, revendique son privilège de retrouver sa créance: il doit le prouver en démontrant que la banque a agi avec légèreté. Pas facile. Aurait-elle mal travaillé, mis de l'argent à disposition sans vérifier?... Dans le cas de La Charrue, tout est allé trop vite. Si l'UBS n'estime pas avoir mal travaillé, elle admet qu'il eût fallu stopper les élans de Charles Jaggi plus vite. Les artisans auraient perdu moins d'argent. Mais, à l'époque, on y croyait.

Aujourd'hui plus personne n'y croit. Aucun acheteur ne s'est jamais annoncé. Et les prix ont chuté, de 30, 40 voire 50%. S. E.

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano
De CRISTOFANO

AGENDA

Môtiers

La fête au Château

Samedi, les Môtisans seront confrontés à un dilemme. Entre l'Abbaye et la fête au Château, il faudra choisir... En effet, la Fondation du Château organise une grosse bastringue pour marquer son vingtième anniversaire. Après le vernissage de l'exposition «Léon Perrin invite André Ramseyer», à 17 heures, la manifestation se poursuivra par de la musique médiévale, par un spectacle théâtral, par de la magie, avec jongleurs et baladins... La population est conviée à se rendre au Château en costume. (mdc)

Fleurier

Vente d'objets

Samedi, dès 14 heures, sur la Place du Marché à Fleurier (au Collège régional en cas de mauvais temps), les requérants d'asile du Centre des Cernets proposeront à la vente divers objets, peints, décorés et confectionnés par leurs soins. Le bénéfice servira à financer l'animation hivernale de l'institution. Pour l'occasion, les réfugiés offriront du thé et des biscuits à la population, le tout baigné par des musiques de leurs pays d'origine. (mdc)

Gorges de l'Areuse Armée et environnement

L'Association cantonale neuchâteloise de Sous-officiers organisera le 19 juin, en collaboration avec la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse, un exercice d'utilité publique, nettoyant le secteur entre le Pont de la Baleine et le Barrage du Furcil. Les participants recevront avec plaisir les intéressés pour leur montrer le matériel particulier mis en œuvre... et leur engagement. Rendez-vous entre 8 h 30 et 16 h 30. (comm)

Les Hauts-Geneveys L'école est en fête

Demain, l'école primaire des Hauts-Geneveys est en fête. Tout commence à 14 h avec un rallye familial. Dès 16 h, rendez-vous au collège pour la projection du film tourné lors du camp de ski, la vente d'objets réalisés par les élèves. Les 3e années présenteront un petit spectacle. Un repas est prévu à 18 h et dès 20 h 15, tous les enfants se produiront sur la scène, suivis ensuite par le groupe vocal «Acousmie». (se)

Cernier: accordéonistes de «L'Epervier»

Virtuoses en herbe

A l'initiative de son directeur, Serge Broillet, la Société d'accordéonistes «L'Epervier», l'audition de tous les élèves et des participants à la prochaine médaille romande des accordéonistes s'est déroulée dernièrement au temple de Cernier.

Pour la plupart de ces jeunes musiciens, l'occasion leur était offerte de se produire pour la première fois en public. Constitué en grande partie de parents et amis, il a fort apprécié les pro-

ductions présentées et il n'a pas ménagé ses applaudissements.

De très jeunes accordéonistes suivent les cours de M. Broillet depuis le début de cette année et leurs prestations ont été parfaites. Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le comité. La prochaine Fête romande des accordéonistes aura lieu à Cernier au mois de mai 1995 et il est indispensable que l'effectif de la Société soit renforcé d'ici à cette importante manifestation. (ha)

Trois jours de fête à Buttes

C'est l'Abbaye!

Samedi, dimanche et lundi, Buttes vivra au rythme de son Abbaye annuelle. Les tirs auront lieu samedi, de 10 à 16 heures. A midi, les Butterans pourront se régaler de soupe aux pois avant d'assister, à 14 heures, au cortège des enfants et des sociétés locales, avec la participation des majorettes du Val-de-Travers et de la fanfare L'Ouvrière de Buttes.

Mais les festivités du samedi ne seront point terminées. A 15 h 30, les gosses s'élanceront pour leur traditionnel cross à travers les rues du village et, dès 22 heures, la cantine accueillera le bal conduit par Alpha-Music. Dimanche, dès 11 heures, pour autant que la météo le permette, le Ski-Club organise des baptêmes de l'air en hélicoptère.

DU NOUVEAU L'AN PROCHAIN?

Pour cette année, la fête se déroulera comme à l'accoutumée. Mais les comités des sociétés de

tir, l'Abbaye et le Prix du Mousquetaire, verraient d'un bon œil quelques changements.

Le stand de tir est devenu insalubre. Un projet, couplé avec la création d'une halle polyvalente, avait été étudié mais devra rester dans les tiroirs pour des raisons financières. Cependant avec la prochaine disparition, promise depuis des années, du hangar proche de la gare RVT, Buttes n'aura plus de local pour ses travaux publics. Aussi, on prévoit la construction d'un nouveau stand de tir, à une quarantaine de mètres plus à l'est du stand actuel, qui abriterait également la voirie.

Les responsables des sociétés de tir, peu suivis par les membres qui semblent se désintéresser du problème, souhaiteraient que ce dernier projet aboutisse d'ici l'été prochain. Cela permettrait d'avoir une place de fête digne de ce nom, avec de multiples guinguettes au lieu d'une cantine monolithique. (mdc)

Le Foyer scolaire de Fleurier face aux impératifs budgétaires

Nouer les deux bouts

Vieille institution fleurisane et unique en son genre dans le Val-de-Travers, le Foyer scolaire, fondé il y a des décennies par la Société du musée de Fleurier, connaît aujourd'hui des problèmes financiers. Des difficultés découlant de l'augmentation du nombre d'enfants en provenance du Collège régional et, surtout, des restrictions budgétaires de la commune de Fleurier. Bonne nouvelle, une solution a été trouvée.

Le Foyer prend en charge les enfants qui rencontrent des problèmes avec les programmes scolaires ou dont les parents ont des difficultés pour s'adapter auxdits programmes, mais il accueille également les gosses de langue maternelle étrangère. Il est ouvert tous les après-midi de la semaine et les enfants s'y rendent pour faire leurs devoirs.

Responsable du Foyer depuis 1969, Yvette Pluquet se souvient, qu'à l'époque, l'institution s'occupait uniquement des gosses de l'école primaire. Depuis le passage du système «5-4» à celui du «6-3», il y a 5 ou 6 ans, le Foyer accueille aussi les élèves fréquentant les classes de AO.

Ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes d'effectif et de maîtrise des nombreux et différents programmes. Aussi, Marlyse Castellani a été engagée pour seconder la titulaire pendant quelques heures par semaine.

IL MANQUE 7000 FRANCS

Pour l'année scolaire 1992-1993, les difficultés se sont faites plus visibles. L'effectif est de 23 gosses, 10 de primaire et 13 provenant du Collège régional. Il est devenu nécessaire pour

Yvette Pluquet et Marlyse Castellani de travailler à plein temps. La situation sera identique pour l'année 1993-1994.

Seulement, les finances de la commune de Fleurier se ressentent des nombreux et récents investissements consentis, décision a été prise de maintenir la subvention annuelle au niveau des années précédentes, soit 15.000 francs. Il manque quelque 7000 francs pour nouer les deux bouts. Dans ces conditions, impossible d'accueillir les gosses du Collège régional.

Après avoir envisagé de n'ouvrir le Foyer que pour les primaires, tout en procédant à une

sélection parmi les élèves du Collège régional pour les places restantes, une solution qui aurait obligé à définir des critères d'admission, la quadrature du cercle a été résolue. Les gosses en AO devront s'acquitter d'un écolage mensuel de 80 francs, au lieu de 50 francs jusqu'à maintenant, un montant également facturé aux primaires. De cette façon, il sera possible de «sortir» le second salaire.

Une solution heureuse et consensuelle qui permettra à cette institution sociale de maintenir intactes ses prestations. Les parents seront informés très prochainement. (mdc)

PUBLI-REPORTAGE

Marché de l'occasion auto-moto du Val-de-Ruz à Boudevilliers, les 11, 12 et 13 juin



A cette occasion, les garages suivants exposeront près de 150 véhicules.

Centre Automobile, Boudevilliers - Garage Benacet, Fontaines - Garage Nappez, Les Geneveys-sur-Coffrane - Garage Le Mans Automobile, Fontainemelon - Garage du Seyon, Dombresson - Garage Châtelain SA, Dombresson - Garage Promeca Cernier SA - Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers - Monnard Automobiles, Les Geneveys-sur-Coffrane - Garage des Sapins, Villiers - Station Agip Eric Benoit - Garage Jeanneret, Montmollin - Garage S. Bello, Montmollin.

La restauration sera assurée par la cantine RAM BAR de Boudevilliers avec les délicieuses pizzas de VALRUZ CREATION.

Des animations gratuites pour les enfants et des baptêmes de l'air en hélicoptère le samedi après-midi, seront organisés.

Nous remercions également de leur participation, la Bernoise Assurance et la Banque Aulina.

Tramelan: vendre le réseau électrique local?

Une erreur à ne pas faire

La commission ad hoc, mandatée par le Conseil municipal pour se pencher sur l'avenir du réseau électrique local, est catégorique: la vente de ce réseau, aux Forces motrices bernoises (FMB), constituerait une erreur irréversible. L'exécutif partage cette opinion, tout comme les Services industriels tramelots d'ailleurs. Le Conseil général se prononcera lundi prochain.

Le Conseil général siégera lundi 14 juin à la salle de La Marelle. A l'ordre du jour, quelques décisions importantes, à commencer par l'avenir du réseau électrique local, que les FMB s'étaient proposées de racheter en date du 6 octobre dernier.

Sur cette proposition, le Conseil municipal a mandaté un groupe de travail, pour préparer un dossier d'analyse complet, qui permette aux autorités de se prononcer en toute connaissance de cause.

UNE OFFRE INSUFFISANTE
Le groupe de travail - formé de Willy Jeanneret, maire, Paul

Döbeli, chef des Finances, Olivier Zimmermann, responsable du dicastère des Services techniques (STT), Alain Droz, comptable municipal, et René Joray, secrétaire municipal - a travaillé en collaboration avec la direction des STT et les FMB.

Son analyse a mis l'accent, en particulier, sur les incidences prévisibles sur le compte de fonctionnement, sur le personnel, sur l'utilisation du bâtiment et des locaux, tout en se penchant sur les modalités de reprise (facturation, matériel, etc.).

Ce dossier a été soumis à la Commission des Services industriels, pour préavis à l'intention de l'exécutif. Et de l'avis unanime du groupe de travail, de la commission des SIT et du Conseil municipal, l'offre présentée par les FMB, à savoir 7,8 millions de francs - rachat de l'éclairage public non compris - est insuffisante.

Mais ce prix n'est de loin pas le seul argument invoqué en faveur du maintien du réseau électrique communal.

INOCCUPÉ

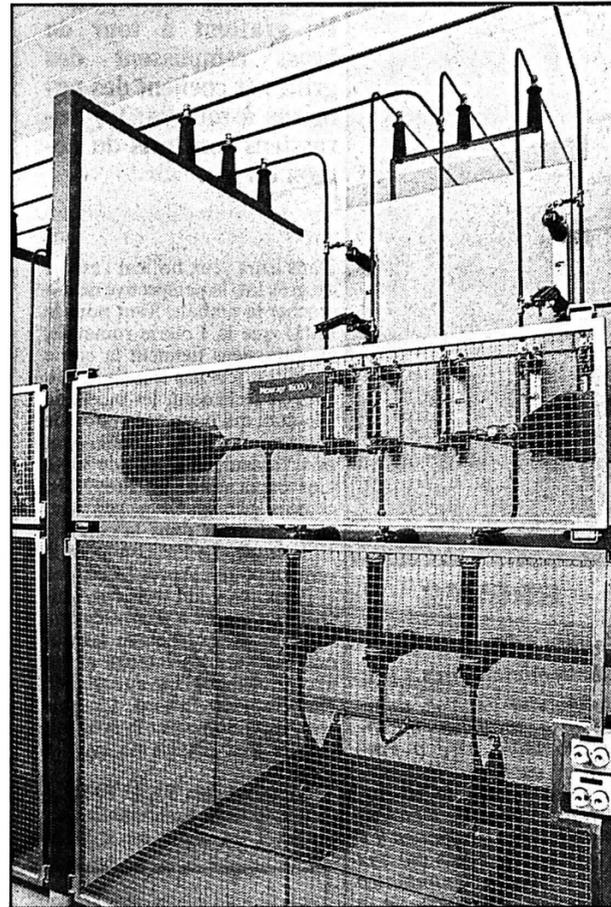
La Commission des Services industriels, que préside Olivier Zimmermann (PS), juge inopportune la cession de l'activité liée au réseau électrique et estime que sa vente serait une erreur irréversible. Le Conseil mu-

nicipal partage cet avis, compte tenu du volumineux rapport d'analyse, qui relève tous les désavantages d'une vente. Parmi ceux-ci, relevons pour exemples la perte de contribuables, l'abandon d'une des seules activités rentables de la commune, la perte de toute liberté tarifaire et le rendement incertain d'un capital inférieur à la valeur du patrimoine cédé. Le maintien du réseau communal, par contre, signifie notamment que: l'autofinancement du Service électrique allège le plan financier de la commune, le patrimoine est maintenu à la valeur du réseau, son rendement durable est adapté à l'inflation et le bénéfice d'exploitation supérieur au rendement des crédits remboursés en cas de vente, la rentrée régulière d'argent est favorable à long terme sur la quotité d'impôt, sans compter que la commune conserve son autonomie en matière de conception et d'adjudication des travaux relatifs au réseau.

Nous reviendrons, dans une prochaine édition, sur les autres objets importants de cette séance du législatif. (spt)

Tramelan

Le Conseil municipal souhaite que la commune conserve le réseau électrique local. (Impar-Gerber)



BRÈVES

Moutier

Une halle de sport

Par 2174 voix contre 1305, l'électorat prévôtois a accepté de libérer un crédit de 6,9 millions de francs, pour la construction d'une halle de sport triple dans le quartier de la patinoire. A relever que le projet initial, devisé à quelque dix millions de francs, avait été refusé par la population en automne 1991. Le nouveau complexe permettra de libérer la halle de l'ancien collège, actuellement dévolue à la gymnastique scolaire, pour diverses activités culturelles. (de)

Reconvilier

Soulagement municipal

Dans un récent communiqué, le Conseil municipal de Reconvilier se réjouit de la décision prise par la Banque Cantonale Bernoise de maintenir son agence locale, avec un horaire restreint. La BCBE avait annoncé qu'elle fermerait cette agence, mais elle est revenue sur cette décision à la suite d'un entretien avec les autorités locales, qui lui en sont reconnaissantes. (de)

AGENDA

Renan

Banc de la Ribambelle

Un mini-marché aux fleurs ainsi qu'une vente de pâtisseries faite maison, de tresses et boissons se tiendront à Renan, samedi 12 juin de 8 h à midi, à la ferme en faveur de la garderie d'enfants «La Ribambelle». (amt)

Moutier

Peintre naturaliste à l'hôpital

Pour cet été, l'Hôpital de Moutier a choisi de présenter au public et aux patients les œuvres de Jean-Claude Gerber, peintre naturaliste prévôtois. Cette 25e exposition de l'établissement sera visible du 18 juin au 22 août, quotidiennement de 8 h à 17 h. Instituteur à Moutier, Jean-Claude Gerber consacre une grande partie de ses loisirs à l'observation et à l'étude de la nature. Il pratique la photographie en tant qu'art et comme support de ses observations et de ses aquarelles. (comm)

Tribunal de Courtelary: 20 jours d'emprisonnement pour quatre jeunes gens

La route n'est pas la jungle

La route n'est pas un terrain de jeu, encore moins un ring. Quatre jeunes gens, qui s'en étaient pris furieusement à un automobiliste, dans le Vallon, ont tous écopé de 20 jours d'emprisonnement.

Les faits remontent au 25 juin 92, en début de soirée. Appelée longtemps après le début des incidents, la police cantonale trouvait, devant la gare du chef-lieu, deux voitures dont l'une, occupée par quatre jeunes Neuchâtelois, les prévenus, avait embouti l'autre, celle du plaignant. Les versions divergent, trois des jeunes gens niant à peu près

tout. Mais les déclarations des témoins extérieurs concordent parfaitement.

DÉCHAINÉS

Les faits relatés par le conducteur de la voiture emboutie, qui remontait le Vallon: le véhicule neuchâtelois arrive derrière lui à la sortie de La Heutte, après le dépassement de plusieurs voitures.

A Sonceboz, coups de klaxon, appels de phares et bras d'honneur lui sont adressés par les jeunes gens. A la sortie de Cortébert, nouveaux appels de phares et la voiture neuchâteloise dépasse, mais reste sur la voie de gauche, à côté de l'auto-

bernoise, depuis le centre artisanal jusqu'à la place d'aviation! Le jeune conducteur faisant mine de donner des coups de volant à droite, le plaignant accélère, pour fuir, traverse normalement Courtelary et va s'arrêter sur la place de la Gare, où il se fait emboutir. Le plaignant affirme avoir stoppé son véhicule très normalement, les prévenus prétendent qu'il a «planté les freins».

Toujours est-il que les prévenus sont sortis de leur véhicule et s'en sont pris au plaignant. Selon les témoignages concordants de personnes extérieures, ils étaient tous très excités, déchainés même. Tapant sur la

voiture - la carrosserie en fut marquée - criant «Sort de là, fumier!» ils essayèrent d'extraire le plaignant de son véhicule. Selon les témoins, ce dernier craignait à raison d'être lynché.

On l'a dit, les jeunes gens ont nié jusqu'au bout, malgré la concordance des témoignages et bien que l'un d'eux ait fini par avouer en cours de procès; les autres ont cherché à le faire passer pour mentalement diminué.

QUATRE AUDIENCES

Quoi qu'il en soit, après quatre audiences et une administration des preuves particulièrement fouillée, le juge Jean-Mario

Gfeller a reconnu les prévenus coupables de dommage à la propriété, de lésions corporelles simples et de conduite inconvenante, les condamnant à 20 jours d'emprisonnement, assortis d'un sursis de deux ans. Ils devront payer solidairement 940 francs de frais et verser au plaignant 6500 francs d'indemnité, de dommage et de dépens.

De surcroît, le conducteur neuchâtelois a été reconnu coupable d'infractions à la LCR (dépassement téméraire à La Heutte et utilisation de la voie de gauche pour tenter de contraindre un tiers à s'arrêter) et devra encore s'acquitter d'une amende de 600 francs. (de)

Saint-Imier: 99e assemblée des actionnaires de La Goule S.A.

Des résultats encourageants

La Société des forces électriques de La Goule tenait hier soir sa 99e assemblée générale des actionnaires. En attendant les festivités du 100e, ces derniers ont pris connaissance de résultats 92 qualifiés d'encourageants par Michel Dessonnaz, directeur.

Dirigés par Frédéric Hofer, président du Conseil d'administration, ces débats réunissaient 107 participants, représentant 12.086 actions. Y participaient notamment le conseiller d'Etat Mario Annoni et Fritz Hauri, président de la société de participation des Forces motrices bernoises (FMB), ainsi que des élèves de l'Ecole supérieure de commerce.

LA FÊTE EN 94

Frédéric Hofer soulignait que les manifestations marquant le 100e anniversaire se dérouleront en partie cette année - avec par exemple des portes ouvertes cet automne - et en partie l'an prochain, notamment et surtout à

l'occasion de la 100e assemblée générale, pour laquelle un historique fouillé sera établi.

Quant au rapport 92, que nous avons détaillé récemment dans ces colonnes, M. Hofer mentionnait la légère augmentation que les parts de l'électricité et du gaz ont enregistré, parmi les aliments énergétiques du pays, mais également la plus faible hausse de consommation électrique depuis 1976, situation conjoncturelle oblige.

Quant à la politique énergétique suisse, il soulignait qu'elle fut marquée en 92 par deux votations populaires, dont le résultat fut une approbation de la protection des eaux, mais également de l'exploitation hydraulique. Et d'espérer un rejet de l'initiative pour la protection de l'Aar, jugée excessive et unilatérale.

ÉLECTIONS

Michel Dessonnaz, directeur, présentait un rapport approfondi,

que nous avons traité tout récemment. Il qualifiait les résultats financiers d'encourageants. Rappelons que le bénéfice brut a augmenté sensiblement, en permettant des amortissements importants et le versement d'un dividende inchangé.

Walter Flückiger ayant atteint la limite d'âge, il siégeait au conseil d'administration depuis 1976, l'assemblée a nommé, pour lui succéder, Georges Candrian, directeur de la Banque Cantonale Bernoise, succursale imérienne. De surcroît, la loi sur les sociétés anonymes ne permettant plus à Hans-Jürg Stalder d'officier en tant que réviseur actif, les actionnaires l'ont nommé au même conseil d'administration. Pour succéder à ces deux personnes, André Vaucher, expert-comptable de Cormoret, et Pierre-André Kern, directeur de la BPS à Saint-Imier, ont été élus respectivement réviseur - une fonction où a été réélu Francis Béguelin, Saint-Imier - et réviseur-suppléant. (de)

Tuerie du Buffet de la Gare de Bienne Ouverture du procès

Le procès de l'homme qui a abattu deux personnes au Buffet de la Gare de Bienne, en octobre 1991, a débuté hier devant Cour d'assises du Seeland à Bienne. Agé de 28 ans, fréquentant le milieu de la drogue, l'accusé avait tué au fusil d'assaut une jeune femme de 23 ans et un homme de 30 ans attablés dans le restaurant. Peu avant, l'agresseur s'était disputé avec eux dans un bar de la ville fréquenté par de nombreux toxicomanes.

Cette attaque au fusil d'as-

saut avait déclenché la panique parmi la vingtaine de clients présents au Buffet de la Gare. Ceux-ci avaient dû se réfugier sous les tables. Après avoir abattu le couple, le tireur s'était présenté de lui-même à la police. L'enquête a révélé qu'il n'était pas sous l'emprise de la drogue, ni de l'alcool, au moment des faits.

La cour devra déterminer s'il s'agit d'un assassinat ou d'un meurtre. Le procès durera probablement jusqu'au 18 juin. (ats)

Succession au Conseil d'Etat bernois

Candidature féminine

La conseillère nationale Elisabeth Zölch, de l'Union démocratique du centre (UDC) s'est portée candidate au Conseil d'Etat bernois. La direction de l'UDC de la ville de Berne l'a désignée à l'unanimité, a-t-elle fait savoir hier. Après les démissions de Pé-

ter Siegenthaler, directeur de l'économie publique et d'Ueli Augsburger, responsable des finances, l'UDC a deux de ses trois sièges à repourvoir au sein du gouvernement. Mme Zölch occupe un siège au Conseil national depuis 1987. (ats)

Télé-duo pris d'assaut et un PMU à Saignelégier

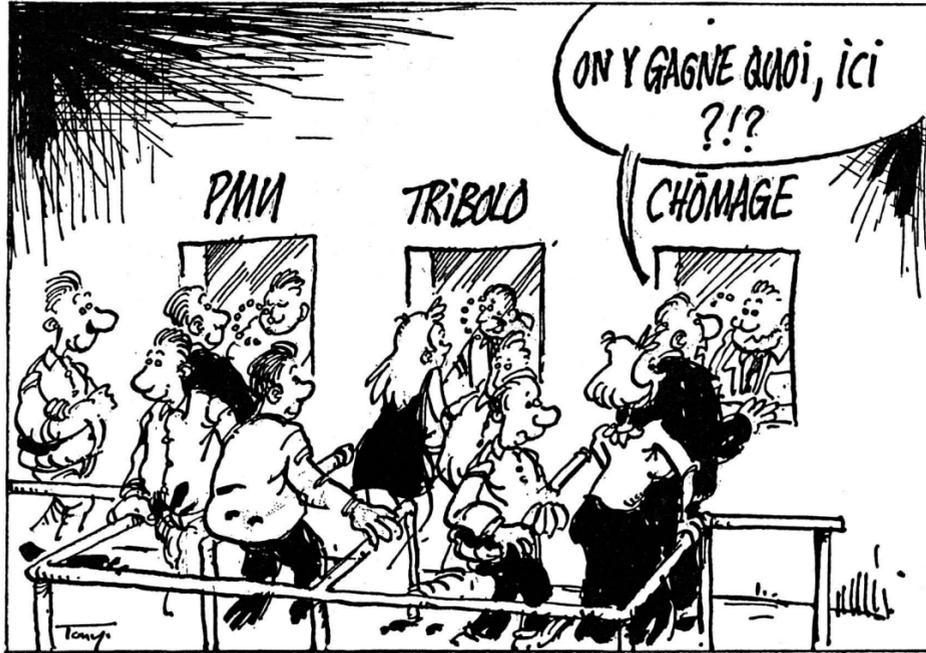
Les Jurassiens pris du démon du jeu

Ils grattent à tour de bras, remplissent des grilles et cochent des numéros à tout-va: les Jurassiens sont pris du démon du jeu.

Dans leurs yeux brillent l'espoir du gros lot, la perspective de décrocher la timbale. Tant pour le PMU que la Loterie romande, les Jurassiens tiennent la corde parmi les joueurs romands. Du côté de Delémont, les billets de télé-duo, qui ouvrent la porte de la grande roue de la TSR, sont pris d'assaut, en hausse de 30%. Une explication: les Prévôtois, coincés par la Seva bernoise, viennent jouer dans la capitale jurassienne. Le PMU a aussi le vent en poupe. Après Delémont et Porrentruy, un troisième guichet va s'ouvrir à Saignelégier.

Qu'est-ce qui pousse les Jurassiens vers les loteries et les jeux de chance? Une question de tempérament d'abord. L'espoir ensuite de décrocher le gros lot. Or, les jeux actuels titillent les esprits.

Lancé en juin 91, le PMU a déjà fait trois millionnaires en Suisse. L'un d'eux est à Delé-



mont. Quant à télé-duo, cinq chanceux ont déjà arrêté la roue sur 100.000 francs mettant à mal les calculs de probabilité de la direction de la Loro qui ne pensait pas arriver à autant de gros lots. Mais la vente de plus d'un

million de billets a facilement compensé les craintes...

PMU ET LOTERIE À ÉGALITÉ

L'engouement des Jurassiens s'explique aussi par une autre

réalité. Dans le nouveau canton, plus de 30% des contribuables ont un salaire inférieur à 30.000 francs, soit moins de 3500 francs par mois. 32.000 Jurassiens (60%) ont un revenu fiscal inférieur à 50.000 francs l'an. D'où

le rêve de fortune aiguillonné par ces fortunes subites, ces voisins soudain gagnants.

Voyez plutôt: la grande roue de la TSR en soirée fait un tabac. L'audimat atteint les 40%. Ce sont entre 120 et 180.000 Romands qui la suivent...

Sur le plan des enjeux, les Jurassiens dépensent autant au PMU qu'à la Loterie romande. Pour les courses de chevaux, ils ont déboursé 2,162 millions l'an passé. Pour la Loterie romande 2,116 millions.

33 FRANCS PAR HABITANT
Les Jurassiens dépensent pour la loterie davantage que la moyenne romande. Ils investissent en moyenne 33 francs par habitant. Il n'y a que les Neuchâtelois à les battre avec 34 francs par habitant. Au niveau du PMU, les Jurassiens jouent aussi des coudes avec les autres cantons frontaliers, Genève et Vaud notamment.

Vu le succès remporté par les pronostics sur ces courses, un troisième guichet va s'ouvrir dans le Jura. Il se situera dès juillet au Bellevue à Saignelégier. A quand une course comptant pour le tiercé sur l'esplanade du Marché-Concours?

Mgo

BRÈVES

Faillite à Porrentruy Dix licenciements

L'entreprise Védélec, fabriquant de modules micro-électroniques, sise à Porrentruy, est en faillite. Celle-ci a été ouverte le 26 mai dernier. Védélec employait encore vingt personnes il y a une année. Elle a été aux prises avec d'importantes difficultés, en raison de la baisse de commandes en provenance des Etats-Unis notamment. Dix travailleurs perdront leur emploi. (vg)

Fondation des Cerlatez Subvention accordée

L'Etat jurassien accorde une subvention de 32.350 francs à la Fondation des Cerlatez qui sera inaugurée à la fin du mois. Cette subvention est allouée pour trois ans (de 1993 à 1995) à titre de soutien à ce centre d'études, d'information et de protection des tourbières qui va répondre à des demandes de particuliers, d'écoles et d'institutions scientifiques. (mgo)

AGENDA

A Courgenay 600 gymnastes

Le 6^e championnat des actifs et jeunes gymnastes jurassiens se déroulera les 12 et 13 juin à Courgenay. Elle réunira quelque 600 gymnastes. Les sauts par appréciation et les barres parallèles sont prévues le samedi alors que le saut en hauteur, en longueur, le jét du boulet, le 400 m, le kilomètre et la course de section se dérouleront le dimanche. (mgo)

Révolution française Conférence à Delémont

Le Cercle historique de la Société d'émulation jurassienne met sur pied une conférence qui aura pour thème «La Révolution française dans le Jura, la défense du sud de l'Evêché par Berne en 1792-1793». C'est M. Derk Engelberts, historien à Neuchâtel, qui sera l'orateur. Cette conférence prévue le samedi 12 juin à 16 heures à l'Hôtel du Boeuf à Delémont sera suivie de la visite du Musée jurassien dont le thème est «1792-1813, nous étions Français». (mgo)

Election partielle du Gouvernement

En pleine inconnue

Le scrutin de remplacement de deux ministres démissionnaires au sein du Gouvernement constitue une grande inconnue. Nul ne se risque à émettre un pronostic.

Très peu intense, la campagne électorale n'a fourni que des indications très ténues: les quatre candidats ont émis peu d'idées novatrices et s'en sont tenus à des généralités, quand ils n'ont pas martelé des contre-vérités comme celle selon laquelle le déficit des comptes cantonaux serait dû à une administration pléthorique. En effet, le canton ne compte pas plus de fonctionnaires en 1990, alors que ses comptes étaient bénéfici-

ciaires... La première inconnue est celle de la participation au scrutin. Faute de candidats présentés par le PDC et le PCSI, elle pourrait être plus faible que les 60,6% enregistrés en octobre 1990.

L'engouement pour une candidature féminine est aussi notablement moins vif qu'il y a trente mois, comme en témoigne le fait que la liste de recommandations d'Odile Montavon parue dans la presse compte 40% de noms en moins qu'en 1990.

L'absence de débats contradictoires publics, la brève émission de la Radio romande exceptée, rend plus difficile encore toute prévision. Le test en

forme de sondage fait par «Fréquence Jura», faute de bases scientifiques, manque à cet égard de fiabilité.

Enfin, il apparaît que, sauf échec patent très improbable et contrairement à ce que d'aucuns croyaient, les quatre candidats du premier tour se représenteront tous au second. Cet élément de dernière heure renforce à notre sens les chances d'élection du socialiste Jacques Stadelmann. Mais tel est bien le seul pronostic, un brin risqué tout de même, qu'il est permis d'émettre alors que les bureaux électoraux ouvrent leurs portes ce soir dans les villes et demain dans nombre de localités.

V. G.

Epreuve inédite et originale

Le septième Déca-CL approche

Epreuve originale, le Déca-CL, septième du nom, approche. Il se déroulera le 27 juin prochain et conjugue en dix temps les disciplines les plus diverses.

Lancée en 1987 lors de l'inauguration du Centre de loisirs des Franches-Montagnes, cette épreuve a suscité d'emblée un bel intérêt. La formule est aujourd'hui rodée et le spectacle assuré puisque les concurrents de chaque discipline prennent un départ en ligne à l'exception de la natation (pour des raisons de sécurité), de la course d'orientation et de l'épreuve équestre. Cette compétition ne s'adresse pas seulement aux athlètes de haut niveau mais aussi aux populaires. Le délai d'inscription est fixé au 20 juin.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Le Déca-CL 93 partira à 10 heures du pont de Goumois (descente en canoë jusqu'au Moulin-Jeannotat). Puis les concurrents escaladeront en VTT les sentiers du Doubs jusqu'à Vautenaivre où ils enfileront les skis à roulettes pour rejoindre Les Pommerats. La qua-

trième épreuve est réservée aux moins de 15 ans qui rejoindront en VTT le Centre de loisirs sur un parcours de six kilomètres. Le patin à roulettes à travers les rues de Saignelégier constitue la cinquième épreuve.

Après la pause de midi, les concurrents enfourcheront les vélos pour une boucle de 22,5 km. Puis course à pied jusqu'à La Gruère. Les nageurs traverseront l'étang d'ouest en est. De

la scierie de La Gruère partira la course d'orientation qui de la Combe-du-Loche mènera aux Cerlatez. Là, un cavalier prendra le relais pour arriver sur la place du Marché-Concours où un parcours d'équitation avec sauts d'obstacle et gymkhana sera dressé. (y)

● Tout renseignement et inscriptions peuvent être pris au CL à Saignelégier, tél. (039) 51 24 74.



Déca-CL

Une épreuve originale qui conjugue les disciplines les plus diverses. (y)

Finales du sport scolaire à Delémont

1200 élèves en cuissettes



Stade de la Blancherie à Delémont

Des compétitions très disputées. (Impar-Gogniat)

Provenant de 24 cantons mais aussi du Liechtenstein et de Valentignez (F), quelque 1250 élèves, entourés de quelque 500 accompagnants se sont retrouvés mercredi en terre jurassienne pour se mesurer lors de la 24^e édition des finales de sport scolaire suisse. Les épreuves d'athlétisme (87 équipes inscrites) se sont déroulées dans d'excellentes conditions à Delémont et à Courroux.

Les épreuves comprenaient le saut en longueur et en hauteur, le lancer de la balle ou du boulet, un relais de 80 mètres et un relais d'un kilomètre. Ce sont 58 équipes qui se sont inscrites en basket dont les joutes se sont déroulées à Porrentruy alors que Fahy accueillait les courses d'orientation où prenaient part 106 formations.

A noter, sous la férule de Jean-Claude Salomon, le patron du sport jurassien, la parfaite organisation de cette journée. Voici les meilleurs classés.

Basketball. - A1 (équipes d'école garçons): 1. Alschwil (BL); 2. Wetzikon (ZH); 3. Menziken (AG); 8. Saint-Charles. A2 (équipes d'école filles): 1. Valentignez (F); 2.

Mutschellen (AG); 3. Liestal (BL). B1 (équipes de classe garçons): 1. Frauenfeld (TH); 2. Jolimont (Fr); 3. Emmen (LU); 8. Bassecour; 9. La Chaux-de-Fonds. B2 (équipes de classe filles): 1. Sensach (ZH); 2. Schwytz; 3. Sarnen (OW); 5. Porrentruy.

Course d'orientation. - Garçons de 5-7e: 1. Grosshöstetten (BE); 2. Sibnen (SW); 3. Adetswil (ZH); 11. Courrendlin. Filles de 5-7e: 1. Wislig (ZH); 2. Glaris; 3. Vallée de Joux; 12. Delémont. Garçons de 8-9e: 1. Grosshöstetten (BE); 2. Coire; 3. Langenthal (BE); 14. Porrentruy. Filles de 8-9e: 1. Trimis (GR); 2. Reigoldwil (BL); 3. Hirzel (ZH).

Athlétisme. - A1 (école garçons): 1. Seengen (AG); 2. Landquart (GR); 3. Steinhausen (ZG). A2 (école filles): 1. Flawil; 2. Zoug; 3. Sibnen (SW). A3 (école mixte): 1. Bex (VD); 2. Alpnach (OW); 3. Belvédère (VD). B1 (classe garçons): 1. Kôniz (BE); 2. Sursee (LU); 3. La Neuveville; 7. Les Côtes. B2 (classe filles): 1. Malters (LU); 2. Flawil (SG); 3. Bolligen (BE). B3 (classe mixte): 1. Hinwil (ZH); 2. Fischenthal (ZH); 3. Baretswil (ZH). Mgo

COMMUNIQUÉ

Villeret: résultat réjouissant

A l'heure où l'on ne parle que de licenciements, de chômage et de fermetures d'entreprises, le Groupement des intérêts communaux de Villeret se réjouit du résultat des pourparlers entre le Conseil municipal et la maison Straumann S.A., maison de renommée mondiale, spécialisée dans la fabrication d'implants et instruments de chirurgie dentaire.

Pourparlers qui ont débouché sur la vente d'une parcelle de 7000 m² de terrain dans la zone industrielle des Champs du Clos, à laquelle s'ajoute une réserve de 5000 m² pour une extension future.

Avec l'arrivée l'année dernière de l'entreprise CTL, membre du groupe Cartier et la future implantation de Straumann S.A., c'est non seulement le maintien, mais également la création d'emplois dont va pouvoir bénéficier notre village.

Ceci s'inscrit dans la politique de développement et de promotion économique que le Groupement des intérêts communaux a toujours voulu défendre et c'est pourquoi nous ne pouvons que nous réjouir de l'aboutissement de ces négociations.

Groupement des intérêts communaux de Villeret

FAITS DIVERS

Neuchâtel

Contre un arbre

Un automobiliste de Neuchâtel, M. J. S., circulait route de Pierre-à-Bot en direction du centre-ville, hier à 2 h 30. Peu après la rue du Puits-Godet, dans un virage à gauche, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui a terminé sa course dans un arbre sur le côté droit de la chaussée.

La Cluse et Mijoux

Le feu dans un silo de sciure

Un incendie qui s'est déclaré jeudi matin dans un silo à sciure de l'entreprise Cofreco de La Cluse et Mijoux (France) a rapidement été circonscrit. Mais l'inquiétude ne s'est pas estompée pour autant. Le silo concerné, d'une contenance de 1000 m³ de sciure, était placé sous haute surveillance par les pompiers et le personnel des ateliers proches qui fabrique des chalets en bois était évacué. A l'origine du sinistre, l'imprudence semble-t-il d'un camionneur suisse. Il venait prendre livraison de copeaux de bois entreposés dans le conteneur. En surveillant le transvasement il a pénétré à l'intérieur avec une lampe baladeuse dont l'ampoule n'était pas protégée. Les poussières de bois se sont vite enflammées et le feu s'est communiqué au stock. C'est en tout cas la version la plus plausible retenue par les gendarmes chargés de l'enquête. Le travail devrait reprendre dès aujourd'hui. (p.sch)

DÉCÈS

Boudry

M. André Gerber, 1932

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

● DISCO
César's discothèque
Di-je, 21 h 30-2 h; ve + sa, 21 h 30-4 h.

● MUSIQUE
The Domino's
Bar de la Poste
22 h 30.

NEUCHÂTEL

● MUSIQUE
Buick 6 (blues)
Plateau libre
22 h.

● THÉÂTRE
«Les Germains», par le groupe théâtral antique de l'Université Cour du Château
21 h.
Spectacle des élèves de 3e année de l'École de Théâtre du Centre culturel neuchâtelois.
Théâtre du Pommier
20 h 30.

SAINT-AUBIN

● THÉÂTRE
«Une soirée de noce», par La Tarentule
La Tarentule
20 h 30.

La Chaux-de-Fonds

Conducteur blessé

Un automobiliste de la ville, M. G. M., circulait route des Reprises en direction ouest, hier à 7 h 50. Dans l'intersection avec le chemin menant au Chalet Heimeilig, il est entré en collision avec la voiture de M. M. B., de la ville également, qui, venant du chalet précité, circulait en sens inverse. Blessé, M. B. a été conduit par l'ambulance à l'Hôpital de la ville

Le Locle

Cyclomotoriste blessée

Mme M. S., du Locle, circulait à cyclomoteur rue des Billodes en direction du centre-ville, mercredi à 19 h 50. A la hauteur de l'immeuble No 42 de la rue de France, elle a perdu la maîtrise de son engin et a chuté sur la chaussée. Blessée, elle a été transportée par l'ambulance à l'hôpital.

Chézard

Cycliste renversé

Un automobiliste de Chézard, Mme D. W., quittait sa propriété avec l'intention de bifurquer à gauche en direction de Cernier, hier à 15 h 45. Lors de cette manœuvre, elle a heurté le cycle du jeune Y. D., de Chézard, qui circulait rue des Esserts en direction est. Blessé, le jeune Y. D. a été transporté par une ambulance à l'Hôpital de Landeyeux qu'il a pu quitter après avoir reçu des soins.

TÉMOINS

La Chaux-de-Fonds

Jeudi dernier, vers 18 h 45, une voiture de couleur bleue, portant plaques NE, numéro inconnu, circulait rue David-Pierre-Bourquin à La Chaux-de-Fonds avec l'intention de se rendre rue du Grenier. Lors de cette manœuvre, M. S. M., de La Chaux-de-Fonds, au guidon de son cycle, qui circulait rue du Grenier en direction nord, freina brusquement et chuta sur la chaussée. L'automobiliste s'est arrêté sur le bord du trottoir à droite et, le cycliste s'étant relevé, a continué sa route. Blessé, le jeune S. M. a été transporté par ambulance à l'hôpital. Le conducteur de la voiture, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28.71.01.

LA SECTION VPOD/SSP GROUPE DES SERVICES INDUSTRIELS

a le profond regret de faire part à ses membres du décès de leur cher collègue retraité

Monsieur

Roger CORLET

survenu dans sa 78e année.

Elle gardera de lui le meilleur des souvenirs. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

132-509745

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Nous avons besoin de Don Quichotte

Je viens de lire le compte rendu récent succès de l'Olympique de Marseille (édition du 28.5.93).

Si le football ne fait guère partie de mes préoccupations habituelles, j'ai par contre beaucoup d'intérêt pour les gens qui entreprennent, au sens large du terme. En effet, qu'il s'agisse de reprendre une entreprise à la déroute, de mener un voilier de course, on de conduire une équipe de football au plus haut niveau, il faut beaucoup de ténacité, d'énergie, d'imagination et de courage.

Créer l'esprit d'équipe qui permet de relever les défis, surtout dans la sinistreuse ambiance, est toujours le résultat d'un engagement sans failles, sans tricherie.

Quand je lis donc, de façon ré-

gulière et systématique les jugements arbitraires portés sur l'entrepreneur qu'est incontestablement Bernard Tapie (on parle de fanfaronades, de vanité, etc...), j'ai envie de rappeler qu'aujourd'hui, en Suisse comme en France d'ailleurs, nous avons bien davantage besoin de Don Quichotte et de Cyrano, que de ricanes professionnels. (...)

Croyez-moi, s'il y avait, dans ce bas monde, un peu plus d'acteurs (même flamboyants), et un peu moins de spectateurs prompts à lancer des tomates, il y aurait moins de monde au guichet 13 de l'Office du travail de La Chaux-de-Fonds.

Pascal Miserez

Progrès 105

La Chaux-de-Fonds

LE LOCLE

Si tu aimes une fleur qui se trouve dans une étoile, c'est doux la nuit de regarder le ciel. Toutes les étoiles sont fleuries.

St-Exupéry

Madame Francine Kimball-Boillod;

Les descendants de feu Ami Rollier-Decrouzat;

Les descendants de feu Jules Boillod-Jacot,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Liliane BOILLOD

née ROLLIER

leur très chère maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 78e année, après plusieurs mois de souffrances.

LE LOCLE, le 10 juin 1993.

Le culte sera célébré le samedi 12 juin, à 14 heures à la Maison de Paroisse du Locle, suivi de l'incinération sans cérémonie.

La défunte repose à la chambre-mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Girardet 15
2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Service d'aide familiale, ccp 23-3341-0 ou au Service des soins à domicile, ccp 23-3497-9.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

157-14004

TRAMELAN

Ne pleurez pas vous tous qui m'avez aimée mais dites-vous simplement qu'enfin mes souffrances sont terminées. Vous savez où je vais et vous en savez le chemin.

Jean 14: 4

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

Nous avons le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Rosa RICHARD

enlevée à notre tendre affection dans sa 80e année après une grave maladie.

Ses enfants:

Jeannette et Henri Delacombaz, à Vuippens,

Rose-Marie Voirol,

Georges et Edith Richard;

Ses petits-enfants:

Mireille et Eddy, Michel et Monique, Jean-Marc

et Hélène, Christian, Pascale et Jean-François,

Philippe, Mylène;

Ses arrière-petits-enfants:

Stève, Bastien, Nadia, Cindy, Cédric, Laetitia,

ainsi que les familles parentes et amies.

TRAMELAN, le 10 juin 1993.

Domicile mortuaire: Otaux 3

Le culte d'incinération sera célébré le samedi 12 juin à 13 h.

Rendez-vous devant le Pavillon du cimetière de Tramelan où le corps repose.

Un culte sera célébré en l'église protestante, après le cimetière.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à la Ligue suisse contre le cancer, Berne, ccp 30-4843-9.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Je rejoins celui que j'aime.

Michel Heiniger et Martina Chyba, Alix et Charlène, à Genève;

Madame et Monsieur Marcel Tripet-Robert;

Madame Georgette Robert et famille;

Madame et Monsieur Alfred Zuffrey-Robert et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Jeanne HEINIGER

née ROBERT-NICOUD

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie enlevée à leur tendre affection jeudi, dans sa 77e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 juin 1993.
Croix-Fédérale 23b

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire lundi 14 juin à 10 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Monsieur Michel Heiniger
32a, route de Chêne
1208 Genève.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

J'ai combattu le bon combat, je suis allé jusqu'au bord de la course, j'ai gardé la foi.

2 Timothée 4, v. 7

Repose en paix cher papa et grand-papa.

Madame Bluette Jacot-Aellen, La Ferrière, ses enfants et petit-enfant;

Monsieur Pierre Aellen:

Mademoiselle Christine Aellen et son fiancé
Monsieur Stéphane Beutler,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Paul AELLEN

leur très cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection lundi, dans sa 76e année, après quelques jours de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 juin 1993.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Monsieur Pierre Aellen
24, rue du Crêt.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

VILLARS S/GLÂNE, SAIGNELÉGIER



«Ajoute un couvert, Seigneur, à ta table Tu auras, aujourd'hui, une convive de plus. Ajoute un couvert, Seigneur, à ta table Reçois-la bien, elle était notre amie».

Ses parents:

Denise et Aloïs Chagnat-Froidevaux, Saignelégier;

Ses frères et sœur:

Roger et Danielle Chagnat-Dupont, Saignelégier,

Cibèle, Julien, Céline;

Jacqueline Chagnat, Jean-Daniel Amstutz, Tramelan,

Serge et son amie Lu-tia, Laure et son ami Michel;

Daniel et Liliane Chagnat-Zehnder, Tramelan,

Mathieu, Estelle, Damien, Simon, Clément;

Gérard et Françoise Chagnat-Arnoux, Le Noirmont,

Eléonore, Laurent, Anne;

Denis et Graziella Chagnat-Bourquard, Les Sairins,

Manon, Laura,

ainsi que les familles parentes et tous ses amis, ont le grand chagrin de faire part du décès accidentel de

Thérèse CHAIGNAT

infirmière-pédicure

à l'âge de 44 ans.

VILLARS S/GLÂNE, SAIGNELÉGIER, le 10 juin 1993.

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu en l'église de Saignelégier, le samedi 12 juin à 14 h 30.

Thérèse repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital de Saignelégier.

Vos dons seront versés à la communauté Notre Dame de la route, ccp 17-1807-4.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

La Première

6.00 Journal du matin. 6.16 De bouche à oreilles (1). 6.24 L'affaire de tous. 6.28 Bulletin routier. 6.30 Journal des régions et titres de 7.00. 6.42 Clin d'oeil. 6.50 Journal des sports. 6.58 A fleur de temps. 6.59 Dons du sang. 7.12 Le kiosque. 7.20 Sur mesure. 7.25 Commentaire d'actualité. 7.30 Journal. 7.38 De bouche à oreilles (2). 7.40 Coup de projecteur. 7.57 Bloc-notes économique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.15 Le kiosque alémanique. 8.20 L'affaire de tous. 8.25 La parole est à vous. 8.30 Journal et cours des monnaies. 8.35 Journal des sports. 8.38 Page classique. 8.41 Clin d'oeil. 8.45 Propos de table. 8.50 A l'affiche. 9.05 Les petits déjeuners. 10.05 5 sur 5. La tête au carré. Jeu. 12.05 SAS. 12.30 Journal de midi. 12.50 Les cahiers du spectacle. 13.15 Après-midoux. 17.30 Journal du soir. 17.49 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. 22.05 Les cacahuètes salées. En direct de Jazz Parade au Grand-Lancy/GE. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Les cacahuètes salées (suite). 0.05 Programme de nuit

Espace 2

6.40 Clé de voûte. 7.30 Memento culturel. 8.10 Matin complice. 9.05 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Les temps qui courent. 11.30 Entrée public. 13.00 Rue des artistes. 13.30 Dessine-moi une histoire. 13.40 Musique d'abord. 16.05 Hélicoptères. 17.05 L'avenir en jeu. Avec la crise, la police prise d'assaut. 17.35 Chant libre. 17.45 Bleu comme une orange. 18.00 En quête de disques. 19.05 JazzZ. 20.05 Plein feu. 20.30 Da camera. En différé de Leverkusen: Orchestre de Chambre de Lausanne. 22.30 Journal de nuit. 22.40 La marche de l'histoire. 23.50 Novitads. 0.05 Notturno

Suisse alémanique

7.00 Morgenjournal. 7.13 Sport. 7.20 Presseschau. 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. Gratulationen. 9.30 Memo-Grauzone. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 11.05 "Hit-Chischte". 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournal. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagsjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 14.00 Sista. Zwischenzeile: Ich wollte ein Fenster aufstossen. 15.00 Sista-Visite. 16.30 Sistaforum. 17.00 Welle-1. Abendjournal. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mitteilungen. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.10 Sporttelegramm. 19.15 Alpelandermusig. 20.00 Kurzhörspiel: De Bernhard Lips organisiert sich. Von Hanspeter Treichler. 20.10 So tönt's am Kasi Geisser Gedenkkonzert in Arth/SZ. Direktsendung aus dem Theatersaal zum 50. Todestag von Kasi Geisser. 22.00 Nachtexpress. 1.00 Nachtclub. 1.03 Musik zum Träumen. 1.30 Nachtclub.

RTN

6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Infos RTN. 6.45 Sports. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.15 PMU. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos SSR, revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel. 10.00 Infos SSR. 10.30 Pays de Neuchâtel/Les pouces verts. 11.15 Les mariés de la semaine. 11.35 PMU. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 12.50 Panaché. 13.00 Dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.15 Histoire d'une chanson. 15.30 Sketch. 15.45 Fait divers. 16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR. 17.30 Ticket corner. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine régional. 19.00 Eglises actualités. 19.30 Musiques. 20.00 Crise de croissance. 22.00 Club Plateau Libre. 0.00 Juke-box.

Fréquence Jura

Musique
Comme chaque vendredi, entre 19 h et 20 h retrouvez les «années vinyle», tous les tubes qui vous ont fait danser dans votre jeunesse.

Radio Jura bernois

6.05 Secouez l'édrédon ! 6.15 (et 7.15, 9.15) RJB-Info. 7.00 (et 8/9/10.00) Info Pile. 8.05 Matin tonique, jeux et agenda. 9.30 Les vieux tubes, chronique des années 60. 10.05 Musiques aux 4 ventes. 11.00 Info consommateur. 11.30 Les Dédicaces. 12.00 Titres, actualité régionale. 12.15 RJB-Info. Journal. 12.30 Midi Première. 12.45 La Bonn'occase. 13.15 RSR 1. 15.03 Musiques aux 4 ventes. 16.00 Envergue, magazine jeunesse. 17.30 Titres. 17.45 RJB-Info. Journal. 18.00 Infos RSR 1. 18.30 Rappel des titres. 18.45 Esquisses. 19.15 Jazz Panorama. 19.45 Bleu France (chanson française). 21.00 Relais RSR 1.

Suisse romande

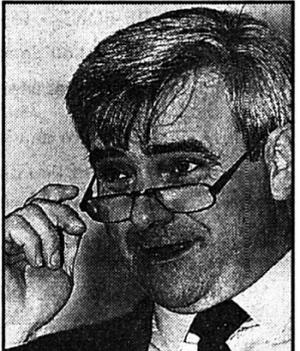
8.00 Journal canadien
8.25 Portraits de révolutionnaires
Trotsky (1)
8.55 Coupe d'pouce emploi
Bureau et cadres
8.59 La lettre du jour
9.00 Top models (R)
9.20 Temps présent (R)
100.000 lires pour un cadavre
10.10 Le cercle de feu
10.35 Orient-Express
Antonella
11.30 Vive les animaux
Voyage grandeur nature: les caribous du Québec
11.55 Starsky et Hutch
12.45 TJ-midi
13.10 Virginia
13.35 Inspecteur Derrick
14.35 Jeux dangereux
Film d'Ernst Lubitsch (USA 1942)
Avec Carole Lombard, Jack Benny
16.15 Têtes en stock
16.20 La famille des collines

TSI - Chaîne sportive

16.25 - 19.15 Hippisme
CSIO. Grand Prix de Suisse
En direct de Saint-Gall
17.10 Les Babibouchettes et le kangourou
17.15 Les aventures de Carlos
17.40 L'homme qui tombe à pic
Le chasseur chasse, Colt traque
18.30 Top models
18.55 TéléDuo
19.05 Journal romand
19.30 TJ-soir
20.00 Météo
20.10 Tell quel
Toxicomanes: traitement de choc
20.40 Contrôle d'identité
Film de Peter Kassovitch (France 1992)
Avec Jacques Penot, Maria Schneider

22.10 C'est-à-dire

L'avenir des paysans selon Marcel Sandoz (photo)



23.10 TJ-nuit
23.20 La loi de Los Angeles
Les malheurs de Roxanne
0.05 Coup d'pouce emploi (R)
0.10 Bulletin du télétexte

Arte

17.00 La terre
Le bout du monde (R)
19.00 Rencontre
19.30 Palettes
La saveur de l'immobile
20.00 Alechinsky sur Rhône
Documentaire
20.30 Journal
20.40 Transit
Magazin
22.10 Didier Lockwood
Emission mensuelle de variétés
23.15 Le principe espérance
Gottfried Kirchner s'entretient avec Ernst Bloch
0.00 Festival Jazz Montreux (R)
0.30 Snark:
Synchronie
Film d'animation

CANAL ALPHA +

14.01 Tourisme et découvertes - Le Maroc (1). 14.35 Aujourd'hui l'espoir: Bible et santé avec le Dr Jean-Luc Bertrand - Le pardon. (2).

TF1 France 1

6.00 Passions
6.27 Météo
6.30 Club mini - Zig zag
6.58 Météo
7.00 TF1 matin
7.25 Club Dorothée avant l'école
8.28 Météo
8.30 Télé shopping
9.00 Hôpital Central
9.25 Haine et passions
10.10 Santa Barbara
10.35 Rire en boîte et boîte à rire
10.45 Tribunal
11.20 Tournez... manège
11.50 La roue de la fortune
12.20 Le juste prix
12.55 A vrai dire
13.00 Le journal
13.30 Météo
13.32 Bourse
13.35 Les feux de l'amour
14.30 La loi est la loi
15.20 Hawaï police d'état
16.20 Une famille en or
16.45 Club Dorothée
17.50 Le miel et les abeilles
18.20 Hélène et les garçons
18.50 Coucou c'est nous!
19.50 Le Bébête Show
20.00 Le journal
20.40 Météo/Trafic infos
20.45 Les marches de la gloire
Emission spéciale consacrée aux enfants
22.30 Ushuaïa
Magazine de l'extrême
23.35 Sexy dingo

0.05 Chapeau melon et bottes de cuir

Série
1.00 Le Bébête Show
1.05 TF1 nuit/Météo
1.10 L'homme à poigne (5/7)
2.05 TF1 nuit
2.15 On ne vit qu'une fois
2.40 TF1 nuit
2.45 Ballet: To be or not to be (Suites Shakespeariniennes)
Chorégraphie: Joseph Russillo
4.15 TF1 nuit
4.20 On ne vit qu'une fois
4.40 TF1 nuit
4.50 Musique
5.10 Histoires naturelles
Aveyron, l'eau à la bouche

TCR Téléciné

14.25 Ciné-jeu
14.30 Au fil des mots
14.55 La légende de Earl Durand
Film de John D. Patterson
16.45 Les grandes curiosités naturelles d'Europe (R)
Documentaire
17.10 Ciné-jeu
17.30 Y-a-t'il une hôtesse dans l'avion?
Film de Peter Hunt (1978)
19.00 Ciné-jeu
19.05 Edito
19.10 Au fil des mots
19.35 Les deux font la loi
20.00 Jo rétro
20.05 Ciné-jeu
20.10 L'imite conviction de John Dillman
Film de Jerald Freedman
21.45 Soundcheck
émission musicale
22.10 Ciné-jeu
22.15 Edito (R)
22.25 Alice, douce Alice
Film d'Alfred Sole (1977)
0.25 Taboo
Film X
1.45 Aldo tous risques
Corps de ballet (4/fin)

Eurosport

8.30 Reebok Step Aerobics. 9.00 Eurofun. 9.30 International Duathlon Switzerland. 10.00 Athletics: IAAF Meeting Golden Gala, Rome. 11.00 Football: European Cups Season Review. 13.00 Live: Tennis: ATP Tour, Rosmalen. 17.00 Snooker: European League. 18.00 Mountainbike: World Cup. 18.30 Eurosport News. 19.00 Live: Motor Racing: Formula One Canadian GP, Practice, Montreal. 20.00 International Motorsport. 21.00 DTM: German Touring Car Championship. 22.00 Basketball: NBA American Action. 22.30 International Boxing. 0.00 Motorcycling: Magazine. 0.30 Motor Racing: Formula One Canadian GP, Practice. 1.30 Eurosport News

France 2

5.55 Salut les copains
6.30 Télématin
8.30 Amourusement vôtre
8.55 Amour, gloire et beauté
9.20 Matin bonheur
11.20 Flash info
11.25 Motus
11.55 Pyramide
12.25 Que le meilleur gagne
12.59 Journal/Météo
13.50 Le renard
Trio en or
14.45 La chance aux chansons
15.40 Des chiffres et des lettres
16.10 Les deux font la paire
17.00 Giga:
17.05 Plateau
17.10 La fête à la maison
17.30 Seconde B
17.55 Plateau
18.10 L'équipée du poney express
19.05 Que le meilleur gagne plus
20.00 Journal
20.40 Journal des courses/Météo

20.50 Vendredi noir

L'homme dans la nuit
Film TV de Claude Boissol
Avec Farid Chopel, Patrick Catalifo (photo)



22.30 Bouillon de culture
La culture italienne
23.55 Journal/Météo
0.15 Ciné club:
Cycle Jim Jarmush
Mystery Train
Film de Jim Jarmusch (1989)
Avec Masatoshi Nagase, Youki Kudo
2.00 Envoyé spécial (R)
3.30 Des maisons pas bien closes
Documentaire
4.20 24 heures d'info
4.35 Pyramide (R)
5.10 La chance aux chansons (R)

M 6

6.30 Boulevard des clips
7.00 M6 express
7.05 Contact 6 manager
7.10 Boulevard des clips
8.00 M6 express
8.05 Boulevard des clips
9.00 M6 express
9.05 M6 boutique
9.30 Flash-info-conso
9.35 Boulevard des clips
10.00 M6 express
10.05 Boulevard des clips
10.45 M6 express
10.55 Docteur Marcus Welby
11.45 M6 express/Météo
11.55 Papa Schultz
12.25 La petite maison dans la prairie
13.25 Jim Bergerac
14.15 Destination musique
Fan club: Elsa
17.00 Multitop
17.30 Les aventures de Tintin
18.00 L'homme de fer
19.00 Les rues de San Francisco
19.54 6 minutes/Météo
20.00 Cosby show
20.35 CapitalMagazine
20.45 Hollywood détective
Téléfilm de William Agravams
22.30 Mission impossible
23.25 Les enquêtes de capital
23.50 Emotions
Magazine de charme
0.20 6 minutes
0.30 Rapline
0.55 Boulevard des clips
2.30 Noubia
2.55 Culture rock
3.25 Salzbourg, festival et contrepointDocumentaire
4.20 Le temps de naitre
5.15 Voir et revoir la France
Paris

France 3

7.00 Premier service
7.30 Bonjour les petits loups
8.00 Continentales
9.30 L'homme et la nature
10.25 Parole d'école
10.55 Espace entreprise
11.00 Carré vert
Magazine
11.15 Le jardin des bêtes
11.45 La cuisine
des mousquetaires
12.00 12/13
12.05 Le programme de votre région
12.30 Editions régionales
12.45 Edition nationale
13.00 Benny Hill
13.30 Français, si vous parliez
14.30 La saga d'Archibald
15.00 Dynastie
15.50 La croisière s'amuse
16.40 Zapper n'est pas jouer
18.00 Une pêche d'enfer
18.25 Questions pour un champion
18.55 Un livre un jour
19.00 19/20
Rendez-vous d'information
19.09 Editions régionales
19.31 19/20 (suite)
20.05 Hugo délire
20.15 La classe
20.40 Hugo délire
20.45 Thalassa
Magazine de la mer
Le pays qui rêvait de la mer
21.50 Faut pas rêver
Magazine d'évasions et de découvertes
- Chine: Les vigneron du thé
- Guyane: Les enfants du baigne
- France: Le courrier avant tout
22.50 Soir 3

23.15 Le divan

Claude Lelouch (2)

23.40 Les incorruptibles
Le contrat
0.30 Libre court
0.40 Continentales
1.25 Portée de nuit

TV 5 Europe

6.00 Peau de banane
6.30 Télématin
7.25 Météo
7.30 Télématin (suite)
7.55 Flash canal infos/Météo
8.00 Journal télévisé canadien
8.25 Flash canal infos/Météo
8.30 Le jardin des bêtes
8.55 Flash canal infos
9.00 Temps présent (R)
10.00 Connaissance de la science
11.00 Architecture et géographie sacrée (8/R)
11.55 Flash canal infos
12.00 La chance aux chansons
12.40 Météo
12.45 Journal télévisé suisse
13.15 Peau de banane (R)
13.40 Lance et compte (R)
14.30 L'école des fans (R)
15.15 La bande des six (R)
16.00 Journal TV5
16.15 Vision 5
16.30 Une pêche d'enfer
16.55 Oxygène
17.20 La cuisine
des mousquetaires
17.35 Le jardin des bêtes (R)
18.00 Question pour un champion
18.30 Journal/Météo
18.55 Revue de presse des pays arabes
19.00 Le jeu des dictionnaires
19.30 Journal télévisé belge
20.00 Au nom de la loi
Opus Dei, au nom de la foi
21.00 Journal télévisé français
21.30 Stars 90
Variétés
23.00 Connaissance de la science (R)
0.00 Journal télévisé français
0.25 Kiosk
L'actualité des pays de l'Est
0.45 Dossiers justice
Que la bête meure!
1.30 La chance aux chansons (R)
2.10 Temps présent (R)
3.30 Connaissance de la science (R)
4.30 Architecture et géographie sacrée (R)
5.15 Eurojournal

Suisse alémanique

8.00 Schullernsehen: 2000 Jahre später. 8.45 Tiere der Heimat (2). 9.00 TAFnews. 9.05 TAFjob. 9.10 Die Springfield-Story. 9.50 amorTAF. 10.05 Netz. 11.00 TAFnews. 11.05 Philip Marlowe. Krimiserie. 11.55 TAFthema. 12.10 Lassies neue Freunde: Die Schnapsbrenner. 12.35 TAFminigame. 12.45 TAFaktiv. 13.00 TAFnews. 13.05 Lindenstrasse. 13.35 Polizeiinspektion 1: Die Zeitungsschl. 14.00 Rosinen aus dem Archiv: Fyraabig. Schloss Spiez. 15.00 Helena. 15.50 TAFminigame. 16.00 TAFnews. 16.05 Reihen-Programm: Neue Kommunikationsformen (6). 16.35 Tele-Gym (18). 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. Laurel und Hardy. 16.55 Spielfilmzeit. Die Abenteuer der Familie Robinson in der Wildnis (2/6). 17.40 Gute-nacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Das Buschkrankenhaus. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 19.55 Cartoons. 20.15 Aktenzeichen: XY... ungelöst. Die Kriminalpolizei bittet um Mithilfe. 21.15 netto. Wirtschaftsmagazin. 21.50 10 vor 10. 22.15 Die Freitagssunde. 23.20 Aktenzeichen: XY... ungelöst. Zuschaueraktionen. 23.30 Der Polizeichef. Krimiserie. 0.20 Nachtbulletin. 0.25 Friday Night Music: Jazz In Concert. Mit Peter Wölpl und Alex Foster (2). 1.25 TextVision

Suisse italienne

6.30 TextVision. 8.00 Euronews. 12.05 La lupoteca. 12.30 Vicini troppo vicini. Telefilm. 13.00 TG tredici. 13.10 Mare morto (2). Documentario. 14.00 Un uomo in casa. 14.30 MD-11 - Ultimo arrivato nella flotta Swissair. 14.45 Raccontando il mondo: L'Etna, un vulcano vivente. 14.55 TextVision. 15.00 Ciclismo: Giro d'Italia. 19. tappa: Pinerolo Sestriere. Cronometro individuale. Cronaca diretta. 16.50 Il disprezzo. 17.30 Tivutiva? Per i ragazzi di ogni età. Mission Top Secret (22). 18.00 L'oro nero di Lornac (3). TG Flash. 19.00 Il quotidiano della Svizzera italiana. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Centro. Settimanale d'informazione. 21.30 Star Trek. 22.15 TG sera. 22.30 Ore zero. Videomagazine di musica e tendenza giovanile. 23.00 Terminator. Film fantascienza di James Cameron. 0.45 TextVision

Allemagne 1

14.00 Tagesschau. 14.02 Für Kinder: Sesamstrasse. 14.30 Expeditionen ins Tierreich. Der seltsame Kiwi - Neuseelands Wappenvogel. 15.15 Tagesschau. 15.20 Der lange Weg nach Hause. Amerik. Spielfilm. 17.00 Tagesschau. 17.05 punkt 5 - Länderreport. 17.15 Psst... Ratespiel um Geheimnisse mit Harald Schmidt. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegamm. 17.55 Fest im Sattel. 18.50 Tagesschau-Telegamm. 18.55 Büro Büro. 19.25 Babys Bester. Mit Lolita Morena. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Theo Ling: Die Lämmel von der ersten Bank. Deutscher Spielfilm. 21.39 Tagesthemen-Telegamm. 21.40 For-schen, Kämpfen, Ueberleben. Welt-Aids-Kongress in Berlin. 22.00 Gott und die Welt: Münchens himmlischer Gipfel. Reportage vom Evang. Kirchentag. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Hallo Schwester. 23.25 Sportschau. 23.50 Der Prinz von Pennsylvania. Amerik. Spielfilm. 1.20 Tagesschau. 1.25 Miami Vice. Kriminalfilm. 2.10 ZEN - Irlands Westen.

RAI Italia 1

14.00 L'arcobaleno e il temporale. Film di David Crochet. 15.40 DSE: Caramella 3. Documenti. 16.10 Avventura estate. 17.40 Oggi al Parlamento. 17.45 Cronache italiane. 18.00 Telegiornale - Previsioni sulla viabilità - Appuntamento al cinema. 18.15 Patente da campioni. Gio-co a quiz. 18.50 Quelli del giro. Rubrica. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 20.40 Aquila d'acciaio. Film di Sidney Furie. Nell'intervallo: 22.45 Telegiornale. 0.00 TG 1. 0.30 Oggi al Parlamento. 0.45 Mezzanotte e dintorni. Segue: Florida straits. Film di Mike Hodges.

tve Espagne

14.10 No te rías que es peor. 14.35 Magazine: Te espero en Madrid. 15.00 Telediario. 15.30 Telenovela: Tu mundo y el mio. 16.20 El show de la 1a. 17.15 El menú de cada día de Karlos Arguiñano. 17.35 Pinnic. 18.30 Aventuras de Long John Silver: El templo maldito. 19.00 Telenovela: Los diamantes de la muerte. 19.45 La colodra. 20.00 Pasa la vida. 21.00 Telediario. 21.30 Un, dos, tres... 0.00 El primera. 0.30 Telediario internacional

RTP Portugal

18.30 RTPi junior. 19.00 Rosa-dos-ventos. Magazine. 19.30 Passerelle. Telenovela. 20.00 Telegiornal. 20.30 A banqueira do povo. Telenovela. 21.15 Imagens de Portugal. 21.25 Conversa Afhada. 22.30 Barquinha feliz. Musical. 23.15 0.15 Rotações. Magazine do automóvel.

Le cinéma, art et par ailleurs industrie

Quelques informations numériques

Combien coûte la fabrication d'une minute de film? C'est selon... le genre, le pays, l'esprit du produit... Combien coûte une minute de télévision? Même réponse... On peut tout de même donner quelques indications dans ce domaine... en voici quelques-unes...

CINÉ-BULLETIN

Le *Ciné-Bulletin* mensuel, édité par le Centre suisse du cinéma, en est à son numéro 212. Il a donc presque vingt ans. Il s'est considérablement développé et présente actuellement la plus riche palette de son existence. Organisations professionnelles et culturelles y publient leurs informations, à côté de nombreux textes rédactionnels dans deux versions, française et allemande. On y trouve chaque mois une rubrique *Ciné-production* et *Téléproduction*. Pour chaque film en tournage sont données de nombreuses indications, sujets, collaborateurs, dates, structures de la production, budget. Ce dernier point retient notre attention, même si un budget n'est qu'une déclaration d'intentions pour un financement «idéal».

QUELQUES COÛTS SUISSES

En 1992, pour huit films de fiction tournés en 35mm (616 mi-

nutes; moyenne 77 minutes par long-métrage - c'est peu!), le budget total s'élevait à 15,4 millions de francs suisses, soit presque deux par film, environ 25.000 francs la minute. Le coût/minute d'un film de fiction tourné en 16 mm, puis gonflé en 35 varie entre 10.000 (1991) et 14.000 francs (1992). La fiction 16 mm tourne autour de 7000 francs la minute. Soixante secondes de cinéma documentaire reviennent à environ 4000 francs.

A titre de comparaison: une minute de télévision, tout compris et tous groupements faits (achats à l'étranger, achats rares en Suisse, direct, sports, variétés, téléjournal, magazines, fictions) coûte environ 500 francs la minute en Suisse romande. Mais les écarts peuvent être grands entre l'achat d'une série américaine, doublée et amortie, et un «Temps présent» par exemple. La télévision suisse est moins chère que le cinéma suisse... Mais le cinéma suisse reste bon marché, comparé à d'autres, tel le cinéma français.

UNE ÉTUDE FRANÇAISE

Avant de quitter le Ministère de la culture, Jack Lang, qui a fait beaucoup pour le cinéma, a demandé à deux inspecteurs des finances, MM. Cluzel et Cerutti, un rapport de réflexion et de propositions sur le cinéma français. Le 15 février dernier, *Le Monde* publiait quelques conclusions de ce travail. En



Les visiteurs, de Jean-Marie Poiré

L'un des rares films français qui couvrent leurs frais par leurs seules recettes dans les salles de cinéma. (sp)

1993, près de deux milliards de francs français seront gérés par l'Etat sous de multiples formes alors que l'industrie cinématographique dans son ensemble annonçait en 1991 un chiffre d'affaires global d'environ sept milliards de francs français.

Compte tenu des coproductions, bon an, mal an, le cinéma français produit entre 100 et 120 films de fiction de long métrage. Le coût moyen d'un film atteint maintenant 26 millions de francs français, soit trois fois plus qu'en 1980! En francs suisses, cela fait environ sept

millions, à rapprocher de nos deux millions...

AMORTISSEMENTS

Comment ces investissements sont-ils amortis? De moins en moins bien dans le secteur «naturel» du cinéma, les salles, de plus en plus par la télévision et les cassettes - tant en France qu'en Suisse, il ne se produit pratiquement plus de film de fiction de long métrage sans participations financières d'une ou plusieurs chaînes de télévision.

En 1992, en France, 118 millions de spectateurs ont vu des films en salles, 69 attirés par les

américains, 39 par les français et 10 par le reste du monde. En 1982, année-record, 202 millions de spectateurs se retrouvaient 108 millions devant un film français, 61 pour un américain et 33 pour tous les autres. L'évolution est inquiétante quoique bien connue. Seul le cinéma américain parvient à maintenir son public en augmentant considérablement sa part du marché français... Et les choses se passent souvent de la même manière en Suisse...

SERVICE APRÈS-VENTE

Et quels sont les films qui arrivent sur nos écrans, immédiatement après Cannes par exemple? Le texte ci-dessous, de Frédéric Maire, y répond en partie. Pourquoi le cinéma américain continue-t-il d'attirer tant de spectateurs dans tant de pays? Il reste bon, assurément, mais n'a pas son pareil pour assurer sa promotion. Par exemple, quand «Spécial-cinéma» consacre un gros sujet de son émission sur Cannes aux Américains qui sont sur la Croisette sans s'intégrer au festival, qu'on y voie Schwarzenegger, van Damme ou Stallone assurer le service même avant-vente de leurs derniers films, on se dit que la promotion est bien faite. Rien ne changera tant que les spectateurs, ici et ailleurs, ne donneront pas la priorité à *Adieu, ma concubine*, *La leçon de piano*, *Louis, enfant-roi*, *Ma saison préférée*... etc...

Freddy LANDRY

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

● ABC (φ 23 72 22)
Le voyage (de F. Solanas avec W. Quiroz), 16 ans, jusqu'à lu 20 h 30, sa, di aussi 17 h 30.

● CORSO (φ 23 28 88)
Les visiteurs (de J.-M. Poiré avec C. Clavier), pour tous, tous les jours 21 h, sa, di, me aussi 16 h 40. Monsieur le député (de J. Lynn avec E. Murphy), pour tous, tous les jours 18 h 45, sa, di aussi 14 h 30.

● EDEN (φ 23 13 79)
Proposition indécente (de A. Lyne avec R. Redford), 12 ans, tous les jours 21 h, sa, di aussi 16 h. Matador (de P. Almodovar), 18 ans, tous les jours 18 h 30.

● PLAZA (φ 23 19 55)
Chute libre (de J. Schumacher avec M. Douglas), 16 ans, tous les jours 18 h 30, 21 h, sa, di, me aussi 16 h.

● SCALA (φ 23 19 18)
La leçon de piano (de J. Campion avec H. Hunter), 12 ans, tous les jours 18 h, 20 h 30, sa, di, me aussi 15 h 30.

NEUCHÂTEL

● APOLLO 1
15 h, 17 h 45, 20 h 15, 23 h. Chute libre (de J. Schumacher avec M. Douglas), 16 ans.

● APOLLO 2
15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30, 23 h. Beaucoup de bruit pour rien (de K. Branagh avec E. Thompson), 12 ans.

● APOLLO 3
15 h, 20 h 45. Ma saison préférée (de A. Téchiné avec C. Deneuve, D. Auteuil), 12 ans. 18 h. Ginger et Fred (de Fellini avec M. Mastroianni).

● ARCADES
15 h, 17 h 45, 20 h 15, 23 h. Proposition indécente (de A. Lyne avec R. Redford), 12 ans.

● BIO
15 h, 17 h 45, 20 h 30, toutes les séances en V.O., Le voyage (de F.-E. Solanas avec W. Quiroz), 12 ans.

● PALACE
15 h, 18 h en V.O., 20 h 30. Bodyguard (de M. Jackson avec K. Costner), 12 ans. 23 h 10. Dracula, 16 ans.

● REX
15 h, 17 h 45, 20 h 15, 23 h. Les survivants (de F. Marshall avec E. Hawkes), 12 ans.

● STUDIO
15 h, 17 h 45, 20 h 15, toutes les séances en V.O., La leçon de piano (de J. Campion, avec H. Hunter), 12 ans.

COUVET

● COLISÉE
20 h 30. Les nuits fauves (de et avec C. Collard), 18 ans.

Du festival de Cannes aux écrans publics en Suisse

Les films du marché

De plus en plus, aujourd'hui, les films présentés à Cannes en compétition officielle sortent immédiatement ou presque sur les écrans suisses, profitant ainsi du tapage médiatique suscité par le festival. Le public peut ainsi profiter de ces films à domicile, et presque en temps réel.

Ainsi la co-Palme d'Or, *La leçon de piano*, tout comme *Chute libre*, ont été montrés simultanément à Cannes, à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel. Au chef-lieu, en outre, on a pu voir *Fiorile*, *Louis, enfant Roi*, *Ma saison préférée* et *Toxic Affair*; en attendant *Beaucoup de bruit pour rien* et *Body Snatchers* pour les jours à venir.

ILLUSION D'OPTIQUE

Pourtant, il ne s'agit là que de poudre aux yeux: ces films de la Sélection officielle du festival sont presque tous de «grosses» machines, issues de pays cinématographiques forts comme les Etats-Unis ou la France, et conçus pour s'insérer sans autre dans un «marché» de diffusion.

Avant Cannes, déjà, ces films avaient été programmés, dans l'espoir que leur sélection au festival (voire, pour certains, leur présence au palmarès) augmen-

terait leur notoriété auprès du public. Mais, sans Cannes, ces films auraient sans doute été diffusés ici quand même.

LES FILMS INVISIBLES

Pourtant, il ne s'agit là que d'une infime partie des films présentés à Cannes... D'innombrables chefs-d'œuvre bien plus intéressants souvent que les films mentionnés ci-dessus, ne sortiraient jamais en Europe (Paris mis à part...) et encore moins en Suisse. Malgré son Prix du Jury, *Le maître de marionnettes*, du cinéaste taiwanais Hou Hsiao Hsien, pour beaucoup le plus beau film de la compétition, ne sera probablement jamais diffusé ici. Pourquoi?

Tout simplement parce que, se substituant en quelque sorte au jury officiel, le marché cinématographique mondial (acheteurs, distributeurs, télévisions) impose au public «standard» sa propre vision, totalitaire, du visible - ce qui se vend - et de l'invisible - ce qui, suppose-t-on, ne se vend pas. Triste constat, en vérité; le marché (libre) du cinéma dicte sa loi aux cinéphiles qui, eux, n'auront jamais, vraiment, la liberté de choisir ce qu'ils ont envie de voir.

Frédéric MAIRE



«Le val Abraham», du Portugais Manoel de Oliveira

Ce chef-d'œuvre absolu, acclamé à Cannes à la Quinzaine des réalisateurs ne sera sans doute jamais diffusé en Suisse: trop long (3 h 07) et trop complexe pour plaire au public? (sp/fifc)

Le film culte de l'auteur de «Talons aiguilles»

Matador, de Pedro Almodovar

Dans l'existence de Pedro Almodovar, l'année 1986 fut celle de toutes les promesses! En effet, en l'espace de quelques mois, Almodovar, alors âgé de 37 ans, réalise deux films qui lui vaudront l'intérêt de la critique internationale, à savoir *Matador* et *La loi du désir*.

Eu égard au tour pris par la carrière du cinéaste madrilène - *Talons aiguilles* son dernier film en date (1991) est déjà un chef-d'œuvre de la maturité - *Matador*, manifeste brut d'une démarche qui n'avait pas encore trouvé sa forme, prend aujourd'hui des allures de film culte.

UN CINÉMA IMPUR

Empruntant de manière avouée à tous les genres, de la «sitcom»

au roman-photo, citant de manière éhontée des pères spirituels aussi prestigieux que Bunuel, Hitchcock, Tashlin ou Fassbinder, Almodovar déclare la guerre avec *Matador*.

A l'instar d'un Pasolini, l'ibérique bataille pour un cinéma impur, dénie au septième art toute prétention à l'authenticité. Avec beaucoup d'habileté, Almodovar redouble cette dénégation en raillant l'un des fondements de la pseudo-identité de la nation Espagne: bien des Basques ne se reconnaissent pas dans la tauromachie!

LA MISE À MORT DES CLICHÉS

Narrant l'infortune d'un ancien torero devenu professeur de tau-

romachie - voué à la théorie depuis qu'il a été victime d'une cogida (un coup de corne) mal placée, l'iconoclaste à la caméra lui oppose une femme fatale du type mante religieuse: elle tue ses amants successifs dans un rituel qui rappelle fortement la mise à mort du taureau!

Avec un culot réjouissant, l'auteur de *Femmes au bord de la crise de nerfs* (1988) joue sur les paradoxes de la représentation tauromachique qui met en jeu l'identité sexuelle: qui est l'homme, du toro ou du matador habillé de surcroît de manière très féminine? En tuant le toro, d'un geste très phallique, le matador affirme son identité masculine.

Vincent ADATTE

Invités de la Mostra de Pesaro

De Dino Risi aux Arabes

Après l'Amérique latine, l'Asie et des pays aussi peu connus que la Corée ou Taïwan, la Mostra de Pesaro invite les pays arabes. Le festival n'a heureusement pas sombré dans la tourmente politique et aura bien lieu cette année. Réduction pour les invitations, mais programmation de découverte maintenue avec une rétrospective dédiée au réalisateur italien Dino Risi dont on a pu voir et revoir récemment plusieurs œuvres sur France 3.

Ce médecin-chirurgien né en 1917 a passé entièrement au cinéma en 1951 avec son premier long métrage *Vacanze col gangster*. Son premier grand succès viendra avec *Pauvres mais beaux* (1956).

COMÉDIES ITALIENNES

La suite des comédies de Risi (généralement situées à Rome) constitue une approche élégante et amusante de divers milieux

sociaux. Il remporte un grand prix d'interprétation à Cannes en 1975 pour Vittorio Gassman avec son délicieux *Parfum de femme*. Il sera intéressant de découvrir dans la vingtaine de films qu'il a réalisés ceux qui n'ont jamais été montrés ailleurs et ainsi percevoir la cohérence de l'œuvre de cet auteur sous-estimé.

Une grande délégation de critiques et de cinéastes des pays arabes accompagnent la vaste présentation d'œuvres des années 1980/90 provenant d'Algérie, d'Égypte, du Liban, du Maroc, de Palestine, de Syrie et de Tunisie. C'est vraisemblablement la Syrie qui peut apporter le plus de surprises, car son cinéma a été régulièrement remarqué dans les festivals des années passées.

CENSURE ISLAMISTE

Pour les autres pays, il faudra voir si la montée islamiste a

quelque influence sur la création, car on sait que plusieurs films algériens en particulier ont rencontré beaucoup de difficultés sur les tournages devant la censure instaurée localement par des islamistes actifs, ceux-là mêmes qui ont assassiné un écrivain libéral cette semaine.

Les choses sont différentes au Maroc et en Tunisie où la production est maintenant essentiellement privée et permet donc la réalisation d'œuvres un peu plus ouvertes ou alors traitant de sujets plus directement politiques.

Intéressant aussi de voir l'état de la production égyptienne, qui fut le pays pourvoyeur de films pour tout l'Orient, mais qui a beaucoup de peine à tenir ce rôle de chef de file.

A nouveau donc un festival qui promet d'être riche en découvertes.

Jean-Pierre BROSSARD

Numéro un européen dans le confort du sommeil

Les conquêtes de Mercure

Longtemps endormi, exclusivement axé sur les domaines du café et des sucreries et actif sur le marché domestique, Mercure («Merkur» en allemand) n'aurait eu aucune chance à terme face à des concurrents multinationaux et sur un marché très concentré. Mercure devait donc redéfinir une nouvelle stratégie de développement permettant d'exploiter des potentiels d'utilité, non seulement sous la forme de nouveaux débouchés mais aussi par acquisitions de PME évoluant sur des marchés fragmentés. Ce redéploiement est réussi.

Par
Philippe REY

Une belle aventure: le cas du groupe Mercure constitue une métamorphose éclatante qui lui a permis notamment de devenir numéro un européen dans le domaine du confort du sommeil! Comme quoi, tout est possible en affaires, il n'y a pas de fatalité. Des entreprises qui périclitaient ou étaient au bord de la faillite se sont redressées pour devenir très rentables. L'exemple le plus célèbre étant SMH!

Mercure se compose aujourd'hui de quatre métiers: le commerce de détail/gastronomie; la restauration d'appoint; le commerce de gros (notamment pour le café et les livres); le confort du sommeil. Les quatre métiers du grossiste et détaillant bernois (qui possède Kiosk SA en Suisse) doivent grandir par croissance interne et par acquisitions. La branche du confort et du sommeil comporte un gros potentiel bénéficiaire grâce à une orientation européenne. «La progression doit être atteinte pour un tiers par croissance interne et pour deux tiers par de nouvelles acquisitions. Nous avons pour objectif un chiffre d'affaires de cinq milliards de francs en l'an 2000», explique Fritz Frohofer, le président de la direction générale du groupe Mercure. Autre but: une hausse plus que proportionnelle de la rentabilité. Mercure a pour principe de prendre des

participations majoritaires ou à 100%, rappelle pour sa part Georg Krneta, président du conseil d'administration et proche de l'industriel Stephan Schmidheiny.

PLUS DE 30% À L'ÉTRANGER

En 1993, la part du chiffre d'affaires à l'étranger sera supérieure à 30% du chiffre d'affaires consolidé. Mercure est actif à l'étranger depuis 1985. De 6% en 1986, cette part est passée à 28% en 1992. En chiffres absolus, il s'agit d'un accroissement de 15 à plus de 700 millions de francs. La structure du groupe est constamment adaptée aux nouvelles exigences. Ainsi des sous-holding locales ont été fondées dans chaque pays où Mercure est actif.

Mercure a fait preuve d'une réelle capacité d'intégration basée en particulier sur un savoir-faire en matière de distribution. Il détient aujourd'hui plusieurs positions dominantes dans des métiers à cash-flow stables (peu sensibles aux aléas conjoncturels) et peu dévoreurs d'investissements. Par exemple, en ce qui concerne les kiosques dont l'intégration structurelle a abouti, l'influence de la situation économique est faible. Seuls les magasins chers accusent un certain recul. Rappelons que le Kiosque SA et Schmidt-Agence AG ont été fusionnées en une unité organique et que la mise en service du centre de Muttentz au premier trimestre 1994 laisse entrevoir de nouveaux effets de synergie.

DEUX AXES D'INTERNATIONALISATION

Bien que «Merkur Holding» ait racheté en 1992 le torréfacteur Schirer en Allemagne et que cette acquisition renforce sa présence au sein de la Communauté européenne, ses deux axes d'internationalisation se composent de la restauration d'appoint et du confort du sommeil (matelas et literie). Dans le domaine de la restauration d'appoint ou d'entreprises (exploitation de distributeurs automatiques, de produits destinés aux distributeurs ainsi que la vente et l'entretien de distributeurs), Mercure joue un rôle de choix sur le plan européen, soit en France, en Allemagne, en Suisse (où les trois sociétés Selecta, Swiss-O-Mat et Avag ont fusionné le 1er janvier 1992) et en Suède où le groupe Canteen progresse nonobstant la récession. En Allemagne, le rappro-



Mercure

Longtemps axé sur le café et les sucreries, Mercure développe une stratégie de redéploiement efficace (Impar-Gerber)

chement des différentes entreprises a été achevé. Douze sociétés Selecta recouvrent presque tout le marché germanique. Mercure parle d'un assainissement réussi du groupe Safaa en France.

La restauration d'appoint forme un jeune métier, donc un marché peu concentré où il était possible d'exploiter des potentiels d'utilité, plus particulièrement en matière de rachat. «La particularité des acquisitions de Mercure ne réside pas dans l'achat d'entreprises sous-évaluées ou mal gérées, mais dans la reprise de maisons bien implantées sur le marché. Durant une phase transitoire de plusieurs années, les anciens propriétaires conservent leur poste de direction et reçoivent régulièrement des actions Mercure en paiement partiel du prix de vente», constate Cuno Pümpin, professeur à l'École des Études supérieures économiques et sociales de Saint-Gall.

Cette approche caractérise naturellement le domaine du confort du sommeil. En 1992, Mercure a pris pied dans trois nouveaux pays européens par des acquisitions en France, il a racheté la maison alsacienne Wifor et aux Pays-Bas, Pullman Matrasfabriek ainsi que Slumberland en Grande-Bretagne. Celle-ci est la plus connue en Angleterre dans le confort du sommeil. «Par cette acquisition, nous avons des liens jusqu'en Extrême-Orient, où les produits Slumberland sont fabriqués sous licence. Avec ces participations, nous sommes devenus le

numéro un incontestable du confort du sommeil en Europe», souligne Georg Krneta. Cette branche correspond très bien à la stratégie de Mercure, avec la volonté d'être proche du consommateur et une politique de produits de marque. La distribution de ces produits s'effectue par des canaux analogues à ceux d'autres produits de commerce de gros.

PEU CONCENTRÉ

En 1993, le segment d'activité confort du sommeil vise plus de 400 millions de chiffre d'affaires. Mercure détient une part de 9% du marché européen, lequel n'est pas encore concentré et est caractérisé par des sociétés nationales. «Un volume total de plus de quatre milliards représente une niche dans la branche des meubles. La structure fragmentée du marché européen rend possible une croissance sans pression sur les marges», insiste Felix Schiess, directeur de cette division. Si l'on considère les participations de «Merkur Holding» dans ce métier, Bico possède une part de 20% du marché suisse; Doerfert/Femir 18% du marché allemand; Pullman 10% du marché hollandais; Wifor 8% du marché français et Slumberland 8% du marché britannique.

Le processus de concentration auquel se livre Mercure dans ce métier implique une meilleure répartition des risques, de bons résultats en période de récession, un pouvoir d'achat plus grand (une écono-

mie de quatre millions en 1992) ainsi qu'une meilleure efficacité, donc une amélioration du rendement du chiffre d'affaires.

SITUATION FINANCIÈRE SAINE

Du point de vue financier, Mercure a su habilement lever des fonds propres suffisants, simultanément à un accroissement maîtrisé de l'endettement, durant ces dernières années, tout en augmentant son cash-flow. Cette expansion n'a obéré ni les ratios de rentabilité ni de solvabilité du groupe. Les disponibilités se révèlent ainsi confortables à 118,8 millions à la fin de 1992. Autre indicateur important: le cash-flow disponible (cash-flow moins les investissements en matériel d'exploitation et les dividendes a pu être accru ces deux dernières années.

En 1992, la marge brute d'autofinancement a crû de 6,7% à 168,4 millions pour des produits nets de 2,527 milliards de francs (+9%). Le budget des ventes est le suivant pour 1993: commerce de détail/gastronomie, 1,2 milliard (un chiffre d'affaires de 1,195 milliard en 1992); commerce de gros 400 (346); restauration d'appoint 700 (667) millions; confort du sommeil 400 (320).

Après un total d'amortissements de 94,3 (85,1) millions et participations minoritaires de 3,4 (0,5) millions, le bénéfice du groupe est ressorti en 1992 à 70,7 (65) millions, soit un taux de marge de 2,8% (2,8% en 1991 et 2,6% en 1990). Le rendement des capitaux propres s'est élevé à 11,1% (11,2% et 8,1%). «Une rentabilité que peu d'entreprises suisses atteignent», juge Fritz Frohofer. La rentabilité des fonds propres (ROE) suit indéniablement une voie ascendante, ce qui signifie un effet de levier positif. En effet, la ROE a quasiment doublé depuis 1986 (6%). Néanmoins, les amortissements du goodwill passés directement par fonds propres (-31,9 millions en 1992) ainsi que la publication des résultats réels (depuis 1990) ne sont pas étrangers à cela. La part des fonds propres au total du bilan se montait à 39,3% à la fin de 1992 contre 30,5% en 1983.

Sur le plan graphique, on peut se montrer neutre vis-à-vis de l'action unique (nominative), à court terme. Un achat peut être envisagé aux alentours de 240 à 250 francs, et ce dans une optique à plus long terme, eu égard aux bons fondamentaux du groupe. Ph. R.

DEMAIN la BD

UN PEU DE MONNAIE

Le vote favorable du peuple suisse, le week-end passé, au DMF et dans une certaine mesure au non-démantèlement de notre armée, Dieu merci, aura permis à notre franc de consolider ses positions en début de semaine en particulier. Malgré tout, les problèmes économiques fondamentaux, chômage, récession, et dans certains cas inflation, continuent à tenir en haleine l'Europe entière, y compris notre pays. Certes, les dernières données économiques américaines (chômage, vente de voitures) laissent présager des jours meilleurs au pays de l'oncle Sam cette année encore; en Europe, en Suisse, on voudra bien patienter jusqu'au printemps prochain pour le moins. Courage!

Le dollar

Lentement mais sûrement, le billet vert refait surface, s'affichant jusqu'à Fr. 1.4710/20, DM 1.6350/60 en clôture mercredi. A l'instar des chiffres de l'emploi, l'activité dans la construction s'améliore engendrant la création de nouveaux emplois. A suivre de près le dollar tout au long de l'été...

La livre anglaise

La crainte d'une nouvelle baisse des taux d'intérêts outre-Manche pénalise le sterling, lequel s'inscrivait à 2.2175/2.22 et DM 2.4680/00 jeudi en début de séance. La volatilité de la livre devrait encore persister avec des fortunes diverses.

Le deutsche Mark

L'aggravation du chômage et de nouvelles hausses d'impôts pèsent sur le DM; c'est ainsi qu'il s'inscrivait à Fr. 89.80/90, FF 336.10/40 jeudi matin. La récession qui ne désenfile pas affaiblira encore la devise allemande dans le courant de l'année, la barre des DM/\$ 1.70 ne relevant pas du domaine de l'illusion.

Le franc français

Fr. 26.70 en clôture mercredi! La fermeté du FF face au DM devrait permettre à la Banque de France de baisser ses taux directeurs; peut-être lundi...

Le dollar australien

Terne le dollar australien à Fr. -9900/10 en milieu de semaine! En Australie, les problèmes économiques ne sont pas moins noirs que dans notre Vieux Continent.

Alors que l'ex-Yougoslavie continue à se désintégrer sous le regard quelque peu désabusé du monde «civilisé», les 7 Grands (G-7) se sont déjà fixé rendez-vous en juillet à Tokyo. A l'époque, Mme de Staël disait: «à que j'aime l'inutile». De fait, cela est encore valable aujourd'hui...

Par Georges Jeanbourquin de la Société de Banque Suisse

A la corbeille

Un marché suisse euphorique

L'ascension du marché helvétique des actions se poursuit de plus belle, si bien que les indices SMI et SPI se tiennent à des niveaux records.

La chronique de
Philippe REY

Ce dernier a ainsi progressé de plus de 18% depuis le début de l'année. Certains prédisent même que le marché suisse devrait monter de 30% sur l'ensemble de l'année. Voilà qui est quelque peu paradoxal au moment où s'accroît la récession en Europe, plus particulièrement en Allemagne dont dépend fortement la Suisse. Les marchés financiers anticipent en fait une nette reprise économique en 1994, tout en étant guidés par une baisse des taux d'intérêt.

La question est justement de savoir si les économies euro-

péennes vont sortir aussi rapidement que par le passé de la récession alors que des éléments exceptionnels tels que la réunification allemande sont survenus. Sans aucun doute le recul des taux d'intérêt n'est-il pas achevé en Europe. C'est une question de rythme, de telle manière qu'il y a une course de vitesse entre la réduction des taux courts et la récession. Pour l'heure, on constate une déflation, aggravée par des politiques de désinflation et de recherche d'équilibre budgétaire, qui affecte différentes branches économiques et induit une hausse du chômage. L'ampleur de ce phénomène reste sous-estimée par les marchés des actions qui se basent sur des schémas classiques de sortie relativement rapide de la récession. Or, il existe cette fois-ci des facteurs extraordinaires qui rendent la situation tout à fait nouvelle. Il y a toujours le danger

d'une contraction des moyens de paiement mis à disposition de l'économie, qui accentue automatiquement la déflation.

PRUDENCE

C'est pourquoi il faut plus que jamais se montrer prudent et ne pas acheter un marché particulier en jouant l'indice par exemple. Il faut au contraire mener une politique de stock picking (rechercher des titres pouvant plus ou moins évoluer indépendamment du marché), centrée sur les financières, lesquelles marchent d'ailleurs très bien. En effet, la seule certitude réside dans la continuation d'une diminution des taux d'intérêt qui va notamment améliorer les marges d'intérêts des banques. N'oubliez pas de prendre des bénéfices au passage, par exemple sur CS Holding, UBS, ou le bon BiL GT, qui a franchi mercredi le cap des 400 francs. A noter

dans ce segment le réveil des titres Banques du Gothard.

Autre composante de cette politique: les titres de sociétés jouissant d'une bonne visibilité du point de vue de leur capacité bénéficiaire. SMH constitue à cet égard un exemple probant. N'oubliez pas de prendre des bénéfices dans ce cas, tout en conservant la moitié d'une position, si ce n'est déjà effectué. Fotolabo, toutes proportions gardées, s'inscrit également dans cette lignée.

UN CYCLE COMPLET

On peut observer que l'engouement actuel à l'égard d'une multitude de valeurs dites secondaires (des plus petites capitalisations) est justifié en partie, car celles-ci ont connu un cycle baissier depuis 1987, à tel point que certaines d'entre elles ont vécu une forte déflation. Leur hausse actuelle marque probablement

le début d'un nouveau cycle complet, ce qui signifie que leur progression n'est pas achevée à plus long terme. En dépit d'une progression substantielle depuis la fin de l'année dernière, ces valeurs restent, pour la plupart d'entre elles, faiblement évaluées, si l'on considère que leur capacité bénéficiaire va fortement s'améliorer lors de la prochaine reprise économique. Entre-temps, peut se passer une correction, c'est-à-dire d'ici la fin de l'année, car on risque d'assister à des révisions à la baisse des estimations des bénéfices pour 1993 et 94 des sociétés cotées en bourse. Sans doute anticipe-t-on une relance trop rapide et forte de l'économie, de telle sorte que les marchés des actions risquent de connaître un sort analogue au deuxième semestre de cette année à celui de la même période de 1992. Ph. R.